

Revue de presse 2019

BILAN PRESSE ET COMMUNICATION

2018 :

- 82 retours presse
- 1 209 abonnés sur Twitter, 698 sur LinkedIn et 82 sur Instagram

2017 :

- 50 articles ou citations dans la presse
- 949 abonnés sur Twitter, 380 sur LinkedIn et 44 sur Instagram

2016 :

- 45 articles ou citations dans la presse
- 580 abonnés sur Twitter et 190 sur LinkedIn
- Organisation de 6 conférences OID

2015 :

- 35 articles ou citations dans la presse
- 1 interview TV
- Twitter : 195 abonnés et plus de 350 tweets
- LinkedIn : Création du compte en juin 2015
- Organisation de 4 conférences OID

2014 :

- 25 articles ou citations dans la presse
- Organisation de 2 conférences OID

2013 :

- 37 articles ou citation dans la presse
- Organisation d'1 conférence OID

Investissement responsable : les SIIC font visiblement mieux que les SCPI

Pierre Papier – 17/12/2018

L'OID, en partenariat avec l'IEIF et l'ASPIM, vient de publier le 1^{er} Baromètre de l'immobilier responsable. Il couvre 56% du secteur de l'immobilier d'investissement en France, dont la totalité du patrimoine géré par les SCPI, les OPCI grand public et les SIIC.

Son ambition ? « Mesurer, sensibiliser et mobiliser les acteurs immobiliers vers des stratégies ISR ». Le nouveau Baromètre de l'immobilier responsable, publié par OID – l'Observatoire de l'immobilier durable -, en partenariat avec l'IEIF et l'ASPIM, souhaite accompagner les gérants immobiliers en proposant une « mesure périodique du niveau d'avancement des acteurs de l'immobilier d'investissement dans l'intégration des enjeux ESG dans leurs stratégies ».

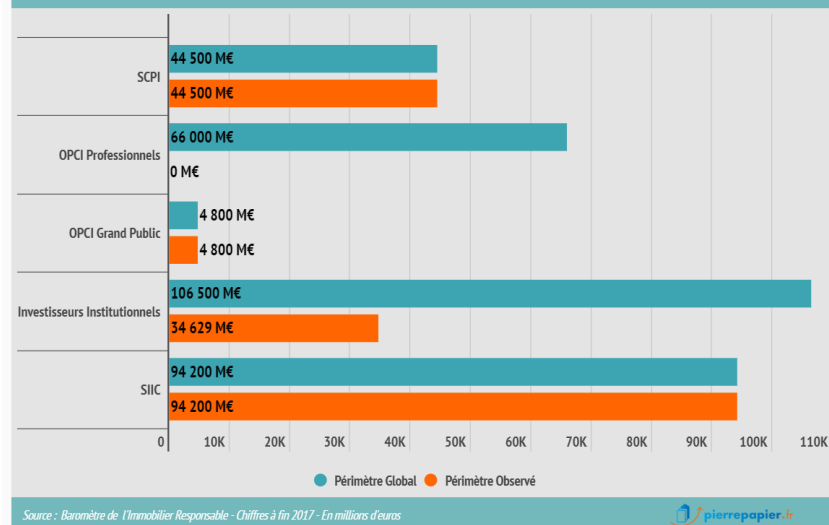
18 enjeux ESG retenus

Pour parvenir à cet objectif, l'OID a établi un benchmark des référentiels d'évaluation extra-financière disponibles, afin d'identifier les critères les plus couramment traités par les opérateurs immobiliers. « Une trentaine de matrices ont ainsi été analysées et 39 enjeux E, S et G ont été relevés, estimés selon leur récurrence, puis classés selon leur niveau de matérialité », détaille ainsi la méthodologie du baromètre. Dans un second temps, un « Comité d'experts », représentatif des trois principales typologies d'investisseur (SIIC, investisseurs institutionnels, sociétés de gestion d'OPCI et de SCPI) et des fédérations professionnelles, a été constitué pour procéder à l'évaluation des critères identifiés. En dernière analyse, 18 enjeux ESG considérés comme les plus « matériels » – c'est-à-dire prioritaires pour les acteurs – ont été retenus. Ils couvrent fort logiquement à la fois des critères environnementaux (énergie, eau, biodiversité, mobilité, changement climatique...), sociaux (santé des habitants, accessibilité, services...) et de gouvernance (éthique des affaires, achats responsables...).

56% du secteur de l'immobilier d'investissement couvert

Pour la première édition du baromètre, la collecte d'informations a été réalisée auprès d'un nombre restreint de sociétés, qui représentent néanmoins 56 % du secteur de l'immobilier d'investissement en France. Ont été ainsi pris en compte l'immobilier géré par l'ensemble des SCPI, OPCI grand public, SIIC, ainsi qu'une partie de celui détenu par les investisseurs institutionnels (soit 56% d'un patrimoine estimé à 346 Md€ fin 2017 par l'IEIF). Principalement documentaire, la collecte s'est en outre concentrée sur la mention de l'enjeu ESG – et/ou de sa prise en compte – et sur l'existence d'un indicateur de suivi.

Baromètre de l'immobilier responsable : 56% du secteur observé



Premiers résultats partiels

Les premiers résultats obtenus sont encore partiels et ne permettent pas de réellement comparer le niveau d'implication ESG des différentes typologies d'acteurs. Ceux-ci n'ont pas en effet les mêmes obligations de communication extra-financières. Les investisseurs institutionnels sont par exemple soumis à des obligations de reporting par l'article 173-VI de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Un texte qui s'applique aussi aux sociétés de gestion, mais pas nécessairement aux gestionnaires d'actifs immobiliers ne gérant que des SCPI ou des OPCI. Ces véhicules, éligibles depuis juin dernier au label TEEC², devraient toutefois aussi prochainement se distinguer via un nouvel label ISR – dont la mise en place est pilotée par l'ASPIM en collaboration avec l'AFG -, afin de mieux valoriser leurs pratiques d'investisseurs responsables. Les SIIC sont, à l'inverse, déjà soumises à de nombreuses obligations et bénéficient également de standards et référentiels plus poussés, à l'instar des recommandations de l'EPRA. « Ce contexte les incite à une structuration de reporting ESG perçue par le secteur de l'immobilier d'investissement comme faisant partie des plus élaborées », observe cette première édition du baromètre.

Les événements qui ont marqué 2018

Lumières de la Ville – 04/01/2019

SIMI

DE BAROMETRE L'IMMOBILIER RESPONSABLE 2018

SIMI – Demain, l'immobilier sera-t-il responsable ? Rencontre avec Loïs Moulas

A l'occasion du SIMI (Salon de l'Immobilier d'Entreprise), nous avons rencontré Loïs Moulas, Directeur général de l'Observatoire de l'Immobilier Durable, afin qu'il nous présente son action en faveur du développement durable et les évolutions en cours dans le domaine de l'immobilier d'entreprise.

Disponible au lien suivant : <https://lumieresdelaville.net/evenements-ont-marque-2018/>

1^{er} Baromètre de l'Immobilier Responsable

N3D – 07/01/2019

Investissement responsable : les SIIC font visiblement mieux que les SCPI note Frédéric Tixier du site spécialisé **PierrePapier**. L'OID, en partenariat avec l'IEIF et l'ASPIM, a publié le 1er Baromètre de l'immobilier responsable. Il couvre 56% du secteur de l'immobilier d'investissement en France, dont la totalité du patrimoine géré par les SCPI, les OPCI grand public et les SIIC.

Son ambition ? « Mesurer, sensibiliser et mobiliser les acteurs immobiliers vers des stratégies ISR ». Le nouveau Baromètre de l'immobilier responsable, publié par OID – l'Observatoire de l'immobilier durable -, en partenariat avec l'IEIF et l'ASPIM, souhaite accompagner les gérants immobiliers en proposant une « mesure périodique du niveau d'avancement des acteurs de l'immobilier d'investissement dans l'intégration des enjeux ESG dans leurs stratégies ».

Pour parvenir à cet objectif, l'OID a établi un benchmark des référentiels d'évaluation extra-financière disponibles, afin d'identifier les critères les plus couramment traités par les opérateurs immobiliers. « Une trentaine de matrices ont ainsi été analysées et 39 enjeux E, S et G ont été relevés, estimés selon leur récurrence, puis classés selon leur niveau de matérialité », détaille ainsi la méthodologie du baromètre.

Dans un second temps, un « Comité d'experts », représentatif des trois principales typologies d'investisseur (SIIC, investisseurs institutionnels, sociétés de gestion d'OPCI et de SCPI) et des fédérations professionnelles, a été constitué pour procéder à l'évaluation des critères identifiés. En dernière analyse, 18 enjeux ESG considérés comme les plus « matériels » – c'est-à-dire prioritaires pour les acteurs – ont été retenus. Ils couvrent fort logiquement à la fois des critères environnementaux (énergie, eau, biodiversité, mobilité, changement climatique...), sociaux (santé des habitants, accessibilité, services...) et de gouvernance (éthique des affaires, achats responsables...).

L'OID publie deux baromètres sur l'immobilier responsable et la performance énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires

Plan Bâtiment Durable – 16/01/2019

Le baromètre 2018 de l'Immobilier Responsable

L'OID, en partenariat avec l'IEIF et l'ASPIM, publie le premier baromètre de l'Immobilier Responsable.

Stratégies ISR, déclarations de performance extra-financière, Article 173-VI, sont autant d'outils qui ont servi à structurer les démarches environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) des acteurs immobiliers. Pour les aider à aller plus loin, l'OID a identifié ce qui peut définir « l'immobilier d'investissement responsable ».

Ce Baromètre vise à accompagner les gérants immobiliers en proposant une mesure périodique du niveau d'avancement des acteurs de l'immobilier d'investissement sur l'intégration des enjeux ESG dans leurs stratégies. Ces 18 enjeux ont été définis avec l'appui d'un Comité d'Experts et suite à une étude de marché des matrices de matérialité disponibles des acteurs du secteur. Nous remercions particulièrement les membres du Comité d'Experts pour leur expertise et leurs précieux conseils : Julien MAUFFREY (ASPIM), Nehla KRIR (AXA Investment Managers), Nathalie ROBIN (BNP PARIBAS Cardif), Daphné MILLET (Icade), Christian DE KERANGAL (IEIF), Soazig DUMONT (IEIF), Gérard DEGLI ESPOSTI (La Française REM), Cédric NICARD (PERIAL Asset Management).

Ont également contribué par leurs réponses aux questionnaires et leurs retours d'expérience : AG2R LA MONDIALE, Allianz Real Estate France, Altarea Cogedim, ASPIM, Aviva Investors, Axa Investment Managers, BNP PARIBAS Cardif, Crédit Mutuel ARKEA, Etic Foncièrement Responsable, La Française REM, Generali Real Estate, Groupama Immobilier, Icade, IEIF, MAIF, Nexity, Poste Immo et PERIAL Asset Management.

- [Télécharger le résumé exécutif du baromètre de l'immobilier responsable - 2018](#) (format pdf - 1.2 Mo - 16/01/2019) ;
- [Télécharger le baromètre de l'immobilier responsable - 2018](#) (format pdf - 2.5 Mo - 16/01/2019) .

Le baromètre 2018 de la performance énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires

Le baromètre 2018 de la performance énergétique et environnementale présente les principaux indicateurs sur les bâtiments de bureaux, les commerces et les bâtiments de logistique.

Calculés à partir d'une base de 17 600 bâtiments tertiaires, les indicateurs portent sur la consommation énergétique, les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'eau et la production de déchets.

L'indicateur 2018 de consommation énergétique pour les bureaux est de 182 kWhEF/m².an. La consommation énergétique diminue de 1,6% par an depuis 2010.

Le Baromètre présente également les obligations réglementaires, les freins et les leviers pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments tertiaires.

Pour la première année, un focus est réalisé sur l'enjeu carbone pour le secteur immobilier.

- [Télécharger le résumé exécutif du baromètre de la performance énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires - 2018](#) (format pdf - 934.2 ko - 16/01/2019) ;
- [Télécharger le baromètre de la performance énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires - 2018](#) (format pdf - 3.2 Mo - 16/01/2019) .

Baromètre 2018 de la performance énergétique et environnementale des bâtiments du tertiaire

Banque & Assurance 2.0 – 18/01/2019

Aujourd'hui, c'est un fait que les entreprises du tertiaire ont acté la performance énergétique et environnementale dans leur fonctionnement quotidien. Dans les banques et les assurances, sans toujours verser dans l'idéologie, les entreprises du secteur tentent de montrer bonne figure. Et toutes, presque sans exception, arborent des services qui soutiennent leur volonté d'éco-durabilité. Certaines vont même plus loin et prennent en compte ces critères dans leurs investissements, l'occasion de mettre au banc des accusés, ceux de leurs fournisseurs qui ne joueraient pas le jeu du vert ! Au-delà de cet engouement marketing pour le Développement durable, que donnent leurs politiques en la matière ?

Le baromètre de l'OID (Observatoire de l'Immobilier Durable), passe à la loupe le comportement des acteurs. En matière de bâtiment, il a passé au crible plus de 17 000, soit 15 % de bureaux parisiens. Interrogées, de grandes banques et assurances comme BNP Paribas, Crédit Mutuel Arkéa, Allianz, Maif, AXA, SwissLife, Macif et autres La Française, ont accepté de jouer le jeu de la transparence en la matière, surtout que le jeu ne se conclut pas par un classement qui pourrait le discriminer négativement. Grosso modo, indique Nicolas DORE, chef de service adjoint du service Bâtiment de l'ADEME, « *la LTECV (loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, ndlr) nous le rappelle : un objectif de -60 % de consommation énergétique en 2050 par rapport à 2010 pour les bâtiments tertiaires, c'est un effort conséquent demandé au secteur pour atteindre l'objectif national de division par 2 des consommations d'ici 2050.* » Et de souligner que «

Aujourd'hui, les travaux de rénovation énergétique souffrent d'un manque de lisibilité qui nuit à leur généralisation, tout comme la complexité technique des projets de rénovation ou la dispersion des financements. »

D'un point de vue résultat, il est à noter, selon le baromètre, que les consommations énergétiques réelles des bureaux sont cette année encore en diminution. Cette tendance est confirmée par une analyse à périmètre constant et après correction de la rigueur climatique sur les 7 dernières années. La consommation énergétique diminue de 1,6% par an depuis 2010. Le Baromètre présente également les obligations réglementaires, les freins et les leviers pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments tertiaires. L'on peut déplorer qu'il n'y ait pas de règle commune sur le périmètre pris en compte pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre. En termes de scopes et de postes, les émissions de l'ensemble du cycle de vie sont rarement prises en compte. Cela concerne notamment les émissions liées à la construction du bâtiment.

Au-delà de ces réalités, atteindre l'objectif 2030 du Décret tertiaire implique une diminution des consommations de 3% par an par rapport à 2013.

Du reste, l'OID et ImmoStat ont mené en 2018 une étude sur le lien entre performance énergétique réelle et transactions de bureaux en Île-de-France. Si l'émergence d'une valeur « verte » est indiscutable, portée par les réglementations, les exigences croissantes des investisseurs et les attentes des preneurs pour des bâtiments faisant l'objet de signe de qualité, cela n'oriente pas encore les transactions immobilières vers les bâtiments réellement performants énergétiquement. Les assureurs et les banques sont, toutefois, engagés dans cette trajectoire vers 2030. Il serait mal venu d'indexer l'un d'eux sur son degré de participation à cette lutte verte qui parfois, faut-il le dire, devient un argument de vente. Donc quelque peu à dénoncer en tant que tel.

Transition énergétique : les bâtiments tertiaires français encore trop énergivores

Batiweb – 18/01/2019



Alors que les objectifs de la loi de transition énergétique sont dans tous les esprits, l'Observatoire de l'immobilier durable (OID) a publié le 16 janvier son dernier « Baromètre de la performance énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires ». Ce dernier s'avère particulièrement précieux pour mieux comprendre l'impact énergétique des bureaux, commerces et autres ERP et, surtout, mettre en place une trajectoire énergie/carbone viable.

Eco-construction | Le 18 janvier 2019



L'Observatoire de l'immobilier durable (OID) a présenté mercredi dernier son « *Baromètre de la performance énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires* », dans le cadre duquel 17 600 constructions abritant des bureaux, commerces ou programmes mixtes ont été scrupuleusement analysés.

Une consommation énergétique en baisse, mais...

Résultat : avec une consommation énergétique réelle totale de 182 kWh/m².an et 3 437 kWh/ETP.an, les bureaux sont de moins en moins énergivores. Pour autant, il en faudra encore davantage pour parvenir à la [transition énergétique](#) du pays.

En effet, « *la France s'est engagée, avec la Stratégie nationale bas-carbone, à réduire de 75% ses émissions de GES [Gaz à effet de serre, ndr] à l'horizon 2050 par rapport à 1990* », comme le rappelle l'OID. « *Pour atteindre les objectifs du décret tertiaire à 2030, les consommations énergétiques doivent diminuer de 3% par an.* »

D'après l'organisme, plusieurs facteurs exercent une influence sur les besoins des bâtiments, les principaux étant la surface utile brut (36%), l'âge (13%) et la famille de l'édifice. Sa taille et sa situation géographique sont également à prendre en considération afin d'obtenir des données permettant de prédire la consommation énergétique surfacique.

Par ailleurs, l'OID rappelle que « *pour un bâtiment RT2012, les émissions sur l'ensemble du cycle de vie sont dues à 50% à la construction* ». Or, selon l'association BBCE, citée dans le Baromètre, « *chaque m² de bâtiment construit représente 1,5 tonne de CO₂ émis sur l'ensemble de son cycle de vie* ». Ce phénomène est dû en grande majorité à la mobilité, qui représente 45 à 60% des émissions, devant les consommations énergétiques (20 à 35%) et les matériaux (15 à 20%).

SUR LE MÊME SUJET

- Focus sur GoFlex, le nouvel indice de flexibilité énergétique des bâtiments
- La stratégie énergétique de la France enfin dévoilée !
- Précarité énergétique : toujours plus de 6 millions de Français concernés malgré une certaine amélioration

Des changements à mettre en œuvre rapidement

Pour y remédier, l'élaboration d'une trajectoire énergie/carbone efficace semble plus primordiale que jamais. Néanmoins, l'OID fait état de 3 freins principaux qui empêchent d'élaborer un programme viable : son périmètre, ses enjeux, et la communication autour de la performance énergétique.

Le Baromètre recommande ainsi de mobiliser plusieurs leviers afin d'accélérer la transition énergétique des bâtiments, répartis en 3 familles : techniques, économiques et sociaux. Entre autres, l'organisme considère que la conception du projet a, bien sûr, son importance, mais son utilisation et son exploitation doivent également faire l'objet d'une attention particulière. De fait, 10 à 30% d'économie d'énergie sont réalisables en sensibilisant les occupants aux bonnes pratiques à adopter.

Mais au-delà des utilisateurs du bâtiment, ce sont les investisseurs eux-mêmes qu'il faut convaincre. Une étude menée par l'OID et ImmoStat l'année dernière révélait en effet que le niveau de consommation énergétique d'un bâtiment n'est pas un critère déterminant dans le cadre d'une transaction à la location. Parmi les raisons pouvant expliquer ce désintérêt : le manque de bâtiment énergétiquement très performant, ainsi que l'absence de transparence sur les consommations réelles d'un programme.

Dans ce sens, le Baromètre évoque la nécessité d'adopter « *des orientations politiques claires pour la transition énergétique du parc immobilier* ». À bon entendre...

Disponible au lien suivant : <http://www.batiweb.com/actualites/eco-construction/transition-energetique-les-batiments-tertiaires-francais-encore-trop-energivores-18-01-2019-33987.html>

Baromètre de la performance énergétique et environnementale, nouvelle édition

Workplace Magazine – 18/01/2019

Baromètre de la performance énergétique et environnementale, nouvelle édition

La rédac | 18 janvier 2019 |

DE LA **BAROMETRE**
PERFORMANCE **2018**
ENERGETIQUE
ET ENVIRONNEMENTALE
DES **BATIMENTS TERTIAIRES**
ANALYSES NORMES CONSOMMATION

Après avoir analysé les consommations énergétiques de 17 600 bâtiments tertiaires en France, l'OID publie son baromètre 2018 de la performance énergétique et environnementale. Il présente les principaux indicateurs énergétiques et environnementaux et analyse les freins et leviers dans l'élaboration d'une trajectoire énergie/carbone.

Le Baromètre 2018 de la performance énergétique et environnementale présente les principaux indicateurs sur les bâtiments de bureaux, les commerces et les bâtiments

de logistique. Calculés à partir d'une base de 17 600 bâtiments tertiaires, les indicateurs portent sur la consommation énergétique, les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'eau et la production de déchets.

L'indicateur 2018 de consommation énergétique pour les bureaux est de 182 kWhEF/m².an. La consommation énergétique diminue de 1,6 % par an depuis 2010. Le Baromètre présente également les obligations réglementaires, les freins et les leviers pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments tertiaires. Pour la première année, un focus est réalisé sur l'enjeu carbone pour le secteur immobilier.

Disponible au lien suivant : <http://workplacemagazine.fr/Actualites/Immobilier-et-exploitation/Fiche/5382333/Barometre-de-la-performance-energetique-et-environnementale%252C-nouvelle-edition#.XEcz9lxKjD5>

Baromètre 2018 de l'Immobilier Responsable

Envirobot Occitanie – 19/01/2019

envirobot
OCCITANIE

BDO/QDO

OBSERVATOIRES

ÉVÉNEMENTS

FORMATIONS

DE BAROMETRE L'IMMOBILIER RESPONSABLE 2018

GOVERNANCE
CLIMAT INVESTISSEMENT
PLANETE TRANSPARENCE
SOCIETALE RISQUES BIODIVERSITE

Baromètre 2018 de l'Immobilier Responsable | OID

28-01-19 ETUDE-OBSERVATOIRE | SOURCE : PLAN BÂTIMENT DURABLE

BIODIVERSITÉ GOUVERNANCE-CHOIX OPÉRATIONNELS

L'OID, en partenariat avec l'IEIF et l'ASPIM, publie le premier baromètre de l'Immobilier Responsable.

Ce Baromètre vise à accompagner les gérants immobiliers en proposant une mesure périodique du niveau d'avancement des acteurs de l'immobilier d'investissement sur l'intégration des 18 enjeux du reporting sur les thématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans leurs stratégies.

Ces travaux répondent à deux attentes :

- Proposer un aperçu de la part et du poids (financier notamment) des acteurs de l'immobilier qui peuvent être considérés comme responsables
- Dans la lignée du Baromètre de la performance énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires³, l'OID souhaite offrir au secteur de l'immobilier d'investissement une visibilité des pratiques actuelles et favoriser l'émergence des meilleures d'entre elles dans la prise en compte des principaux enjeux ESG

[Lire l'article complet et télécharger le Baromètre 2018 de l'Immobilier Responsable](http://www.envirobot-oc.fr/Barometre-2018-de-l-Immobilier-Responsable-OID)

Disponible au lien suivant : <http://www.envirobot-oc.fr/Barometre-2018-de-l-Immobilier-Responsable-OID>

Baromètre 2018 de la performance énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires

Envirobot Occitanie – 19/01/2019

envirobat
OCCITANIE

BDO/QDO

OBSERVATOIRES

ÉVÉNEMENTS

FORMATIONS

DE LA BAROMETRE PERFORMANCE 2018 ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES BATIMENTS TERTIAIRES ANALYSES CONSOMMATION NORMES

Baromètre 2018 de la performance énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires | OID

28-01-19 ETUDE-OBSERVATOIRE | SOURCE : PLAN BÂTIMENT DURABLE

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU BÂTI (QEB) TERTIAIRE

Le baromètre 2018 de la performance énergétique et environnementale présente les principaux indicateurs sur les bâtiments de bureaux, les commerces et les bâtiments de logistique.

Les indicateurs du baromètre 2018 de la performance énergétique et environnementale portent sur :

- la consommation énergétique,
- les émissions de gaz à effet de serre,
- la consommation d'eau,
- la production de déchets.

Ce rapport d'étude présente également les obligations réglementaires, les freins et les leviers pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments tertiaires. Un focus est réalisé sur l'enjeu carbone pour le secteur immobilier.

Lire l'article complet et télécharger

Disponible au lien suivant : <http://www.envirobat-oc.fr/Barometre-2018-de-la-performance-energetique-et-environnementale-des-batiments-tertiaires-OID>

La consommation d'énergie baisse dans le tertiaire, trop peu

Greenunivers – 22/01/2019

La consommation d'énergie baisse dans le tertiaire, trop peu

Par **Thomas Blossville** - 22 janvier 2019



(Crédit : Plan bâtiment durable)

La consommation énergétique des bureaux diminue. « Cette tendance est confirmée par une analyse à périmètre constant et après correction de la rigueur climatique sur les 7 dernières années », signale l'Observatoire de l'immobilier durable dans l'édition 2018 de son Baromètre des performances énergétiques et environnementales des bâtiments tertiaires (lire ci-dessous). Elle diminue aussi pour...

Disponible au lien suivant : <https://www.greenunivers.com/2019/01/la-consommation-denergie-baisse-dans-le-tertiaire-trop-peu-195864/>

Immobilier responsable : 18 indicateurs pour repérer les enjeux principaux

Batiactu – 22/01/2019



Le respect de l'environnement en tête

Pour parvenir à dégager les principaux axes, c'est plus de la moitié du secteur de l'immobilier d'investissement en France (56 % précisément) qui a été scrutée : sociétés civiles de placements immobiliers, organismes professionnels de placement collectif (OPCI), investisseurs institutionnels et sociétés d'investissement immobilier cotée (SIIC), tous ont été observés. Le montant global des biens incorporés dans le périmètre de l'OID atteint les 338 Mrds €, dont un tiers chez les investisseurs institutionnels et un quart géré par des SIIC. Un benchmark des référentiels d'évaluation extra-financière a été réalisé afin d'identifier les fameux critères les plus importants. L'Observatoire note : "La majorité des référentiels prend en compte la qualité du reporting sur les démarches extra-financières (transparence, exhaustivité, périodicité, fiabilité) et l'existence d'indicateurs, d'objectifs et d'initiatives sur certains thèmes".

Des objectifs hétérogènes selon les acteurs

L'OID a, en tout, relevé 39 items différents, relevant des enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance, qu'elle a ensuite trié et classé selon leur "niveau de matérialité". Ainsi, les enjeux "matériels" doivent être acceptés comme étant prioritaires pour tous les acteurs, alors que les "non matériels" sont davantage liés à des contraintes réglementaires plus larges (Droits de l'Homme, conditions de travail, rémunération des salariés). Julien Mauffrey, directeur des études chez Aspim, témoigne : "Il est notable que les différents acteurs de l'immobilier d'investissement ont des objectifs et des obligations très hétérogènes, mais ils ont tous un point commun : l'actif immobilier. Et c'est bien à ce niveau que sera évaluée l'appréhension des enjeux ESG, notamment pour les professionnels de fonds non cotés que nous représentons". L'expert estime que se positionner au niveau de l'actif permet d'avoir une perspective plus opérationnelle des actions déployées, ce qui est une vision plus fine que celle généralement adoptée par les gestionnaires.

Inscrivez votre adresse E-mail

Je m'inscris à la Newsletter

RSE. Quels items un investisseur ou gestionnaire d'actifs doit-il considérer pour répondre à des enjeux à la fois environnementaux, sociétaux et de gouvernance ? L'Observatoire de l'immobilier durable (OID) s'est penché sur la question et a défini 18 indicateurs clés. Explications

Alors que la finance responsable se structure et que le cadre réglementaire évolue rapidement pour favoriser une gestion responsable des actifs, le monde de l'immobilier s'interroge sur la pertinence des indicateurs à suivre en priorité : biodiversité ? Impact sociétal ? Mobilité durable ? Empreinte carbone ?... Afin d'y voir plus clair, l'Observatoire de l'immobilier durable (OID) propose, pour ses chiffres de 2018, de dépasser la seule performance énergétique des bâtiments pour élargir le scope aux enjeux "environnementaux, sociétaux et de gouvernance" (ESG).

Sans surprise, les plus courants sont ceux portant sur des notions environnementales : énergie, climat, eau, déchets et obtention de certifications ou de labels. Pour les SIIC, c'est l'énergie qui arrive en tête (96 %) loin devant la biodiversité (57 %), tout comme pour les fonds non cotés (SCPI et OPCI grand public) qui placent la question énergétique en tête (49 %) devant celle des ressources et déchets (36 %). Chez les investisseurs institutionnels, c'est l'eau qui domine les indicateurs (80 %) devant le carbone (76 %). Les problématiques liées à l'humain n'arrivent qu'ensuite chez tous les acteurs de l'immobilier durable : la publication de plans d'actions engageant des achats responsables concernent 46 % des SIIC, tandis que celle d'un impact social positif est constatée dans 40 % des cas. Pour les SCPI et OPCI, le "confort et bien être" est suivi à 29 % et la mobilité à 24 %. Enfin, pour les investisseurs institutionnels, la santé et la sécurité des occupants disposent d'indicateurs dans 32 % des cas.

À LIRE AUSSI | [L'immobilier tertiaire cherche à devenir responsable et durable](#)

Sur tous les critères évalués, 18 ont été retenus par l'Observatoire de l'immobilier durable (voir encadré). Outre les classiques "Energie", "Carbone", "Eau", "Déchets", "Biodiversité" ou "Mobilité", on voit apparaître les thématiques liées aux occupants : "Sécurité & santé", "Confort & bien-être", "Accessibilité", "Impact territorial & emploi" ou "Services rendus". Enfin, à l'échelle non plus des actifs mais des équipes en charge de l'investissement et de la gestion immobilière, l'OID met en avant une "Ethique des affaires", des "Achats responsables" ou encore une meilleure gouvernance prenant en compte tous les enjeux susmentionnés.

Disponible au lien suivant : <https://www.batiactu.com/edito/immobilier-responsable-18-indicateurs-reperer-enjeux-55244.php>

Plan Bâtiment Durable : Rapport d'activité 2018

Plan Bâtiment Durable – 28/01/2019

Au mois de novembre, le Plan Bâtiment Durable a publié le 4ème rapport de suivi de la charte pour l'efficacité énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires publics et privés. Ce rapport, conduit par l'IFPEB et l'OID, dresse le bilan de cinq années d'actions volontaires des acteurs du parc tertiaire en faveur de l'efficacité énergétique et environnementale et témoigne ainsi de la dynamique engagée.

Tous les rapports et notes publiés par le Plan Bâtiment Durable sont téléchargeables sur le site Internet de la mission. Ils font l'objet d'une large diffusion auprès de la presse et des partenaires.

Convaincu de la force du collectif, l'OID propose un nombre croissant d'outils open source grâce au soutien de ses membres. Complémentaires des études et des baromètres, ces outils visent à accompagner les acteurs immobiliers dans la mise en œuvre de démarches sur les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Après la publication de l'outil de Due diligence responsable en juillet 2018 et la sortie du premier Baromètre de l'Immobilier Responsable en décembre 2018, deux outils seront disponibles en 2019, respectivement sur les Achats responsables pour les métiers de l'immobilier et sur la Cartographie des risques physiques climatiques.»

Loïs Moulas
Directeur général de l'OID

L'année 2018, qui consacre cinq ans de dynamique volontaire, a été marquée par de nouvelles signatures, particulièrement dans le parc public, et par la publication d'un quatrième rapport de suivi conduit par l'IFPEB et l'OID au titre du secrétariat technique de la charte.

Depuis le lancement en 2017 de la nouvelle version de la charte tertiaire, le secrétariat technique est bénévolement assuré par l'IFPEB et l'OID dont les forces conjuguées permettent une véritable expertise d'analyse du parc tertiaire. Fin 2018, après plusieurs semaines d'échanges avec les signataires de la charte, le quatrième rapport de suivi de la charte livre un bilan d'étape de cinq années de dynamique volontaire.

Un cycle de conférences en partenariat avec l'Observatoire de l'Immobilier Durable

Depuis 2014, l'OID, associé au Plan Bâtiment Durable, déploie un cycle de conférences intitulé « Immobilier et perspectives ». Accueillant plus d'une centaine de participants à chaque séance, l'année 2018 a été l'occasion d'inviter Xavier Lepine, président du directoire du Groupe La Française, pour une conférence sur le thème des millenials et de leur rapport à l'immobilier, et Dominique Desjeux, Professeur émérite d'anthropologie sociale et culturelle, pour explorer la thématique des nouvelles mobilités et leur impact sur la ville de demain.

Ce cycle de conférences se poursuit en 2019 : une première séance est programmée en février : « l'immobilier durable doit-il être low tech ? ».

Immobilier durable : peut mieux faire

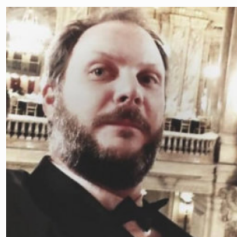
Immoweek – 24/01/2019

Immobilier durable : peut mieux faire

ACTUALITÉS

GREEN & INNOVATIONS

le 24 Jan 2019



Le parc immobilier tertiaire consomme, globalement, de moins en moins d'énergie, selon les derniers résultats de l'Observatoire de...



INSCRIVEZ-VOI

Adresse email

LE 13H D'

Disponible au lien suivant : <http://www.immoweek.fr/bureaux/actualite/immobilier-durable-peut-mieux-faire/>

Les 12 événements de février

Le Flux – 31/01/2019



Accueil > Bâtiment connecté > Les 12 événements de février

Les 12 événements de février



- Conférence OID-PBD « L'immobilier durable doit-il être low tech ? »

Low tech versus high tech ? Dans le bâtiment, la tendance est plutôt aux innovations technologiques... Cependant, est-il possible de rénover et de construire de manière performante sans recourir au « 100% techno » ? Comment privilégier le recyclage, la modularité, la réparabilité et la sobriété ? Le Plan bâtiment durable et l'Observatoire de l'immobilier durable se proposent de réfléchir à ce sujet à l'occasion d'une table-ronde, en présence de **Philippe Bihouix**, auteur de « **L'âge des low tech : vers une civilisation technologiquement soutenable** ». **Le 20 février, à Paris. Pour en savoir plus**

Disponible au lien suivant : <https://www.le-flux.fr/actualites/les-12-evenements-de-fevrier/>

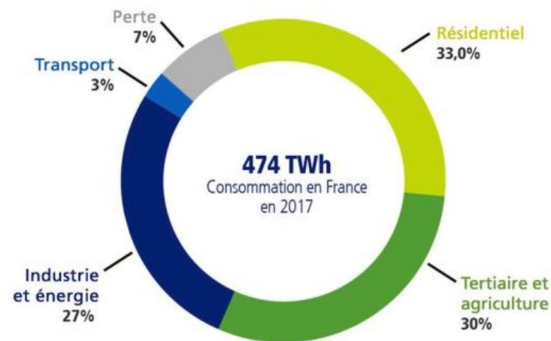
Entreprises : réduire les factures d'électricité et de gaz (1/2)

Le Figaro – 04/02/2019

L'Observatoire de l'Immobilier Durable ⁽¹⁾ souligne la voracité des entreprises en terme de consommation d'énergie. Or cela est néfaste pour leur santé financière. Mais des solutions existent pour réduire les factures d'électricité et de gaz des entreprises.

1- Marché de l'énergie pour les professionnels / marché de l'énergie pour les particuliers: quelles différences?

En terme de consommation énergétique, les médias ont tendance à se concentrer sur l'usage domestique, alors que ce sont bien les entreprises qui absorbent la majorité de l'énergie distribuée dans l'Hexagone. Pour preuve, en 2017, **les trois secteurs d'activités professionnels captaient 57% de l'électricité** sur le territoire français. Ce pourcentage s'élève même à 27% pour le seul secteur industriel.



La consommation d'électricité par secteurs en France en 2017

Tout comme les particuliers, les professionnels ont été affectés par la libéralisation du marché de l'énergie en 2007. Ils conservent tout de même plusieurs spécificités.

La première spécificité du marché de l'énergie pour les professionnels est que les consommateurs ont des besoins bien plus importants en électricité et en gaz. D'où l'usage d'une typologie en propre: tarifs bleu, jaune et vert pour l'électricité et tarifications T1, T2, T3, T4 et TP pour le gaz.

Sur le marché des professionnels, on ne rencontre pas les mêmes fournisseurs d'énergie (on en décompte plus de 30). Pour se démarquer, certains proposent des offres vertes élaborées (Vattenfall, Enovos, Urban Solar Energy). Vattenfall propose aussi des prix fixes sur une durée limitée. D'autres, comme Direct Energie, font preuve de flexibilité car n'engagent pas leurs clients. Certains fournisseurs comme Énergies Libres ont décidé de se concentrer exclusivement sur la vente d'énergie à des professionnels en offrant un service sur mesure, du début à la fin du contrat, pour chaque client. Par exemple le fournisseur propose notamment des prix fixes ainsi que l'optimisation de puissance pour les entreprises qui consomment seulement à une certaine période de l'année.

La dernière différence concerne les contrats d'énergie. Celui d'un professionnel n'est pas soumis aux mêmes règles qu'un contrat domestique. Il n'est par exemple pas rare qu'un **engagement lie le professionnel au fournisseur qu'il a choisi pour plusieurs années**, même si cela garantit généralement des prix fixes sur la durée du contrat. De fait, pour résilier son contrat, le professionnel doit respecter un délai de préavis allant de 45 à 60 jours. Or, cette pratique est totalement interdite dans le cadre d'un contrat domestique.

2- Choisir son fournisseur quand on est un professionnel: conseils

Pour pouvoir choisir le fournisseur le mieux adapté à ses besoins, il faut déterminer précisément ses besoins en énergie, pour établir son profil.

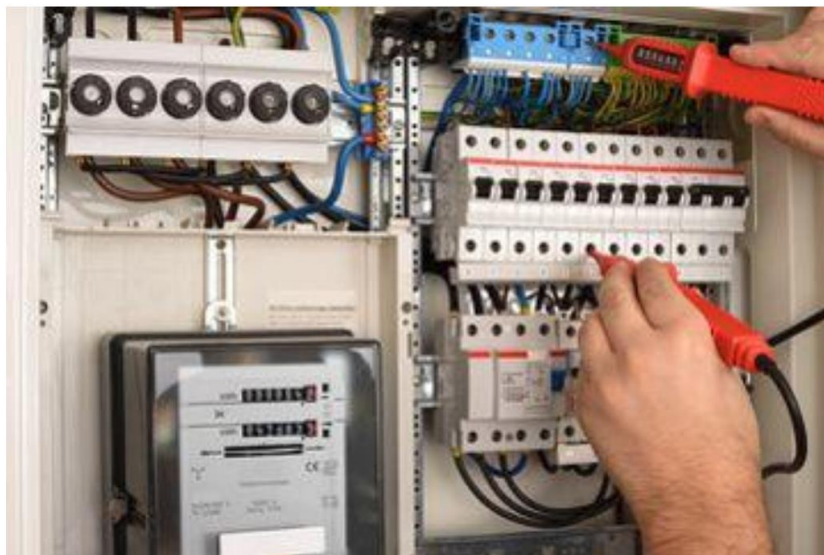
Pour l'électricité, il faut estimer la puissance du compteur:

- Les petits consommateurs (puissance entre 3 et 36 kVA) souscrivent un profil bleu
- Ceux qui souscrivent une puissance comprise entre 37 et 250 kVA souscrivent un tarif jaune
- Enfin, les gros consommateurs (puissance supérieure à 250 kVA) souscrivent des tarifs verts.

Entreprises : réduire les factures d'électricité et de gaz (2/2)

Le Figaro – 04/02/2019

Pour le gaz, c'est la consommation annuelle de référence (CAR) qui détermine l'option tarifaire (T1,T2, T3,T4, TP).



Une fois le profil défini, il faut comparer la multitude d'offres proposées pour trouver la plus économique. C'est d'autant plus important que, comme dit plus haut, cette souscription engage généralement plusieurs années. **Ce processus peut être fastidieux et complexe** pour un non-initié. Pour faciliter cette démarche, il est cependant possible de tout faire en ligne, ou même **d'être accompagné par un expert par téléphone au 09 74 59 19 51 (numéro gratuit)**.

3- Le courtage énergétique: la solution pour aider l'entreprise à faire des économies sur ses factures?

Il est souvent bien plus difficile pour un professionnel que pour un particulier d'analyser sa facture d'énergie: elle contient bien plus de données, comme le mécanisme de capacité, parfois difficile à décrypter.

De plus, il existe des options particulières pour les professionnels. Mais ces derniers en **profitent assez peu ou mal, car il faut un bon niveau d'information pour choisir la plus adaptée à sa situation**. Par exemple, les tarifs jaunes et vert permettent de souscrire un contrat avec des prix horosaisonniers. Mais celui-ci n'est intéressant que si l'activité de l'entreprise est saisonnière.

Enfin, le professionnel a des échéances à respecter, notamment en terme de résiliation de contrat, **il doit prêter attention au préavis imposé par le fournisseur pour changer de fournisseur au moment nécessaire s'il souhaite optimiser ses factures**.

Ainsi, un professionnel peut recevoir des factures d'énergie importantes sans pouvoir ni les déchiffrer, ni comprendre comment les réduire. Le courtier énergétique peut être un bon recours: il va **analyser les factures d'énergies d'une entreprise et la conseiller pour faire des économies**. La démarche en ligne est très simple, il suffit d'envoyer une facture par mail à cette adresse: courtierenergie.pro@selectra.info.

Disponible au lien suivant : <http://www.lefigaro.fr/moins-depenser/entreprises-reduire-les-factures-d-electricite-et-de-gaz-20190130>

2019 will be the year of adaptation to climate change: the French perspective

GRESB – 14/02/2019



ABOUT ASSESSMENTS MEMBE

2019 will be the year of adaptation to climate change: the French perspective

February 14, 2019 By OID



Credit : 贝莉儿 on Unsplash

Decreasing energy consumption (of buildings in particular) is one of the major priorities of energy and climate policy in France following the Paris Agreement in 2015. This decrease considers all activity areas, especially real estate, which accounts for a large share of French carbon emissions (27%). With its first “Low Carbon National Strategy”, France is engaged to reduce GHG emissions by 75% by 2050. Going even further, The City of Paris has committed to reducing carbon emissions by 40% by 2030.

Undeniably, in the context of climate change, all economic sectors are required to adapt. In France, the second edition of the **National Plan for Adaptation to Climate Change** was released last December, in order to increase societal resilience in reaction to chronic and acute climate change-related hazards. The real estate sector is directly affected by such hazards, and OID takes an active part in the process of applying this adaption.

Regarding existing buildings, the upcoming national news concerning responsible real estate is detailed in the **Commercial Real Estate Decree**. It sets guidelines regarding real estate actors obligation to reduce energy consumption of commercial buildings. Concerning new developments, the **Environmental Regulation 2020** will apply energy and carbon criteria to all new buildings.

We are reaching a tipping point this year in hopes of achieving a low-carbon economy. In order to limit global warming to 2 degrees, we need to ensure a change in global economic direction. In France, ADEME and CDP launched the “**Assessing low Carbon Transition (ACT) – Trajectoire 2°**” initiative. The real estate industry is also affected by this process, following the Low Carbon National Strategy, which will be published during the first half of 2019.

OID takes part in the progress of responsible finance in France, encouraging institutional investors, listed companies and management companies to be transparent and proactive in the integration of environmental, social and governance stakes in their investment processes. Through the 18 ESG issues presented in the Barometer of Responsible Real Estate, OID assesses the state of advancement of real estate investing companies and brings inputs to the understanding of that nebulous topic.

Disponible au lien suivant : <https://gresb.com/2019-will-be-the-year-of-adaptation-to-climate-change-the-french-perspective/>

Revue de presse achats - semaine du 11 au 15 février

Décision Achats – 15/02/2019

Décision-Achats.fr

Tool box Vos events Cercle des experts Livres b

STRATÉGIE ACHATS ÉCOSYSTÈME ACHATS PUBLICS FLEET IT / DIGITAL TRAVEL WORKSPACE AUTRES ACHATS RH

Revue de presse achats - semaine du 11 au 15 février

Publié par Aude Guesnon le 15 févr. 2019 - mis à jour à 07:39



Recevez notre newsletter

Mon email

Ok

Vous n'avez pas eu le temps de surfer cette semaine? La rédaction a sélectionné, pour vous, des articles parus cette semaine sur le Web et

Disponible au lien suivant : <https://www.decision-achats.fr/Thematique/strategie-achats-1236/Breves/Revue-presse-achats-semaine-fevrier-337384.htm#GIJwIXyFerAGy7Zm.97>

ESG/ISR : quelles évolutions en matière de stratégie et de reporting ?

Présentation du 1er Baromètre de l'Immobilier Responsable

IEIF – 21/02/2019

Avec les interventions de :



Marianne de BATTISTI

Membre du Comex en charge de l'Innovation et de la Communication
ICADE



Loïs MOULAS

Directeur Général
OID



Nathalie ROBIN

Directeur Immobilier
BNP PARIBAS CARDIF
Président du Comité Immobilier
FFA

Quelques mois après la publication des recommandations du Groupe d'experts européens sur la finance durable, deux ans après l'application du décret sur le *reporting* ESG-climat et quelques mois avant la sortie du Label ISR immobilier, l'OID, en partenariat avec l'IEIF et l'ASPIM, a récemment publié le premier Baromètre de l'Immobilier Responsable afin d'accompagner et de mobiliser les investisseurs et gérants immobiliers dans ce mouvement de fond.

Quel est le niveau d'avancement du secteur de l'immobilier d'investissement dans l'intégration d'une démarche ESG (Environnement, Social, Gouvernance) à la stratégie ?

Quelles sont les meilleures pratiques actuellement mises en œuvre dans la profession ?

Comment identifier des enjeux communs aux différentes catégories d'acteurs (foncières cotées, fonds non cotés et investisseurs institutionnels), alors que leurs intérêts et obligations de reporting diffèrent ?

Quels indicateurs retenir pour mener l'analyse de la performance extra-financière d'un fond immobilier et la rendre plus visible ?

Loïs Moulas, Directeur de l'OID reviendra sur la méthodologie suivie dans l'élaboration du baromètre et en présentera les éléments clés, tandis que **Nathalie Robin**, Directeur immobilier – BNP Paribas Cardif – membre du comité d'experts ayant contribué à cette première édition, et **Marianne de Battisti**, Membre du Comex en charge de l'Innovation et de la Communication – Icade, témoigneront de leurs expériences respectives dans la mise en place de ces nouvelles pratiques.

Disponible au lien suivant : <https://www.ieif.fr/actualites/prochaine-reunion-adherents>

La "low-tech" est-elle une solution pour l'immobilier durable ? (1/2)

Batiactu – 20/02/2019

La "low-tech" est-elle une solution pour l'immobilier durable ?

Grégoire Noble, le 20/02/2019 à 17:00



développement durable © Thinkstock

 Inscrivez votre adresse E-mail

[Je m'inscris à la Newsletter](#)



ANTICIPATION. Une croissance infinie dans un monde aux ressources limitées est-elle possible ou souhaitable ? La construction doit-elle compter sur la technologie pour résoudre cette épineuse question ou au contraire se tourner vers des solutions plus frugales ? Éléments de réponse avec Philippe Bihoux, ingénieur centralien et auteur d'un ouvrage sur le sujet.

PARTENAIRES

C'est l'éternel débat entre tenants de la technologie, qui ont foi en l'ingéniosité pour sortir l'humanité de tous les dangers, et ceux qui prédisent des lendemains qui déchantent et militent pour une décroissance raisonnée. "Cornucopiens" contre "collapsologues". Ingénieur travaux passé chez Bouygues, Philippe Bihoux est l'auteur du livre "L'Âge des low-tech". Invité par l'Observatoire de l'immobilier durable dans un cadre de conférences, il s'exprime sur le sujet de l'épuisement des ressources planétaires : "Les ressources sont considérées comme non renouvelables si elles ne se régénèrent pas à l'échelle d'une vie humaine. On tape donc dans un stock qui, même s'il est très important, diminue". Le spécialiste évoque principalement les métaux et le secteur de l'énergie. Il poursuit : "L'ingéniosité humaine permet de repousser les limites". Mais cela est-il souhaitable ?

À LIRE AUSSI

[La "croissance verte" est-elle un mirage ?](#)

[La transition énergétique, pas très écologique ?](#)

Dans l'immédiat après-guerre, en pleine période de reconstruction, de découverte du potentiel de l'énergie nucléaire et d'exploration spatiale, des biologistes s'alarment déjà d'un potentiel épuisement des ressources terrestres. L'architecte Richard Buckminster Fuller, le concepteur du dôme géodésique, leur oppose la notion de dématérialisation, à l'image de ce qu'il est arrivé lors du passage des impulsions du télégraphe aux ondes radio. Quelques années plus tard, juste avant le premier choc pétrolier, est publié le rapport Meadows, du Club de Rome, intitulé "Les limites de la croissance (dans un monde fini)". Les auteurs évoquent une croissance zéro. Mais là encore, des avis contraires surgissent, notamment celle de l'économiste William Nordhaus qui estime alors que la découverte d'une source énergétique infinie, comme la fusion nucléaire réglerait tout. Cependant, 40 ans plus tard, la technologie n'est toujours pas maîtrisée, et la croissance économique de la Chine et de l'Inde ont relancé le débat sur l'épuisement des ressources.

Disponible au lien suivant : <https://www.batiactu.com/edito/low-tech-est-elle-solution-immobilier-durable-55550.php>

La "low-tech" est-elle une solution pour l'immobilier durable ? (2/2)

Batiactu – 20/02/2019

Oui, les métaux se recyclent, mais...

Philippe Bihoux reprend : "Qu'est-ce qu'une réserve minière ? C'est une ressource géologique identifiée et exploitable à coût compétitif". Il existe donc plusieurs façons de l'étendre : d'abord en explorant tous les territoires afin de mieux identifier les gisements. Ensuite, grâce à des progrès techniques qui permettent d'accéder à des ressources de moins en moins concentrées. Mais le prix aura tendance à augmenter "puisque l'on va chercher plus loin et que c'est plus compliqué". En théorie donc, il n'y aura pas de pénurie. En pratique, les choses sont bien différentes. "Au sujet de l'énergie, les renouvelables utilisent davantage de métaux pour leurs câbles, et parfois des terres rares pour les aimants permanents des éoliennes les plus puissantes ou l'indium et le gallium pour du photovoltaïque". Ces ressources ne sont pas infinies, même si le cuivre, par exemple, peut se recycler (presque) à l'infini, contrairement au pétrole qui brûlé se retrouve dans l'atmosphère ou aux plastiques dont les propriétés se dégradent peu à peu. Le futurologue tempère cette vision idyllique du recyclage des métaux : "Elle est utopique face à notre façon de consommer et de concevoir des produits".

L'auteur note l'usage dispersif ou dissipatif des métaux, qui les rendent irrécupérables, à l'image du titane dont une infime partie est utilisée sous forme de métal (aéronautique) et donc l'immense majorité termine en poudre de TiO2, non récupérable. De même, la tendance à recourir à des alliages particuliers conduit à des métaux de moindre pureté lors du recyclage. "Un phénomène qui prend des proportions extrêmes dans le numérique où les quantités mises en jeu sont infimes, parfois quelques milligrammes, mais où une quarantaine de métaux sont employés dans un smartphone", assène-t-il. De ce fait, le moindre téléphone est recyclé à... moins de 1 %. Bien loin de favoriser l'économie circulaire, la technologie s'en éloignerait. "Dans le domaine du bâtiment, la recherche d'efficacité est à différencier de la sobriété", souligne l'ingénieur pour qui, la "low tech" n'est pas un retour à l'âge de pierre mais une prise de conscience des effets

de la consommation pour s'orienter vers des solutions résilientes, autonomes, sobres ou agiles.

À LIRE AUSSI

[Pénurie de métaux rares : la transition énergétique est-elle menacée ?](#)

["Nos villes intelligentes et écoquartiers sont fabriqués en Chine", G.Pitron](#)

La technologie ne sera pas omnipotente


"Construire moins, arrêter d'artificialiser les sols, mieux utiliser les mètres carrés existants...", énumère Philippe Bihoux, avec des exemples d'habitat partagé, de mutualisation des espaces entre semaine et weekends. Il évoque également la sobriété de l'usage, qui consiste tout simplement à chauffer moins : "Isoler un corps avec un pull est plus facile qu'isoler un bâtiment entier". Il concède toutefois qu'il ne s'agira pas de tomber dans l'inconfort. Le prospectiviste reprend : "Sur la question de conception, il faut économiser les ressources, prévoir la capacité de réparer, faire durer, et enfin recycler en fin de vie". Cependant, en immobilier comme dans tous les autres secteurs (électronique, automobile) la tendance serait à l'accélération de l'obsolescence des espaces commerciaux ou tertiaires. D'où une réponse grâce à la modularité des constructions qui ne seraient plus mono-orientées vers une seule activité, tertiaire ou logement. [Un concept à rapprocher de la réversibilité défendue par l'architecte Patrick Rubin \(Canal Architecture\)](#). L'ingénieur appelle enfin à s'interroger sur la notion de "progrès" qui se trouve supplantée par celle "d'innovation" : "Le progrès de la productivité c'est produire plus avec moins d'efforts humains. C'est donc les remplacer par des machines et du numérique. Or il y a du chômage. Peut-être faudrait-il inverser le paradigme et générer du travail local ?". Selon l'expert, la réponse ne sera donc pas purement technique, mais sociotechnique, voire culturelle. "A chaque fois que l'on gagne en efficacité, il y a un effet rebond qui grignote cette efficacité ou qui ouvre de nouveaux usages, comme la data informatique. Il faut changer les manières de faire. Il faudra se bousculer". Faute de quoi le réveil risque d'être difficile.

Disponible au lien suivant : <https://www.batiactu.com/edito/low-tech-est-elle-solution-immobilier-durable-55550.php>

MANEXI rejoint l'OID, Observatoire de l'Immobilier Durable

Edubourse – 22/02/2019

Bureau d'études techniques de 60 collaborateurs, et filiale du groupe Prunay, MANEXI développe depuis plus de 20 ans une expertise reconnue en assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, diagnostic, et expertise technique sur toutes les facettes des métiers du bâtiment, de l'industrie, des infrastructures et de l'aménagement du territoire. Son spectre d'intervention lui permet d'accompagner les Maîtres d'Ouvrage et donneurs d'ordres publics et privés dans leurs projets de gestion de patrimoine : audits techniques et mesures, amélioration de la performance environnementale, diagnostics réglementaires, audit et gestion du risque réglementaire et industriel.

 [Téléchargez gratuitement le guide](#)
Dopez vos plus-values

MANEXI, acteur de l'écologie immobilière

Engagé au quotidien pour une évolution durable et vertueuse des bâtiments, MANEXI aspire à améliorer la qualité de vie des usagers et des habitants par ses missions, mais également à réduire la facture énergétique des propriétaires et aider les gestionnaires à optimiser le fonctionnement des équipements. Grâce à ses connaissances pointues des problématiques énergétiques, environnementales et réglementaires, MANEXI va au-delà des besoins traditionnels pour progresser dans l'harmonie entre l'immobilier et l'environnement.

C'est dans la continuité de cette démarche que MANEXI a choisi de rejoindre les membres et partenaires de l'Observatoire de l'Immobilier Durable, parmi lesquels figurent les leaders de l'immobilier tertiaire en France, avec une ambition commune : agir pour un immobilier plus responsable.

Cette ambition est d'autant plus nécessaire que pour 2019 sont attendus le Décret tertiaire et l'arrêté conjoint, qui définissent les modalités de l'obligation de réduire les consommations énergétiques des bâtiments tertiaires de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050. Issue de la Loi Grenelle 1, cette obligation a été reprise par l'Article 175 de la Loi Elan de novembre 2018. L'année 2019 sera marquée par la concertation sur le projet de Décret et la mise en place de la plateforme OPERAT de collecte des consommations énergétiques pour une entrée en application en janvier 2020. Également, avec l'élaboration de la Réglementation environnementale 2020, les bâtiments neufs seront aussi concernés en sachant que contrairement aux réglementations thermiques précédentes, cette réglementation intégrera l'enjeu carbone au côté de l'enjeu énergie.

« Depuis 1993, MANEXI participe autant que faire se peut à une meilleure diffusion des bonnes pratiques sur l'ensemble de ses métiers (performance énergétique, impact environnemental, maîtrise du risque

sanitaire), que ce soit par le biais de publications (synthèse des audits énergétiques publiée en 2015 puis 2017), la participation aux travaux de normalisation (notamment avec l'AFNOR) ou en développant des outils (plateforme de partage des consommations énergétiques). L'OID nous semble parfaitement en phase avec cette culture du partage et nous sommes donc très heureux de rejoindre ses membres, acteurs engagés de l'immobilier. Nous avons hâte de participer aux premiers groupes de travail et d'apporter notre contribution pour un immobilier plus durable. » annonce Damien Racle, Directeur Général de Manexi

Optimiser l'impact environnemental de l'immobilier par l'innovation

L'OID est un espace d'échange indépendant et transparent qui favorise le développement durable et l'innovation de l'immobilier français. Elle associe les acteurs privés et publics dans une vision partagée autour de sa raison d'être, penser l'immobilier responsable. L'OID a notamment pour but d'identifier et de partager les meilleures pratiques, d'élaborer des outils ouverts sur le développement durable pour le secteur de l'immobilier et de faire progresser les entreprises sur les enjeux de l'immobilier durable et de l'innovation.

En effet, le secteur du bâtiment représente 45 % de la consommation d'énergie finale et 27% des émissions de gaz à effet de serre en France. Réduire les consommations énergétiques des bâtiments existants constitue donc un axe prioritaire pour la politique énergétique et climatique française.

De fait, en décembre 2018 a été lancé le deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) pour la période 2018-2022. Son objectif est de préparer la société française au changement climatique, en impliquant les principaux secteurs de l'économie et les territoires.

En tant qu'entreprise concernée par ces défis écologiques et actrice dans ces avancées énergétiques, MANEXI et ses équipes sont fières de rejoindre cet espace d'échange et de collaboration vertueuse au sein duquel elles s'engagent à contribuer fortement.

À propos de MANEXI

Créé en 1993 et filiale du Groupe Prunay depuis mai 2015, MANEXI est un bureau d'études techniques spécialisé en immobilier et garant de son évolution durable et vertueuse. MANEXI accompagne les entreprises et les collectivités dans leur performance énergétique, environnementale et le respect de la réglementation sur toute la France, à travers des prestations telles que l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, le diagnostic (amiante, plomb ...), l'expertise technique et la formation.

Son équipe de 60 collaborateurs, ingénieurs et techniciens supérieurs, vise la performance dans ses missions pour offrir à ses clients des bâtiments plus sains, plus confortables et plus respectueux.

MANEXI est implanté en France à travers 4 agences : Boulogne Billancourt - Nantes – Lyon - Perpignan

Disponible au lien suivant : <https://www.edubourse.com/finance/actualites.php?actu=107768>

La politique d'Investissement Responsable d'Amundi Immobilier

Amundi Immobilier – 28/02/2019



Amundi Immobilier, filiale à 100% d'Amundi s'engage pour le développement de l'Investissement Responsable.

Sandrine Lafon-Ceyral, Directrice de la gestion des actifs, présente la démarche d'Amundi Immobilier, portée par l'ensemble de ses métiers.

Un engagement fort en faveur de critères ESG

Amundi Immobilier participe à de nombreuses réflexions de place sur l'investissement Socialement Responsable au sein des groupes de travail de l'Observatoire de l'Immobilier Durable ou encore avec l'ASPIM visant à promouvoir le 1er label ISR appliqué aux fonds immobiliers.

*Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance



Nos dernières certifications

Nos actions

Disponible au lien suivant : https://www.amundi.fr/fr_part/Nos-Savoir-Faire/Immobilier/La-politique-d-Investissement-Responsable-d-Amundi-Immobilier#Immeubles

La Tribune – 08/03/2019

Construire durable, habiter responsable, les nouvelles frontières de l'architecture

ÉVÈNEMENT Le Marché international des professionnels de l'immobilier (Mipim), qui se tiendra à Cannes du 12 au 15 mars 2019, aura pour thème « l'immobilier durable et responsable ». Les professionnels tentent de définir ce concept et d'apporter des réponses.

CÉSAR ARMAND

● L'immobilier durable et responsable, un simple effet de mode ? Le secteur du BTP demeurant le premier émetteur de gaz à effet de serre, il est permis d'en douter. Mais, de l'avis de la majorité des professionnels, ce type d'immobilier est devenu une réalité. « C'est un immeuble qui sait s'adapter aux transitions énergétique, carbone, écologique (biodiversité, matériaux...) et numérique », souligne Jean-Éric Fournier, directeur du développement durable de l'investisseur Covivio. Cela impose également davantage de flexibilité, notamment dans l'usage et l'occupation des lieux. »

Les architectes, qui portent la responsabilité de tous les aspects d'un bâtiment, de sa conception au suivi économique du projet, jugent au contraire qu'« il reste beaucoup à faire pour un urbanisme responsable, durable, écologique ». Le président du Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA), Denis Dessus, pense qu'il faut agir en priorité « sur une rénovation du bâti existant » et « sur la reconquête d'une cité capable d'intégrer des notions avancées sur la santé et la biodiversité, douce et inclusive ».

Les professionnels travaillent donc à l'atténuation de leur empreinte environnementale en accélérant les programmes en faveur de l'efficacité énergétique. Fort d'une base de données anonymisée de 17000 immeubles privés et publics d'un total de 37 millions de mètres carrés, l'Observatoire de l'immobilier durable (OID) plaide pour une approche globale. « On ne peut plus prôner la rénovation si on ne parle pas de sobriété des comportements, analyse son directeur Loïs Moulas, d'autant plus que cela pose d'autres questions, comme la comparaison avec les actions lourdes de rénovation. »

15%, c'est la moyenne de diminution des consommations après une rénovation dans un bâtiment tertiaire. « Transmettre un bâtiment sur un siècle et demi est une erreur, un passif plutôt qu'un actif », assène Robin Rivaton, directeur général de l'association Real Estech, qui promeut l'innovation dans l'immobilier. Il existe pourtant des outils pour simuler l'état du patrimoine dans le temps et anticiper la maintenance. Le gestionnaire Oxand, par exemple, récupère les informations-clés, crée une base de données et les modélise en un tableau de bord dynamique. « Cela produit un scénario de référence où il est possible de zoomer (type de chauffage, date de réhabilitation...) et de comprendre (performance énergétique, risque amiante...) afin de prioriser les travaux », précise Timothée Boutrolle d'Estaimbuc, son directeur chargé de l'immobilier public.

Une vision sur le long terme

Dans la construction neuve, les promoteurs-construc-teurs portent, eux, attention aux émissions de dioxyde de carbone dès le début du chantier. « Ces dernières années, on s'intéresse à l'énergie grise, les consommations nécessaires à la construction », explique Ludovic Chambe, directeur du développement durable chez CBRE, conseil et gestionnaire en immobilier d'entreprise, pour qui « c'est le signe que ça s'intensifie ». « Nous devons y penser à chaque phase de l'opération, de l'acquisition à l'exploitation en passant par les travaux », renchérit le promoteur Samuel Gelrubin, président du groupe Terrot. Les bureaux d'études coûtent un peu cher, confie-t-il, mais « nous savons qu'en termes de clim', de ventilation ou de chauffage ensuite, ce seront des coûts d'exploitation en moins ». Les clients finaux



Vers un bâtiment durable et responsable

Business Immo – 08/03/2019



ACTUALITÉS ÉTUDES ANNUAIRE TRANSACTIONS EMPLOI FORMATIONS KIOSQUE VIDÉOS ANNONCES INNOVATION IMMOBILIER iIN

Bureau Commerce Logistique Logement Hôtels / Loisirs Santé Carrières Territoires Green Juridique Finance Bourse

Vers un bâtiment durable et responsable

Depuis quelques années, l'urgence écologique impose de nouvelles responsabilités aux professionnels de l'immobilier d'entreprise. Le bâtiment durable et responsable est même un enjeu prioritaire des politiques publiques... Et cette révolution verte et vertueuse ne fait que commencer. Demain, les bâtiments les plus exemplaires pourraient bien devenir les « incontournables » des Mipim Awards.

Actualités > Green Publié le 08/03/2019 à 15:00

La transition vers un bâtiment durable et responsable a démarré lentement mais sûrement. Les professionnels du secteur se sont penchés prioritairement sur la problématique (...)

Vous souhaitez lire cet article PREMIUM ?

Il est réservé à nos abonnés  PREMIUM

[Se connecter](#) [S'abonner](#)

Et demain, quels awards ?

ET DEMAIN, QUELS AWARDS ?

[Consulter l'intégralité du dossier](#)

Disponible au lien suivant : <https://www.businessimmo.com/contents/107734/vers-un-batiment-durable-et-responsable>

Construire durable, habiter responsable, les nouvelles frontières de l'architecture

Société – 11/03/2019



ÉVÉNEMENT Le Marché international des professionnels de l'immobilier (Mipim), qui se tiendra à Cannes du 12 au 15 mars 2019, aura pour thème « l'immobilier durable et responsable ». Les professionnels tentent de définir ce concept et d'apporter des réponses.

Publié le 11-03-2019 à 10:39:58 par César Armand

L'immobilier durable et responsable, un simple effet de mode ? Le secteur du BTP demeurant le premier émetteur de gaz à effet de serre, il est permis d'en douter. Mais, de l'avis de la majorité des professionnels, ce type d'immobilier est devenu une réalité.

« *C'est un immeuble qui sait s'adapter aux transitions énergétique, carbone, écologique (biodiversité, matériaux...) et numérique, souligne Jean-Éric Fournier, directeur du développement durable de l'investisseur Covivio. Cela impose également davantage de flexibilité, notamment dans l'usage et l'occupation des lieux.* »

Les architectes, qui portent la responsabilité de tous les aspects d'un bâtiment, de sa conception au suivi économique du projet, jugent au contraire qu'« *il reste beaucoup à faire pour un urbanisme responsable, durable, écologique* ». Le président du Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA), Denis Dessus, pense qu'il faut agir en priorité « *sur une rénovation du bâti existant* » et « *sur la reconquête d'une cité capable d'intégrer des notions avancées sur la santé et la biodiversité, douce et inclusive* ».

Les professionnels travaillent donc à l'atténuation de leur empreinte environnementale en accélérant les programmes en faveur de l'efficacité énergétique. Fort d'une base de données

Disponible au lien suivant : https://www.societe.com/actualites/construire_durable_habiter_responsable_les_nouvelles_frontieres_de_l_architecture-34200.html

La stratégie socialement responsable des professionnels de l'immobilier s'intensifie

Option Finance – 11/03/2019

L'Investissement socialement responsable (ISR), qui consiste à intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à la gestion, est abordé depuis plusieurs années par les professionnels de l'immobilier. Désormais les démarches s'intensifient et les champs d'intervention s'élargissent, alors qu'un label ISR spécifique au secteur est en projet.

D'après les dernières données de l'AFG (Association française de gestion), l'Investissement responsable représente 1 081 milliards d'euros au sein de la gestion d'actifs en France. A fin septembre 2018, 157 fonds avaient obtenu le label public ISR (créé en 2015), pour un total de 41 milliards d'euros d'encours. Ce label ne concerne pas, à ce jour, les fonds immobiliers. Pourtant, la démarche socialement responsable irrigue de plus en plus les décisions des gestionnaires.

Un placement immobilier, par nature, au cœur des enjeux de la société

Le secteur du bâtiment est le deuxième émetteur de gaz à effet de serre en France derrière celui des transports, ce qui confère une responsabilité environnementale aux gestionnaires. De plus, tout actif immobilier remplit une mission auprès des acteurs de la société. Son impact sociétal sera particulièrement marqué pour des actifs accueillant des personnes âgées ou dépendantes par exemple. Enfin, en matière de gouvernance, les gestionnaires de fonds immobiliers sont en charge des actifs et peuvent s'imposer des critères de suivi des procédures et de transparence de l'information.

Au-delà des caractéristiques intrinsèques aux actifs, les critères ESG sont déjà pris en compte depuis un certain nombre d'années par les gestionnaires. Sur un marché de plus en plus concurrentiel, ils cherchent à répondre à une demande croissante des investisseurs, institutionnels comme particuliers, souhaitant donner du sens à leur épargne.

D'après le dernier baromètre de l'immobilier responsable publié par l'OID (Observatoire de l'immobilier durable), qui a analysé 56 % du secteur de l'immobilier d'investissement en France, les SCPI et OPCI grand public sont néanmoins encore loin derrière les SIIC dans la prise en compte de ces critères. La structuration de reporting ESG des SIIC est d'ailleurs perçue par le secteur de l'immobilier d'investissement comme faisant partie des plus élaborées.

Des fonds «verts» encore peu nombreux en immobilier

Sur le plan environnemental, l'Accord de Paris a permis de donner une réelle impulsion à la démarche des acteurs. A cela s'est ajouté en France l'objectif de diminution des consommations énergétiques des immeubles, fixé par la loi Elan depuis novembre 2018. De façon générale, les gestionnaires de fonds immobiliers ont souvent cédé les immeubles énergivores, pour se positionner sur les plus efficaces sur le plan énergétique. Ils diminuent ainsi l'empreinte carbone de leur portefeuille et renforcent sa résilience environnementale, dans une démarche de valorisation des actifs et de maîtrise des risques. Toutefois, très peu vont au-delà de cette démarche et, selon la dernière étude de Novethic, l'immobilier ne représente qu'une petite partie des 223 fonds environnementaux d'actifs non cotés en Europe (4 %). Ces fonds totalisent 57,6 milliards d'euros d'actifs. En France, seul Perial a développé un fonds «vert», avec sa SCPI PFO2 lancée il y a dix ans déjà et qui détient 2,1 milliards d'euros d'actifs fin 2018. Un objectif énergétique individuel à huit ans est assigné aux immeubles acquis.

Depuis juin dernier, les gérants de SCPI et d'OPCI peuvent candidater pour obtenir un label TEEC (Transition énergétique et écologique pour le climat). Pour le moment aucun de ces fonds n'a ce label. Ses conditions d'obtention sont très strictes. Un fonds SCPI doit investir au moins 90 % de ses encours dans l'immobilier vert et un fonds OPCI au moins 60 %. De plus, les acteurs immobiliers doivent s'orienter vers des démarches de certification de leurs parcs, ce qui constitue un processus coûteux, notamment s'il est appliqué à l'ensemble des actifs.

Des champs d'action élargis

Peu à peu les gestionnaires ont également investi les domaines de la santé, de la petite enfance, de l'hébergement pour seniors ou se sont attachés à accroître l'offre de logements dans les zones en forte tension foncière. Leur démarche répond ainsi à de vrais besoins sociétaux et enjeux démographiques. En structurant leur activité autour du capital développement immobilier, des opérateurs comme Novaxia ou Horizon AM, se sont spécialisés dans la transformation d'actifs pour répondre aux forts besoins en logements dans les grandes métropoles.

En 2017 le fonds «Hémisphère», lancé par CDC Habitat, est allé encore plus loin à travers une approche inclusive, avec l'objectif de financer 10 000 places d'hébergement d'urgence. Depuis, les initiatives se sont développées pour aider les plus démunis ou encore veiller à redynamiser des quartiers socialement défavorisés.

Le fonds Immobilier «Impact Investing», lancé par Cedrus Partners et géré par Swiss Life REIM, est ainsi constitué pour 80 % d'actifs classiques et pour 20 % de logements destinés aux plus démunis, à travers une coopération avec le Samu social et Habitat et Humanisme. L'utilité du projet pour la société dans son ensemble est ici affichée sur le même plan que le critère de la rentabilité.

Autre initiative récente : dans le logement social, Peri et l'ANRU ont lancé un fonds de 50 millions d'euros dédié aux quartiers prioritaires dans les grandes métropoles. Dans une logique de transformation urbaine ces logements sociaux devraient ensuite entrer dans le parc privé.

Des approches innovantes

Les critères extra-financiers font une pleine incursion dans l'univers de l'immobilier et de la finance, des objectifs s'appliquent également aux acteurs du social. Ainsi, dans le cadre du fonds «Hémisphère», Adoma, l'opérateur social en charge de la réinsertion du public accueilli au sein de ces logements d'urgence, est audité par KPMG sur la qualité de son accompagnement. Sa note conditionnera une rémunération variable qui viendra s'ajouter aux yers fixes versés, améliorant ainsi le rendement de l'investissement.

Une opération qui lie Swiss Life REIM et Cedrus Partners implique, elle, un reporting extra-financier à travers une collaboration avec un spécialiste de la mesure d'impact. L'objectif est de voir comment les associations partenaires améliorent la gestion de leurs différentes données, comme le nombre de personnes hébergées ou les types d'actions menées pour les réinsérer. ASPIM (Association française des sociétés de placement immobilier) a travaillé sur les critères permettant de déterminer quels fonds immobiliers pourront prétendre au label public d'ISR qui est en projet.

Il est à noter que pour les fonds immobiliers ce label constituerait un vrai tournant, en accélérant : en rendant plus exigeante encore la démarche responsable des gestionnaires !

Les enjeux de l'immobilier durable en 18 points clés

Médicis – 27/03/2019

L'article 173-VI de la loi relative à la transition énergétique contraint les investisseurs institutionnels à décrire la manière dont ils prennent en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Cette obligation les engage ainsi dans une gestion responsable de leurs actifs en incluant dans leur stratégie d'investissement des critères extra-financiers. Pour favoriser la transparence de l'information et définir les critères les plus importants, l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) a établi une liste de 18 indicateurs clés pour un Investissement Socialement Responsable (ISR).

ESG, enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance

La transition énergétique et écologique fait jouer un rôle majeur aux entreprises, acteurs de l'immobilier, investisseurs qui se doivent d'associer le financier et l'impact environnemental et social dans leur stratégie de développement durable et d'investissement responsable. L'évaluation de leur devoir d'information et de leurs pratiques dans cette responsabilité s'appuie sur le sigle international ESG correspondant aux critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. L'analyse et l'action sont portées bien au-delà des seuls indicateurs environnementaux.

Les critères ESG, critères de prise en compte du développement durable dans les stratégies, évaluent par exemple au niveau de :

- L'environnement : le recyclage des déchets, les émissions de CO², la consommation d'électricité, la prévention des risques environnementaux,
- L'aspect social : la formation des salariés, la qualité du dialogue social, le respect des droits des employés, la santé des occupants, le confort et le bien-être, l'accessibilité, l'accès au logement,
- La gouvernance : la lutte contre la corruption, l'indépendance du conseil d'administration, la vérification des comptes, la transparence sur la rémunération du dirigeant.

L'analyse se structure, les politiques se déploient depuis quelques années mais définir les critères les plus importants comme le ferait un « référentiel type » d'indicateurs objectifs est ce qu'a voulu faire l'Observatoire de l'Immobilier Durable pour apporter plus de clarté et une certaine harmonisation dans la responsabilité sociale des entreprises. Du point de vue des investisseurs institutionnels, les données ESG risquent bien d'influencer les intérêts financiers...

Les 18 indicateurs clés de l'OID

L'OID, Observatoire de l'Immobilier durable est un espace de réflexion, de partage et d'actions. Il se donne pour objet « de promouvoir le développement durable et l'innovation dans l'immobilier ». C'est en ce sens que cette association indépendante a effectué une étude comparative des règles d'évaluation extra-financières permettant de retenir les critères les plus pertinents favorisant une stratégie d'investissement socialement responsable. Une observation de plus de 55% du secteur de l'immobilier d'investissement en France incluant 338 Mrds € de biens incorporés dans l'étude. Il s'agit d'un véritable baromètre 2018 observant différents acteurs, investisseurs professionnels, SCPI, OPCI, SIIC, dans leurs pratiques.

Ce baromètre est un retour d'expériences des stratégies ISR dessinées à partir des contraintes réglementaires par les investisseurs et gestionnaires d'actifs immobiliers. Une manière de recenser et d'évaluer l'avancement des démarches ESG dans le secteur pour mobiliser davantage autour des enjeux ESG les plus matériels. Sur la base de 39 items repérés, ceux qui ressortent le plus sont ceux qui relèvent des enjeux environnementaux : l'énergie à 96% pour les SIIC (indicateur de performance), 76% pour le carbone pour les investisseurs institutionnels (indicateur de suivi), 49% pour l'énergie pour les fonds non cotés SCPI et OPCI GP (indicateur de suivi).

Les acteurs n'identifient pas les mêmes enjeux. Les enjeux « dits matériels » sont prioritaires. La matérialité d'un enjeu correspond au niveau de priorité accordé à cet enjeu par les investisseurs, les locataires, les prestataires et les collaborateurs. Sur tous les indicateurs évalués, les 18 enjeux ESG, points-clés, retenus sont :

A l'échelle des actifs immobiliers

- E1 - Énergie
- E2 - Carbone
- E3 - Ressources et déchets
- E4 - Eau
- E5 - Biodiversité
- E6 - Mobilité et déplacements
- E7 - Résilience au changement climatique

A l'échelle des actifs immobiliers

- S1 - Sécurité et santé des occupants
- S2 - Confort et bien-être
- S3 - Impact territorial et emploi
- S4 - Accessibilité
- S5 - Services rendus aux occupants
- S6 - Impact social positif

A l'échelle de l'équipe en charge de l'investissement et de la gestion immobilière

- G1 - Éthique des affaires
- G2 - Intégration des enjeux
- G3 - Relations parties prenantes
- G4 - Gouvernance interne
- G5 - Achats responsables

Outre les indicateurs environnementaux, d'autres indicateurs sont ainsi mis en évidence comme ceux liés au confort et au bien-être ou encore à l'éthique des affaires.

Avec la détermination de 18 indicateurs clés, l'OID se propose de doter d'un outil les acteurs immobiliers pour structurer leurs démarches environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) pour tendre vers une homogénéisation des pratiques. Selon l'OID, stratégies, démarches, outils contribuent à faciliter l'engagement des acteurs vers un « immobilier d'investissement responsable ». Pour un immobilier durable donc...

Le secteur de l'immobilier contraint et/ou engagé dans une démarche d'investissement et de gestion de ses actifs responsables, qu'en pensez-vous ?

Disponible au lien suivant : <https://www.medicis-patrimoine.com/actualites-immobilier-neuf/eco-habitat/2019/03/25/2444-les-enjeux-de-l-immobilier-durable-en-18-points-cles.html?platform=hootsuite>

Foncière INEA : Un parc immobilier très performant sur le plan environnemental

Zone Bourse – 29/03/2019

Petit rappel. Dans le cadre de sa démarche RSE lancée en 2012, Foncière INEA a pris neuf engagements. Le premier est l'acquisition d'immeubles performants au niveau environnemental, et le deuxième le contrôle de la consommation énergétique du patrimoine en exploitation. Les données 2018 relatives à la consommation d'eau et d'énergie primaire, ainsi qu'aux émissions de gaz à effet de serre (GES) du parc immobilier de la société montrent que ce dernier est particulièrement performant : non seulement ses émissions et sa consommation d'énergie primaire sont en constante baisse, mais elles sont aussi inférieures à la moyenne nationale calculée par l'Observatoire de l'Immobilier Durable, dont est membre Foncière INEA. Si l'on prend les émissions de GES, celles des actifs de la société diminuent régulièrement depuis 2012 (- 27 %) et sont inférieures de 37 % aux émissions de GES moyennes françaises. Quant à la consommation d'énergie primaire du patrimoine de Foncière INEA, elle a baissé de 30 % depuis 2012 et reste inférieure de 26 % à la consommation moyenne française. À noter que pour assurer un suivi permanent des consommations énergétiques (eau, électricité), la société a mis en place un système de télérelève avec des capteurs (une technologie développée par IQSpot). Si vous souhaitez en savoir plus sur les performances environnementales du patrimoine de Foncière INEA et plus généralement sur sa démarche RSE, reportez-vous à son rapport RSE 2018 qui sera en ligne le 15 avril 2019 sur son site Internet, tout comme son document de référence 2018.

Disponible au lien suivant : <https://www.zonebourse.com/FONCIERE-INEA-38541/actualite/Fonciere-INEA-Un-parc-immobilier-tres-performant-sur-le-plan-environnemental-28259521/>

Immobilier, entre ESG, ISR & RSE (1/2)

Business Immo – 15/04/2019

Le réchauffement climatique et l'innovation technologique sont à l'origine du profond bouleversement que connaît l'humanité. Le territoire, dans son acceptation humaine et politique, est au cœur d'un déséquilibre de plus en plus marqué. Nous parlons de fracture pour signifier les conséquences sociales de l'impact dû à la conjugaison de ces deux phénomènes. Pollution, sécurité ou transparence nous interrogent plus que jamais.

🏠 > Actualités > **Green** Publié le 15/04/2019 à 09:00



En partenariat avec



Gérard Degli Esposti, directeur ISR Immobilier, La Française REM, revient sur les enjeux d'une démarche responsable et partage son regard d'expert entre ESG, ISR et RSE.

L'ESG est partout...

L'immobilier comme « *structurant* » du territoire est par destination au cœur de la problématique du réchauffement climatique et a fait l'objet depuis 2010 au niveau environnemental d'une forte pression réglementaire ayant pour objectif final la réduction de son

⊕ Business Immo

👤 Personnes citées

Gérard Degli-Esposti
Président
OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER DURABLE

Disponible au lien suivant : <https://www.businessimmo.com/contents/108816/immobilier-entre-esg-isr-rse>

Immobilier, entre ESG, ISR & RSE (2/2)

Business Immo – 15/04/2019

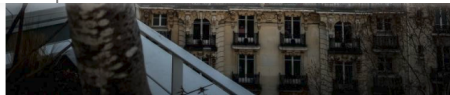


Photo prise du Siège du Groupe La Française, Boulevard Raspail, Paris © Nicolas Pichat

empreinte carbone.

L'innovation technologique, de son côté, transforme profondément les modes de production et de consommation avec pour conséquence de faire émerger des

générations d'individus qui se caractérisent par des attentes nouvelles en matière de relations et de cadre de vie. Le confort, le bien-être, la sécurité ou la santé sont devenus les vecteurs d'une approche plus sociale de l'immobilier dont l'impact sur le territoire est considérable.

Boostée par la transition écologique, une nouvelle urbanité se dessine enfin sur fond de mixité urbaine, de mobilité douce ou d'agriculture urbaine. Ce nouveau territoire revisité pour l'homme se structure en plaçant l'immobilier au cœur des défis sociétaux.

Au fond, cet immobilier « durable » est devenu « responsable ». Le voici désormais porté par un engagement fort, la responsabilité qui implique par définition de rendre compte de ses actes par la mise en œuvre de bonnes pratiques de gouvernance.

L'ESG constitue désormais le socle d'une approche plus responsable de la transition écologique. Et c'est tant mieux. Car l'environnement, le social et la gouvernance sont partout.

D'abord dans l'ISR

Depuis un peu moins de dix ans, le secteur de l'immobilier a initié sa « transformation verte ». Efficacité énergétique, construction bas carbone ou biodiversité sont les maîtres mots de cette dynamique qui a fait de la certification environnementale un standard du marché. Mais on a pu également observer combien la prise en compte croissante des enjeux sociaux et de la gouvernance était devenue indispensable pour répondre aux

attentes de parties prenantes de plus en plus impliquées par les obligations réglementaires.

L'ISR s'est de ce fait installé comme la référence en matière de gestion d'actifs.

Puis avec la RSE

L'immobilier occupe une place centrale au cœur des problématiques RSE des entreprises par ses dimensions environnementale (impact de la stratégie de localisation sur les déplacements des salariés et les émissions de polluants), sociale (confort et qualité de l'environnement de travail) et de gouvernance (politique d'achats responsables).

Si la RSE s'est développée à l'instar de démarches volontaires, la France l'a désormais dotée d'un cadre législatif et réglementaire.

C'est donc naturellement que le gestionnaire immobilier doit intégrer au cœur de sa mission l'approche ESG.

ESG, ISR & RSE

L'immobilier, avec la prise en compte de la critèresologie ESG est donc au cœur de l'ISR et de la RSE.

Confronté à la demande de ses clients investisseurs et locataires, et soucieux de contribuer activement à la lutte contre le réchauffement climatique et à l'intégration douce des nouvelles technologies, le gestionnaire d'actifs immobiliers est de plus en plus contraint de compléter son analyse extra-financière par une analyse environnementale et sociale des actifs dont il assure la gestion, et de communiquer sur la manière dont il embarque l'ensemble des parties prenantes dans son voyage vers la préservation des équilibres.

L'urbanisme temporaire, la nouvelle vie de nos espaces vacants (1/2)

Business Immo – 04/06/2019

Un projet Novaxia

Bagnolet “Wonder”, le soutien à la création artistique et culturelle



© Novaxia

L'urbanisme temporaire représente une solution audacieuse, capable de faire revivre des espaces disponibles au bénéfice de tous. Pourvu qu'une mesure d'impact et qu'un dialogue entre les acteurs s'organisent dès le début. Grâce aux initiatives pionnières menées ensemble, nous sommes convaincus que l'urbanisme temporaire fait partie des solutions à déployer à grande échelle dans l'urbanisme de demain.

L'occupation de lieux de manière temporaire amène à des solutions durables face aux enjeux sociaux, environnementaux, culturels et économiques de la ville de demain. Et si l'on s'organisait enfin pour engager une transformation urbaine positive et innovante.

C'est ainsi que d'un côté, l'on dénombre près de 30 000 personnes hébergées chaque jour en Île-de-France par le Samu social à l'hôtel faute de place. Et de l'autre, des espaces vacants qui font soit l'objet d'occupations illégales dans

des conditions sanitaires indignes soit sont gardés par des sociétés de sécurité sans

Disponible au lien suivant : <https://www.businessimmo.com/contents/110291/lurbanisme-temporaire-la-nouvelle-vie-de-nos-espaces-vacants>

L'urbanisme temporaire, la nouvelle vie de nos espaces vacants (2/2)

Business Immo – 04/06/2019

occupation des lieux.

Cette situation absurde se retrouve un peu partout dans la capitale... Et ne peut durer.

C'est pourquoi avec un lieu de 4700 m² inoccupé au cœur de Paris, dans le Vème arrondissement, non pollué, aménageable à moindre coût, et vide durant plus de deux ans car en attente de permis de construire, nous avons redonné une vie à ce lieu en développant un projet d'urbanisme temporaire inédit en :

- accueillant 47* structures (associations, start-up, artistes, artisans) permettant de soutenir l'économie locale,
- créant 12* places d'hébergement individuel pendant 25* mois pour loger des personnes en situation de précarité ou d'exclusion,
- innovant avec le premier projet de théâtre immersif à Paris, où plus de 10 000* spectateurs sont venus déambuler avec les acteurs sur scène.

À Bagnole, c'est un lieu de 3000 m² vacant à Bagnole qui est devenu un écosystème de 60* artistes. Pendant 2 ans, entre 2017 et 2018, près de 14 000* visiteurs ont été reçus et 572* artistes ont été invités.

Comment s'étonner, dans ces conditions, que le comité Paris 2024 ait expressément demandé que les chantiers à conduire dans le cadre de la préparation des JO soient générateurs de sites ouverts à l'occupation temporaire ?

Ces expériences, inhabituelles pour un acteur privé, ouvrent la voie à un urbanisme plus humain et dynamique.

Déployons-les à plus grande échelle. Soyons ingénieurs, inventons ensemble, partout dans nos villes et nos quartiers des modèles innovants, associant le social, l'économique et le culturel.

Nous pouvons le faire partout où le foncier coûte cher et là où l'urgence du mal logement

(infographie à venir) devient un problème pour tous.

Nous appelons l'ensemble des acteurs à se mobiliser pour que l'urbanisme temporaire devienne une pratique courante de transformation urbaine dans le cadre d'appels d'offres public et privé.

Nous souhaitons la mise en place d'un système de mesure d'impact, à partir des retours d'expérience réalisés, doté d'un référentiel commun à l'usage de ceux qui construisent la ville de demain.

Nous croyons que l'occupation temporaire valorise et enrichit les projets d'aménagement des lieux en vue de leur occupation future.

Nous voulons, par conséquent, élargir le champ de réflexion de la transformation urbaine et saisir toutes les opportunités de répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux actuels, grâce à cette approche globale et collective.

** Sources de ces mesures d'impact : EY (Ernst & Young et Associés). Elles sont issues des projets d'urbanisme temporaires soutenus et accueillis dans les sites urbains vacants de Novaxia, rue Lacépède avec le projet des petites serres (4 700 m²) et à Bagnole, dans l'immeuble « Wonder » (3000m²).*

Sources de l'infographie : GIE Immostat, « Résultats ImmoStat pour le T1 2019 », Avril 2019 & Fondation Abbé Pierre, « L'état du mal-logement en France 2017 – Rapport annuel #22 », Janvier 2017

Achats responsables en immobilier : conférences

Magazine Immobilier – 03/06/2019

Achats responsables en immobilier : Quels critères RSE opérationnels intégrer dans les cahiers des charges et les appels d'offres, pour chaque métier de l'immobilier ? Telles sont certaines des questions abordées lors de ce forum immobilier le 19 juin à Issy-les-Moulineaux.

En résumé : Mardi 18 juin 2019 à 9h à Issy-les-Moulineaux.

Adresse exacte : Chez Icade, 27 Rue Camille Desmoulins, Issy-les-Moulineaux.

En pratique :

Pour participer / s'inscrire, rendez-vous ici :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSer7eF38S_B8636ayNrFy4zDD9t6mtlY

Détails sur les thématiques / sujets qui seront abordés ...

Pour un acteur immobilier, les impacts environnementaux et sociétaux indirects dépassent souvent les impacts directs de l'activité. Plus de 60% de l'empreinte carbone des bâtiments sont dus aux émissions indirectes. Réduire les impacts nécessite d'engager l'ensemble de la chaîne de valeur, notamment via la politique d'achats.

Quels critères RSE opérationnels intégrer pour chaque métier de l'immobilier ?

En partenariat avec Gecina et Icade et avec l'appui d'un groupe d'experts, l'OID a élaboré un outil librement accessible pour accompagner les acteurs immobiliers à mettre en place une politique d'achats responsables. Privilégiant une approche sectorielle, l'outil propose une liste courte de critères RSE pour plus de 50 métiers. Nous vous proposons de découvrir cet outil le 18 juin. Des experts témoigneront sur les démarches mises en œuvre.

Avec les témoignages de ...

- Nicolas Jandot, Directeur RSE, Gecina
- Daphné Millet, Directrice RSE, Icade
- Corinne Colson Lafon, Présidente, Steam'O

Disponible au lien suivant : <https://www.magazine-immobilier.org/achats-responsables-en-immobilier-conferences/0022809>

123 SILVERECO : une OPCI 100% dédiée aux résidences services seniors

Capgeris – 18/06/2019

L'immobilier est un actif bien connu chez 123 IM. Notre activité de financement de l'économie présentielle représente près de 800M€ répartis entre les secteurs santé-dépendance, l'hôtellerie et le tourisme d'une part et le secteur des promoteurs spécialisés dans le résidentiel d'autre part.

En 2018, capitalisant sur cette double expertise, nous avons lancé une activité de fonds d'investissement dédiée à l'immobilier de rendement portée par Bertrand Chevalier, expert de l'immobilier de services et convaincu de l'importance de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), l'immobilier représentant, selon l'OID (Observatoire de l'immobilier Durable), 44% de la consommation énergétique en France.

Forte de son expertise de la Silver Economy, 123 IM lance son premier OPPCI dédié aux résidences services seniors.

En un an, plusieurs institutionnels de premier plan nous ont fait confiance avec 60M€ d'engagements reçus et à recevoir portant la capacité d'investissement potentielle de l'OPPCI 123 SilverEco à 100M€ (200M€ max).

Le premier closing réalisé avec des assureurs et caisses de retraite au 31 mai 2019 permet de programmer ses trois premières opérations à partir de l'été 2019.

123 SilverEco a vocation à investir dans des Résidences Services Seniors (RSS) en VEFA auprès de promoteurs de 1er plan. L'objectif est d'offrir un rendement immobilier moyen cible de 4,50%* sur un horizon d'investissement cible de 12 ans* générant un cash on cash de 5 à 6,5%* hors période de déploiement des investissements

**Investir dans l'OPPCI SilverEco présente un risque de perte en capital et d'illiquidité. Le rendement et l'horizon d'investissement ne sont ni garantis, ni contractuels. Ils ne constituent que des objectifs de gestion et ne sont pas garantis.*

« C'est un secteur porteur et résilient dans lequel nous avons identifié des opportunités de création de valeur. La forte demande est notamment liée aux évolutions démographiques et socioculturelles » précise Bertrand Chevalier, Directeur Associé et gérant du Fonds 123 SilverEco.

Les investissements seront réalisés dans des Résidences Services Seniors (RSS) de deuxième génération, en région parisienne, dans les métropoles régionales, les agglomérations moyennes et les littoraux et à proximité de commerces et de transports, présentant des Labels environnementaux HQE et le Label de qualité VISEHA.

L'OPPCI 123 SilverEco intégrera une analyse ESG dans son processus de sélection des opérations et définit avec ses partenaires des plans d'actions ciblés.

Disponible au lien suivant : <https://www.capgeris.com/residence-service-899/123-silvereco-une-opci-100p100-dediee-aux-residences-services-seniors-a42321.htm>

Un outil pour des achats responsables en immo

Workplace Magazine – 18/06/2019

Un outil pour des achats responsables en immo

La rédac | 18 juin 2019 |



Avis aux métiers de l'immobilier !
L'observatoire de l'immobilier durable (OID), Gecina et Icade viennent de publier une grille de critères RSE destinées aux fonctions achats du secteur de l'immobilier. « Évolutif et adaptable » l'outil est disponible gratuitement en ligne.

L'OID, Gecina et Icade, avec l'appui d'un groupe d'experts, ont travaillé sur les critères RSE à prendre en compte dans les cahiers des charges et les appels d'offres des acteurs de l'immobilier. Ils viennent de publier un outil qui se veut

« le plus simple possible » afin d'accompagner le secteur à mettre en place un politique d'achats responsables. « Pour les acteurs immobiliers, les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation énergétique de leurs bâtiments sont au moins équivalentes aux émissions de gaz à effet de serre liées à l'exploitation de leurs immeubles, explique Lois Moulas, directeur général de l'OID, s'appuyant sur une étude de Gecina publiée il y a quelques années. Dans un secteur dans lequel les différents métiers sont très segmentés, l'importance d'impliquer ses parties prenantes est extrêmement forte si on veut atteindre un certain nombre d'objectifs planétaires, nationaux, sectoriels. »

Une cinquantaine de métiers concernés

Une grille de critères RSE est disponible en ligne et gratuitement. Destinée aux fonctions achats des entreprises, elle s'adapte à 53 métiers autour de 17 thématiques. Une base de sept critères s'adresse à tous les métiers et chacun, individuellement, en possède entre un et huit critères. Aujourd'hui, « les entreprises ont la volonté d'agir, explique Lois Moulas, mais sont toujours dans une démarche apprenante ». Dans ce contexte, l'objectif de l'outil vise à améliorer la prise en compte RSE lors de la prise de décisions des donneurs d'ordres. « Evolutif, adaptable et accessible » ce guide attend d'être appliqué dans les entreprises pour se perfectionner et correspondre davantage aux besoins du secteur.

Toutes les informations à retrouver sur le [site de l'OID](#).

Disponible au lien suivant : <http://workplacemagazine.fr/Actualites/Immobilier-et-exploitation/Fiche/6293708/Un-outil-pour-des-achats-responsables-en-immo#.XQnh-7wzbd4>

L'urbanisme temporaire, la solution pour lutter contre le mal-logement et les espaces vacants

Le Blog des institutionnels – 18/06/2019

Source : Novaxia

Avec 3,3 millions de m² de bureaux vacants et près de 1,3 million de franciliens mal-logés, Novaxia souhaite développer à grande échelle l'urbanisme temporaire. Novaxia appelle donc les acteurs à se mobiliser afin que la transformation urbaine devienne une pratique courante dans le cadre d'appels d'offres public et privé.

Novaxia

L'occupation de lieux de manière temporaire amène à des solutions durables face aux enjeux sociaux, environnementaux, culturels et économiques de la ville de demain. Et si l'on s'organisait enfin pour engager une transformation urbaine positive et innovante.

C'est ainsi que d'un côté, l'on dénombre près de 30 000 personnes hébergées chaque jour en Ile-de-France par le Samu social à l'hôtel faute de place. Et de l'autre, des espaces vacants qui font soit l'objet d'occupations illégales dans des conditions sanitaires indignes soit sont gardés par des sociétés de sécurité sans occupation des lieux. Cette situation absurde se retrouve un peu partout dans la capitale... Et ne peut durer.

C'est pourquoi avec un lieu de 4700 m² inoccupé au cœur de Paris, dans le Vème arrondissement, non pollué, aménageable à moindre coût, et vide durant plus de deux ans car en attente de permis de construire, Novaxia a redonné une vie à ce lieu en développant un projet d'urbanisme temporaire inédit en :

- accueillant 47 structures (associations, startup, artistes, artisans) permettant de soutenir l'économie locale,
- créant 12 places d'hébergement individuel pendant 25* mois pour loger des personnes en situation de précarité ou d'exclusion,
- innovant avec le premier projet de théâtre immersif à Paris, où plus de 10000* spectateurs sont venus déambuler avec les acteurs sur scène.

Liste de signataires :

- Joachim Azan : Président Fondateur – Groupe Novaxia
- Eric Pliez : Directeur Général – Aurore
- Simon Laisney : Directeur Général – Plateau Urbain
- Nelson Pernisco : Fondateur – Collectif le Wonder
- Loïs Moulas : Directeur Général – Observatoire de l'immobilier durable
- Léonard Matton : Compagnie A2R, créatrice du projet de théâtre immersif Le Secret au sein des Petites Serres

Disponible au lien suivant : https://leblogdesinstitutionnels.fr/2019/06/19/lurbanisme-temporaire-la-solution-pour-lutter-contre-le-mal-logement-et-les-espaces-vacants-novaxia_paris/

L'OID publie l'outil « Achat responsables en immobilier »

Business Immo – 19/06/2019

L'OID publie l'outil « Achat responsables en immobilier »

Actualités > Green Publié le 19/06/2019 à 13:23



© WindyNight / Adobe Stock

En partenariat avec **Gecina** et **Icade** et avec l'appui d'un groupe d'experts, **l'Observatoire de l'immobilier durable** (OID) a élaboré « Achat responsables en immobilier », un outil librement accessible et adaptable pour accompagner les acteurs immobiliers à mettre en place une politique d'achats responsables. Privilégiant une approche sectorielle, l'outil propose une liste courte de critères RSE pour plus de 50

métiers.

« Les achats des acteurs de l'immobilier couvrent un champ d'activités très large, des prestations intellectuelles aux achats d'aménagement, en passant par les programmes immobiliers, avance l'OID. Les impacts environnementaux et sociétaux de leur chaîne d'approvisionnement sont en général plus élevés que ceux des activités exercées directement par l'entreprise. La réduction des impacts de la chaîne de fournisseurs représente donc un enjeu majeur de la maîtrise de l'empreinte globale de l'entreprise. »

L'outil « Achat responsables en immobilier » s'inscrit dans un contexte normatif et réglementaire favorable aux Achats responsables (norme ISO 20 400, Loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre etc.). L'objectif de cet outil est d'améliorer et d'homogénéiser la prise en compte de la performance RSE des fournisseurs dans le secteur immobilier.

Celui-ci s'articule autour de trois documents : un guide d'accompagnement, une grille de critères Achats responsables, différenciée selon les différents métiers de l'immobilier, ainsi qu'une page web dédiée aux Achats responsables sur le site web de l'OID.

Le guide et l'outil Achats responsables en immobilier ont été élaborés en collaboration avec Gecina et Icade, et avec l'appui d'un groupe d'experts de différentes entreprises de l'immobilier, parmi lesquelles le groupe **ADP**, **Amundi Asset Management**, **Bouygues Bâtiment Ile-de-France**, **Foncière INEA**, **MAIF**, **Nexity**, **Perial**, **Riposte Verte**, **Société Foncière Lyonnaise**, **Steam'O** et **Société de la Tour Eiffel**. La grille a été revue par des fédérations et alliances professionnelles de différents métiers identifiés.

Business Immo

Document associé

Le guide "Achats responsables en immobilier"

Sociétés citées

SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE
PARIS CEDEX 08

PERIAL
PARIS

GEICINA
PARIS CEDEX 02

NEXITY
PARIS CEDEX 08

ICADE
ISSY-LES-MOULINEAUX

AMUNDI
PARIS

SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL
PARIS

FONCIÈRE INEA
PARIS

STEAM'O
BOULOGNE-BILLANCOURT

BOUYGUES BATIMENT ILE-DE-FRANCE
ST-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX

OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER DURABLE
PARIS

MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE

Disponible au lien suivant : <https://www.businessimmo.com/contents/110754/loid-publie-loutil-achat-responsables-en-immobilier>

La qualité de vie au travail (QVT), concept durable ?

In Interiors – 19/06/2019

Le lieu de travail se disloque, le numérique constituera bientôt notre premier poste d'émissions de gaz à effet de serre (GES) derrière l'alimentation, les transports, etc. Il convient de faire la part des choses entre effet de mode et tendance de fond. S'il est indéniable que les modes de travail sont en pleine évolution, les systèmes de valeur sont en recomposition dans nos rapports à la nature, à nous-mêmes et aux autres, d'autant plus dans une France à +1,5 °C, dans un monde qui a perdu plus de 60 % de sa biodiversité en 40 ans et dans un contexte de Gilets jaunes. Où se situe la qualité de vie (QVT) si le travail n'est pas durable ?

Profil sociologique, âge, genre, taille d'entreprise et localisation de celle-ci constituent les principaux critères qui déterminent nos attentes en matière de confort et de bien-être sur notre lieu de travail. C'est ce que souligne l'étude de l'OID publiée en 2017[1].

C'est ce travail de profilage et de son évolution dans le temps que nous avons donc mené en 2018 et 2019, en collaboration avec Mana, l'Ademe et un groupe de professionnels de l'immobilier. Selon Stéphane Chevrier, sociologue et Président de la société Mana, la définition de confort et de bien-être se situe autour de quatre dimensions principales : sociales, psychologiques, physiologiques et fonctionnelles.

Autrement dit, notre qualité de vie se situe au croisement de notre système de valeur, nos aspirations et ce que nous vivons. Dès lors, on peut définir des axes principaux qui conditionneront ces dimensions, notre âge, notre nomadisme, notre acceptation de la porosité personnelle/professionnelle... Autant de directions qui permettront de définir un projet de QVT pour les collaborateurs.

Ainsi, les portraits proposés dans la prochaine étude de l'OID ne sont ni exhaustifs ni fixes. Le souhait est de mettre à disposition des acteurs immobiliers un outil de réflexion en partant de la diversité des travailleurs.

Opérations marketing, start-up, labels et acronymes barbares, où se situe la frontière entre effet de mode et tendances de fond ? Difficile à dire. Multiplication par dix des espaces de coworking en France, 20 % de télétravailleurs en moyenne en Europe, nombre de travailleurs indépendants qui s'est développé dix fois plus vite que le nombre de travailleurs salariés depuis 2003...

Tout ceci contribue à développer un fantasme collectif autour du « Tous entrepreneurs nomades » de l'Observatoire Alptis.[2], ce que nous appellerons le « jungleur » dans notre étude à paraître le 2 juillet. Ce super travailleur, archi nomade, archi connecté, en quête de nouveautés perpétuelles, n'est-il pas (trop) connecté ? Et peut-être (un peu) esseulé ?

D'où vient cette injonction pour la flexibilité ? Est-ce une nouvelle expression de la réussite de l'individu, de sa performance ?

Si ces évolutions des modes de travail, incarnés par le « jungleur », questionnent l'organisation des lieux de travail, l'empreinte environnementale numérique de celui-ci est déjà supérieure à celle de son empreinte énergétique à un poste de travail traditionnel. Par ailleurs, l'évolution des modes de travail conduit-elle réellement à une contraction du besoin d'espaces de travail, c'est à dire des ressources nécessaires à les produire ? La QVT n'englobe-t-elle pas une vision réductrice de la diversité du travail dans un contexte d'aspiration vers un retour au naturel ?

Pour conclure, si la recherche d'une certaine qualité de vie se doit d'être au centre de nos préoccupations pour nous et les autres, « toute vision du monde est une division du monde » (P. Bourdieu). La QVT a vécu.

Point de vue de Loïs Moulas, directeur général de l'Observatoire de l'immobilier durable (OID) et président de Wild Trees

Disponible au lien suivant : https://www.in-interiors.fr/2019/06/19/la-qualite-de-vie-au-travail-concept-durable/?utm_content=buffer63358&utm_medium=social&utm_source=twitter.com&utm_campaign=buffer

Publication de l'outil Achats responsables en immobilier

Paris Action Climat – 19/06/2019

Publication de l'outil Achats responsables en immobilier

#ODD8 #AMÉNAGEMENT ET IMMOBILIER #Icade #Gecina

Pour un acteur immobilier, les impacts environnementaux et sociétaux indirects dépassent souvent les impacts directs de l'activité. Plus de 60% de l'empreinte carbone des bâtiments sont dus aux émissions indirectes. Réduire les impacts nécessite **d'engager l'ensemble de la chaîne de valeur**, notamment via la politique d'achats.

Quels critères RSE opérationnels intégrer dans les cahiers des charges et les appels d'offres, pour chaque métier de l'immobilier ?

En partenariat avec Gecina et Icade et avec l'appui d'un groupe d'experts, l'OID a élaboré un outil **librement accessible et adaptable pour accompagner les acteurs immobiliers à mettre en place une politique d'achats responsables**. Privilégiant une approche sectorielle, l'outil propose une liste courte de critères RSE pour plus de 50 métiers.

L'outil, évolutif et adaptable, est composé de deux documents :

- Une **grille de critères** RSE à prendre en compte dans le cadre des achats en immobilier ;
- Un **guide** d'accompagnement.

A télécharger

 Achats responsables en immobilier : le guide d'accompagnement de la grille de critères  grille de critères  critères transversaux

La grille a également été divisée, pour pouvoir être téléchargée séparément suivant les 4 catégories de métiers étudiées

 grille des critères des métiers des prestations intellectuelles  grille des critères des métiers des programmes immobiliers

 grille des critères des métiers de l'exploitation et de la maintenance  grille des critères des métiers de l'aménagement

Disponible au lien suivant : <https://parisactionclimat.paris.fr/fr/publication-de-loutil-achats-responsables-en-immobilier>

L'OID publie un outil pour des achats responsables en immobilier

Construction 21 – 25/06/2019

L'OID publie un outil pour des achats responsables en immobilier



Publié par Observatoire de l'Immobilier Durable

Plus de 60% de l'empreinte carbone des bâtiments sont dus aux émissions indirectes. Pour un acteur immobilier, les impacts environnementaux et sociétaux indirects dépassent souvent les impacts directs de leur activité propre. Réduire les impacts nécessite d'engager l'ensemble de la chaîne de valeur, notamment via la politique d'achats. Quels critères RSE opérationnels intégrer pour chaque métier de l'immobilier ?

En partenariat avec Gecina et Icade et avec l'appui d'un groupe d'experts, l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) a élaboré un **outil librement accessible** pour accompagner les acteurs immobiliers à mettre en place une politique d'Achats responsables. Privilégiant une

approche sectorielle, l'outil, constitué d'un guide et d'une grille, propose une liste courte de critères RSE pour **plus de 50 métiers de l'immobilier**. Il s'agit de critères **simples, précis et pertinents** pouvant être intégrés aisément aux cahiers des charges et aux appels d'offre. L'outil a pour but **d'homogénéiser et d'améliorer** la prise en compte de critères RSE par les donneurs d'ordres dans le cadre du choix de leurs fournisseurs. Il s'adresse également aux fournisseurs et organisations professionnelles désirant mettre en place une démarche RSE en interne ou à l'échelle de leur secteur professionnel.

Cet outil a été présenté le 18 juin lors d'une conférence organisée chez Icade, ouverte par **Marc Le Blanc**, Membre du Comité exécutif, en charge des RH et de la RSE - **Icade** et animée par **Loïs Moulas**, Directeur Général - **OID**, **Nicolas Jandot**, Directeur RSE - **Gecina**, a rappelé le contexte et les objectifs d'une démarche harmonisée pour le secteur de l'immobilier ainsi que l'intérêt d'un tel outil. L'**OID** en a présenté le périmètre et a réalisé une démonstration de l'utilisation de la grille.

Mehdi Berger, Responsable Pilotage et Processus, Direction Achats - **Icade**, **Daphné Millet**, Directrice RSE - **Icade** et **Jean-François Pape**, Directeur Achats - **Icade**, ont partagé un retour d'expérience sur les démarches Achats responsables d'Icade ainsi qu'une mise en application de la grille en interne. **Corinne Colson Lafon**, Présidente - **Steam'O**, a notamment illustré par des exemples les politiques RSE mises en place par les fournisseurs pour répondre à des appels d'offres. **Margaux Jallon**, Acheteuse - **MAIF**, a présenté l'engagement de la MAIF dans ce type de démarches et l'utilisation qui pourra être faite de la grille. Enfin, l'**OID** a conclu la conférence en présentant les perspectives futures d'un tel outil, voué à évoluer en fonction des retours et remarques de ses premiers utilisateurs.

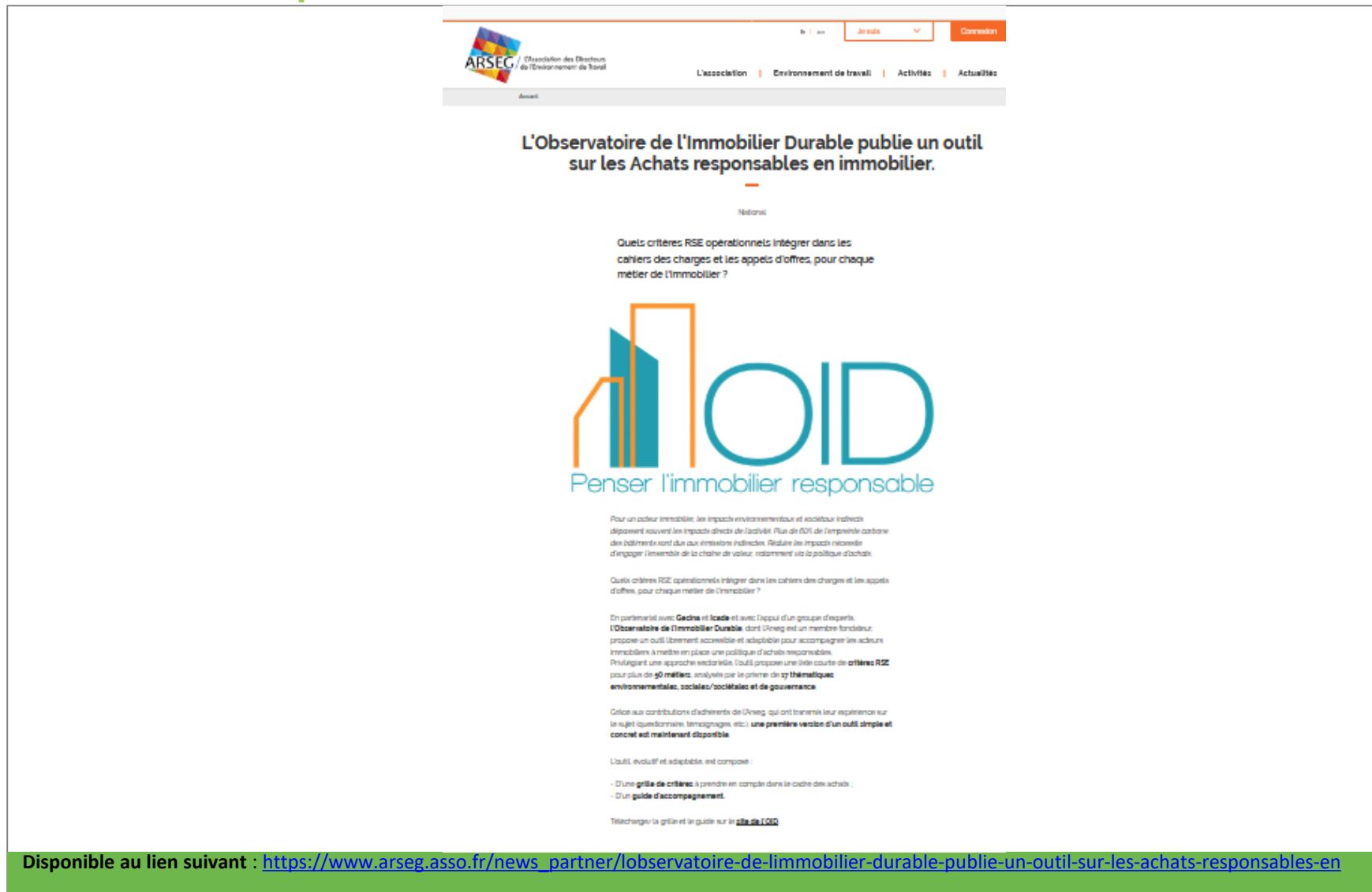
Collaboratif et adaptable, l'outil est mis à disposition de tous les acteurs du secteur et sera amélioré par les retours d'expérience en vue d'une version 2. Il est accessible sur le site de l'**OID**.

L'**OID** invite les acteurs intéressés à faire part de leurs commentaires à l'adresse communication@o-immobilierdurable.fr.

Disponible au lien suivant : <https://www.construction21.org/france/articles/fr/l-oid-publie-un-outil-pour-des-achats-responsables-en-immobilier-en-partenariat-avec-gecina-et-icade.html>

L'Observatoire de l'Immobilier Durable publie un outil sur les achats responsables en immobilier

ARSEG Actualités partenaires – 26/06/2019



The screenshot shows the ARSEG website with the following content:

ARSEG / (Fédération des Experts de l'Environnement de Travail)

fr | en | **Je suis** | Connexion


L'association | Environnement de travail | Activités | Actualités

Actualités

L'Observatoire de l'Immobilier Durable publie un outil sur les Achats responsables en immobilier.

National

Quels critères RSE opérationnels intégrer dans les cahiers des charges et les appels d'offres, pour chaque métier de l'immobilier ?



Pour un acteur immobilier, les impacts environnementaux et sociaux indirects dépassent souvent les impacts directs de l'activité. Plus de 60% de l'empreinte carbone des bâtiments sont dus aux émissions indirectes. Réduire les impacts nécessite d'engager l'ensemble de la chaîne de valeur, notamment via la politique d'achats.

Quels critères RSE opérationnels intégrer dans les cahiers des charges et les appels d'offres, pour chaque métier de l'immobilier ?

En partenariat avec **Gecim** et **Scade** et avec l'appui d'un groupe d'experts, **l'Observatoire de l'Immobilier Durable**, dont l'Onieg est un membre fondateur, propose un outil librement accessible et adaptable pour accompagner les acteurs immobiliers à mettre en place une politique d'achats responsables. Privilégiant une approche sectorielle, l'outil propose une liste courte de **critères RSE** pour plus de **50 métiers**, analysés par le prisme de **7 thématiques** : **environnementales, sociales/sociétales et de gouvernance**.

Grâce aux contributions d'adhérents de l'Arseg, qui ont transmis leur expérience sur le sujet (questionnaire, témoignages, etc.), **une première version d'un outil simple et concret est maintenant disponible**.

L'outil, évolutif et adaptable, est composé :

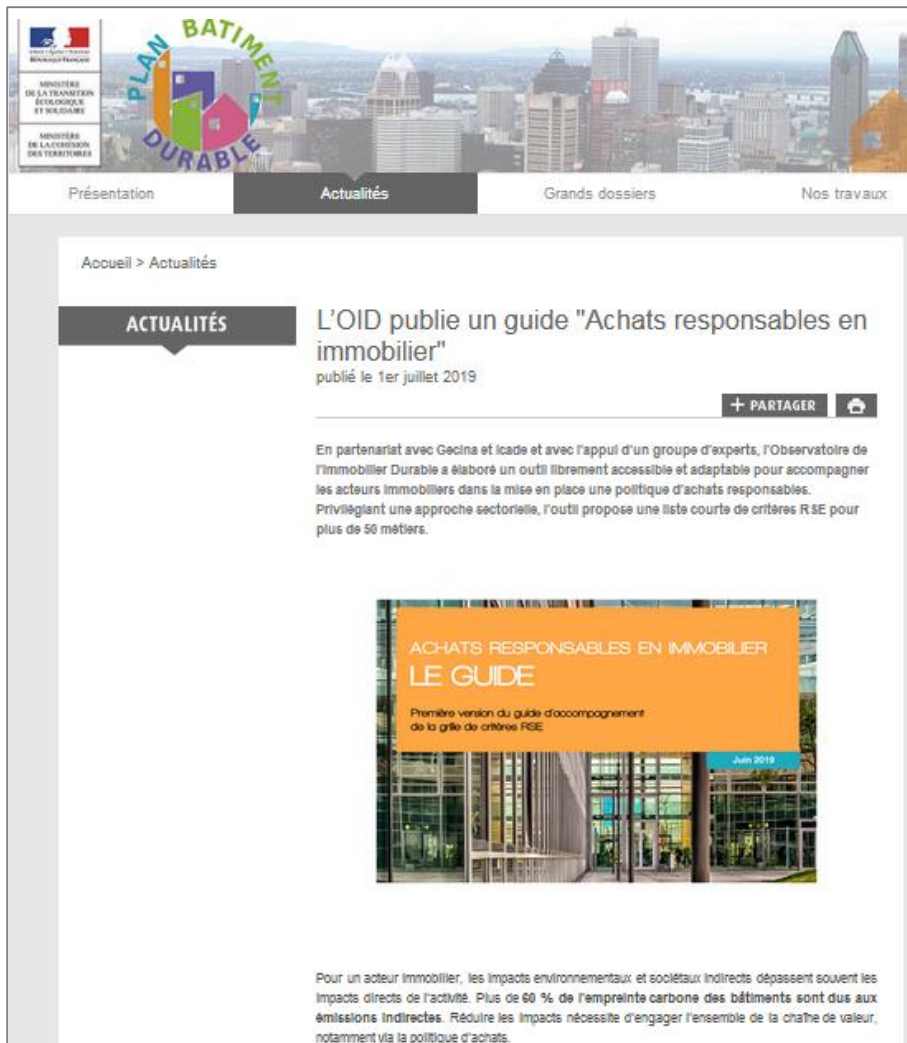
- D'une **grille de critères** à prendre en compte dans le cadre des achats ;
- D'un **guide d'accompagnement**.

Télécharger la grille et le guide sur le [site de l'OID](#)

Disponible au lien suivant : https://www.arseg.asso.fr/news_partner/observatoire-de-limmobilier-durable-publie-un-outil-sur-les-achats-responsables-en

L'OID publie un guide "Achats responsables en immobilier"

Plan Bâtiment Durable – 01/07/2019



The screenshot shows the website interface for 'Plan Bâtiment Durable'. At the top, there are logos for the French Republic, the Ministry of Ecological and Solidarity Transition, and the Ministry of Territorial Cohesion. The main navigation bar includes 'Présentation', 'Actualités' (highlighted), 'Grands dossiers', and 'Nos travaux'. Below the navigation, the breadcrumb 'Accueil > Actualités' is visible. The article title 'L'OID publie un guide \"Achats responsables en immobilier\"' is prominently displayed, along with the publication date 'publié le 1er juillet 2019' and a '+ PARTAGER' button. The article text states: 'En partenariat avec Gecina et Icade et avec l'appui d'un groupe d'experts, l'Observatoire de l'Immobilier Durable a élaboré un outil librement accessible et adaptable pour accompagner les acteurs immobiliers dans la mise en place d'une politique d'achats responsables. Privilégiant une approche sectorielle, l'outil propose une liste courte de critères RSE pour plus de 50 métiers.' Below the text is a thumbnail image of the guide cover, which reads 'ACHATS RESPONSABLES EN IMMOBILIER LE GUIDE' and 'Première version du guide d'accompagnement de la grille de critères RSE' with the date 'Juin 2019'. At the bottom of the article, a paragraph explains: 'Pour un acteur immobilier, les impacts environnementaux et sociétaux indirects dépassent souvent les impacts directs de l'activité. Plus de 60 % de l'empreinte carbone des bâtiments sont dus aux émissions indirectes. Réduire les impacts nécessite d'engager l'ensemble de la chaîne de valeur, notamment via la politique d'achats.'

Les Achats responsables concernent **tous les achats intégrant des critères environnementaux, sociaux et de développement économique dans la sélection des prestataires**. L'acheteur cherche à optimiser ses achats, dans un esprit de calcul des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance inhérents à ces achats.

Les achats responsables sont une préoccupation de plus en plus importante au sein des entreprises : selon le baromètre Achats Responsables HEC/EcoVadis 2017, 97 % des départements Achats / Chaîne d'approvisionnement des entreprises interrogées considèrent le développement durable et la RSE comme des enjeux importants ou très importants. De même, selon une étude de l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE), 64 % des entreprises présentent leur démarche Achats Durables comme un objectif prioritaire de leur politique RSE.

Un guide pour favoriser la démarche RSE

Cette première version du guide "Achats responsables en Immobilier", élaboré par l'OID en partenariat avec [Gecina](#) et [Icade](#), a été présentée le 18 Juin à l'occasion d'une conférence.

Cet outil propose **une liste courte de critères RSE pour plus de 50 métiers**, analysés par le prisme de 17 thématiques environnementales, sociales/sociétales et de gouvernance.

L'outil, **évolutif et adaptable**, est composé :

- d'une grille de critères à prendre en compte dans le cadre des achats ;
- d'un guide d'accompagnement.

Il s'agit de critères simples, précis et pertinents pouvant être intégrés aisément aux cahiers des charges et aux appels d'offre. L'outil a pour but d'**homogénéiser et d'améliorer la prise en compte de critères RSE par les donneurs d'ordres dans le cadre du choix de leurs fournisseurs**. Il s'adresse également aux fournisseurs et organisations professionnelles désirant mettre en place une démarche RSE en interne ou à l'échelle de leur secteur professionnel. L'outil est mis à disposition de tous les acteurs du secteur et sera amélioré par les retours d'expérience en vue d'une version 2.

EN SAVOIR PLUS :

- [Téléchargez la grille de critère complète](#) (format xlsx - 3.3 Mo - 26/06/2019)
- [Téléchargez le guide Achats responsables en Immobilier](#) (format pdf - 4.6 Mo - 26/06/2019)
- [Le guide Achats responsables en Immobilier sur le site de l'OID](#)
- [Le site de l'OID](#)

+ PARTAGER

Disponible au lien suivant : <http://www.planbatimentdurable.fr/l-oid-publie-un-guide-achats-responsables-en-a1399.html>

Contribuez à l'état des lieux des stratégies d'adaptation de l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction avant le 31 août

Plan Bâtiment Durable – 01/07/2019

L'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction (GABC - Global Alliance for Buildings and Construction) mène une enquête sur l'état des pratiques sur l'adaptation des bâtiments au changement climatique, ouverte à contribution jusqu'au 31 août 2019.



En 2017, les pertes liées aux catastrophes naturelles ont causé 200 milliards de dollars de pertes et 8 000 victimes au niveau mondial. Les pertes liées au logement en représentent la moitié. **Couvrir les pertes actuelles liées à l'environnement bâti** (tempêtes, inondations, tsunamis, séismes) nécessiterait **une dépense annuelle 300 milliards de dollars**. Du fait du changement climatique, les catastrophes naturelles devraient être plus intenses et plus fréquentes.

L'Accord de Paris sur le Climat est le premier accord climatique qui place l'atténuation et l'adaptation au même niveau d'importance. S'adapter au changement climatique implique de réduire les impacts négatifs du changement climatique par la réduction de la vulnérabilité et l'augmentation de la résilience. La vulnérabilité est due à l'exposition, à la sensibilité et à la capacité adaptative. En revanche, **peu de stratégies d'adaptation nationales intègrent un focus sur les bâtiments et peu de Contributions Déterminées au niveau National mentionnent des actions relatives aux bâtiments et à la construction (GSR 2018)**. Dans le secteur immobilier, certains acteurs tels que des investisseurs et des gestionnaires d'actifs ont des stratégies d'adaptation en place, mais la connaissance sur ces pratiques reste limitée.

Un groupe de travail sur l'**adaptation des bâtiments au changement climatique** a été établi dans le cadre de l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction avec pour objectif de **produire le premier rapport mondial sur la façon dont le secteur du bâtiment fait face à cet enjeu, et comment il pourrait progresser dans sa prise en compte de celui-ci**.

Ouvert à la consultation publique d'ici mi-2020, ce rapport proposera un état des pratiques et des recommandations aux différents acteurs. Les questions suivantes seront notamment abordées : Quels sont les risques climatiques pour les bâtiments ? Quel est le coût de l'adaptation des bâtiments ? Quelles sont les données disponibles sur le changement climatique ? Quelles sont les actions possibles pour améliorer l'adaptation des bâtiments au changement climatique ?

Les principales parties prenantes sont les gouvernements, les collectivités locales, les investisseurs et gestionnaires d'actifs, les promoteurs immobiliers, les assureurs & réassureurs, les architectes et urbanistes, les entreprises d'ingénierie, les entreprises de matériaux, de construction et d'équipements, des pays industrialisés, émergents et en développement.

Une enquête sur l'état des lieux du bâtiment et de la construction

Le groupe de travail lance **une enquête afin de lister les pratiques actuelles sur l'adaptation des bâtiments au changement climatique**. L'enquête est adressée à l'ensemble des parties prenantes.

Quels sont les principaux risques climatiques par région et par type de bâtiment ? Combien de gouvernements nationaux intègre le secteur du bâtiment dans leur stratégie d'adaptation ? Est-ce que les investisseurs évaluent l'exposition aux risques climatiques avant acquisition ? Quelles sont les motivations des promoteurs immobiliers et des constructeurs pour établir une stratégie d'adaptation ?

L'enquête aidera à **identifier les défis et pratiques actuels** pour adapter les bâtiments au changement climatique. Les résultats seront intégrés au rapport. Répondre au questionnaire nécessite moins de 15 minutes et aidera à identifier les bonnes pratiques et les difficultés.

Les contributions sont ouvertes jusqu'au 31 août 2019 à ce lien : <https://bit.ly/2Xhsw6J>

Toutes questions et commentaires peuvent être adressés à l'équipe de l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) à l'adresse suivante : [contact@\[jo-immobilierdurable.fr](mailto:contact@[jo-immobilierdurable.fr)

L'Alliance Mondiale des Bâtiments et de la Construction (Global Alliance for Buildings and Construction - GABC), dont le Plan Bâtiment Durable est membre, a été lancée lors de la COP21 à Paris, le 3 décembre 2015, sous l'impulsion de la France et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Elle a pour objectif de rassembler les filières du bâtiment et de la construction, leurs parties prenantes ainsi que les pays, afin de faire connaître et faciliter la transition vers des constructions bas carbone et à haute efficacité énergétique.

Disponible au lien suivant : <http://www.planbatimentdurable.fr/contribuez-a-l-etat-des-lieux-des-strategies-d-a1400.html>

« Les espaces de travail de demain devront répondre aux attentes multiples, voire contradictoires, des occupants »

Business Immo – 03/07/2019

BUSINESS IMMO

Rechercher un article, une étude, un individu, une société ...

Article réservé à nos abonnés Premium

Oriane Cébile, OID

« Les espaces de travail de demain devront répondre aux attentes multiples, voire contradictoires, des occupants »

Améliorer le confort et le bien-être des occupants s’est imposé comme un objectif incontournable pour les acteurs immobiliers. Suite à une première étude publiée en 2017 sur les attentes des utilisateurs finaux, l’OID (Observatoire de l’immobilier durable) a mené en 2018 et 2019 une série d’ateliers pour élaborer des portraits sociologiques de leurs différents profils et imaginer les traductions de leurs attentes en termes d’immeubles de bureaux et d’espaces de travail. Oriane Cébile, responsable des projets et pilote du groupe de travail Confort & Bien-être, revient pour Business Immo sur les résultats de ce travail.

Actualités > Bureau Publié le 03/07/2019 à 09:21

Business Immo : Dans quel contexte s’inscrit cette étude et pourquoi l’avoir lancée ?
Oriane Cébile : Nous avons mené une première étude en 2016 et 2017 (...)

Vous souhaitez lire cet article PREMIUM ?

Il est réservé à nos abonnés **BI PREMIUM**

Se connecter S'abonner

Sophie Distel
Responsable éditoriale - BUSINESS IMMO
Auteur(e) de 21 articles

Knigh Frank

Disponible au lien suivant : <http://www.planbatimentdurable.fr/contribuez-a-l-etat-des-lieux-des-strategies-d-a1400.html>

Confort et bien-être, quelles traductions à l'heure des nouveaux modes de travail ?

Xpair – 04/07/2019

De la réglementation à l'image de marque, où en est le confort et le bien-être au travail ?

Etudes, outils de valorisation, réglementations, start-up : le confort et le bien-être au travail se sont imposés comme des incontournables.



Côté réglementation, l'article L. 4121-1 du code du travail oblige l'employeur à assurer la sécurité, à protéger la santé physique et mentale des travailleurs et à mettre en place les actions de prévention nécessaires. La préservation de la santé physique et mentale conduit à rechercher l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être au travail. A titre d'exemple, travailler dans des locaux bruyants ou encore avec un mauvais éclairage peut être une source de stress, de fatigue ou à l'origine d'arrêts maladie, et **engager le cas échéant la responsabilité civile voire pénale de l'employeur**. Aussi, la qualité de construction de l'immeuble et l'organisation des espaces de travail, des lieux de restauration et de repos, sont déterminantes pour une entreprise dans le choix de ses locaux. Au moment de prendre un bail ou d'acheter ceux-ci, le chef d'entreprise devra s'interroger sur les nouvelles conditions de travail qu'il pourra offrir à son personnel afin de remplir au mieux ses obligations en matière de santé et de sécurité. En effet, dans le cadre des consultations des instances représentatives du personnel, qu'il devra mettre en place (notamment vis-à-vis du CHSCT) au moment du choix du nouveau lieu de travail, il devra justifier de la qualité du nouveau cadre de vie offert aux salariés (OID 2017).

Disponible au lien suivant : https://conseils.xpair.com/agenda_news/confort-bien-etre-modes-travail.htm

Confort & bien-être, quelles traductions à l'heure des nouveaux modes de travail ? L'OID publie une étude sur les attentes des occupants sur le confort et le bien-être

Construction 21 – 08/07/2019



Publié par Observatoire de l'Immobilier Durable

Améliorer le confort et le bien-être des occupants s'est imposé comme un objectif incontournable pour les acteurs immobiliers, illustré par des projets emblématiques, mesuré et attesté par des labels. Suite à une première étude publiée en 2017 sur les attentes des occupants, l'OID a mené en 2018 et 2019 une série d'ateliers pour élaborer des portraits sociologiques d'occupants d'immeubles de bureaux et imaginer les traductions pour les immeubles de bureaux et les autres espaces de travail.

Animés par **Stéphane Chevrier**, *Sociologue - MANA*, avec le soutien de **l'ADEME**, ces ateliers ont réuni une trentaine d'acteurs immobiliers. Les résultats de la démarche ont été présentés le 2 juillet lors d'une conférence chez Herman Miller et sont disponibles dans une publication téléchargeable sur le site de l'OID.

Les ateliers ont permis d'identifier des déterminants du confort et du bien-être et des portraits d'occupants. Ces portraits ne sont ni exhaustifs ni fixes. La démarche menée par l'OID vise avant tout à proposer une méthodologie librement appropriable par les acteurs immobiliers souhaitant comprendre et répondre à la diversité des attentes des occupants vis-à-vis de leur lieu de travail, qu'il s'agisse d'aménagement intérieur, d'accès à des services ou d'opportunités de lien social. Ils aident à matérialiser des pistes d'action pour améliorer le confort et le bien-être et à identifier les risques d'apparition de tension sur certains espaces.

Deux retours d'expérience ont été présentés. **Christophe Roux**, *Responsable projets junior projets stratégiques - Région Île-de-France*, a présenté la démarche RH et l'accompagnement dans le cadre du déménagement des locaux de la Région Île-de-France. **Sabrina Hingue-Charrier**, *Assistante d'étude - QHSE - DIMG -MAIF* a présenté la démarche d'espaces de travail agiles mise en œuvre chez MAIF.

Disponible au lien suivant : <https://www.construction21.org/france/articles/fr/confort-bien-etre-queelles-traductions-a-l-heure-des-nouveaux-modes-de-travail-l-oid-publie-une-etude-sur-les-attentes-des-occupants-sur-le-confort-et-le-bien-etre.html>

Horizon AM nomme Cédric Nicard directeur du développement durable

Business Immo – 09/07/2019



Cédric Nicard @ D.R.

Horizon Asset Management, société de gestion de portefeuille du groupe Horizon, annonce la nomination de **Cédric Nicard** en qualité de directeur du développement durable. Auparavant, Cédric Nicard occupait ce même poste sein du groupe **Perial**.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, Cédric Nicard aura pour mission d'identifier les acteurs du monde de l'investissement socialement responsable (ISR) et de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans l'univers du non coté (private equity) et de l'investissement immobilier.

Il sera également chargé d'identifier des partenaires potentiels susceptibles de collaborer avec Horizon AM en matière de développement durable dans la gestion d'actifs immobiliers. Il devra, par ailleurs, coopérer avec les différents services internes au groupe chargés de la définition et la rédaction des critères de développement durable (gestion d'actifs, ressources humaines, finances).

Son principal objectif sera de structurer la démarche d'investissement responsable d'Horizon AM, initiée dès sa création, afin de renforcer l'engagement de la société en matière de gestion immobilière ISR. Enfin, Cédric Nicard sera plus particulièrement en charge du nouveau fonds Horizon Impact, lancé en avril et dont l'objectif est d'accompagner le financement d'opérations immobilières à vocation sociale et

écoresponsable sur le marché français. Son rôle consistera à analyser les projets afin d'accompagner les gérants dans leurs prises de décision et structurer la mesure d'impact du fonds sur chacune des opérations immobilières réalisées.

Diplômé en 2010 de l'Institut Supérieur de l'Environnement (ISE), Cédric Nicard, 31 ans, a débuté sa carrière comme ingénieur en charge de projets environnementaux au sein de sociétés industrielles, comme **Airbus** (anciennement EADS Astrium). En 2011, il intègre le cabinet de conseil Altran comme consultant et ingénieur Qualité, Environnement, Sécurité où il a mené des missions auprès de groupes industriels, tel General Electric.

En 2012, Cédric Nicard rejoint le secteur immobilier en intégrant le groupe Perial en qualité de Energy Manager au sein de la direction du développement durable. En 2015, il devient responsable du développement durable du groupe Perial avant d'être promu directeur du développement durable en 2017, période durant laquelle il a mis en place une équipe de 5 personnes dédiée aux enjeux du développement durable.

Pendant cette période, Cédric Nicard a également fait partie du groupe de travail en charge de la rédaction de la charte ISR de l'Aspim ainsi que du projet de référentiel ISR appliqué aux fonds immobiliers. Depuis janvier 2018, Cédric Nicard est également vice-président de l'**Observatoire de l'immobilier durable** (OID). En outre, il est enseignant en Master 2 à l'Institut Supérieur de l'Environnement depuis quatre ans.

« Nous sommes ravis de l'arrivée de Cédric qui nous apportera son expérience dans le domaine du développement durable et, ainsi, nous permettra de franchir un nouveau cap dans notre engagement pour une gestion d'actifs immobiliers socialement responsable, commente **Arnaud Monnet**, directeur général d'Horizon AM. Depuis sa création, Horizon AM a toujours eu à cœur de développer des projets immobiliers à vocation sociale et écoresponsable. »

« Je suis ravi de rejoindre Horizon AM afin de l'accompagner pour répondre aux multiples défis économiques, sociétaux et climatiques auxquels l'ensemble des acteurs financiers, immobiliers et politiques sont aujourd'hui confrontés », déclare Cédric Nicard.

Horizon AM va bien et se renforce ! Canapé rouge pour Arnaud Monnet (directeur général) et Cédric Nicard

Club Patrimoine – 11/07/2019



Disponible au lien suivant : <http://www.clubpatrimoine.com/horizon-am-va-bien-et-se-renforce-canape-rouge-pour-arnaud-monnet-directeur-general-et-cedric-nicard/>

Sustainable procurement in the real estate industry: towards a better involvement of the supply chain

GRESB – 15/07/2019

Sustainable procurement in the real estate industry: towards a better involvement of the supply chain

July 15, 2019 By OJD



Sustainable procurement is nowadays of growing importance for real estate companies. It has evolved into a core issue for businesses, particularly in terms of cost reduction, mitigation of business risks, brand reputation and innovation.

What types of goods and services can be included in sustainable procurement practices?

What kind of criteria can be considered by companies during the purchasing process?

On June 18th, the OJD has published, in cooperation with Gecine and Icade, and other major French real estate actors, a tool designed to offer a sectoral formalisation of the CSR criteria to be considered by the instructing company in sustainable procurement policy.

This [toolkit](#) developed over a period of 1-year analyses the criteria related to environmental, social/societal and governance stakes for 83 occupations, with corresponding examples of indicators and good practices. These 83 occupations represent some of the categories real estate companies call on while in the purchasing process for intellectual services, real estate programs, use and maintenance and as well as furniture. Inspired by other sectorial initiatives, this first draft of the toolkit is designed to evolve once published and used by companies and suppliers.

It is the perfect opportunity to focus on sustainable procurement initiatives in real estate!

Sustainable procurement: the next step to be taken by real estate companies wishing to deepen their CSR process

Now that real estate companies have done a lot of work to reduce their own environmental and social impacts, they should extend their CSR policy to their supply chain to completely address this issue.

First of all, it should be noted that in France the supply chain is responsible for more than 80% of the total GHG emissions of a building, meaning that even if a company or the occupants of a building make efforts to reduce their proper emissions, the indirect GHG emissions remain and continue counting as a large part of the building's environmental footprint. Therefore, managing the suppliers' impacts is a core issue in controlling and reducing the environmental and social footprint of a building and of a company.

GET GRESB NEWS AND UPDATES ON SUSTAINABILITY BEST PRACTICES IN REAL ASSETS

GET THE GRESB NEWSLETTER

VIEW THE 2018 GRESB PUBLIC RESULTS

VIEW REAL ESTATE

VIEW INFRASTRUCTURE

NEW ON GRESB INSIGHTS

[Sustainable procurement in the real estate industry: towards a better involvement of the supply chain](#)

[\[Video\] The Impact of ESG on Commercial Real Estate](#)

[Innovative ways to monitor water consumption](#)

[Constructing Water-Smart Properties through Innovative Technology and Data Transparency](#)

[Water consumption: Why we should measure every drop](#)

[Why is access to clean, safe water so elusive? Problems with Water Everywhere](#)

[Flood Risk and Climate Change: England Flood](#)

[Planners must prepare for the worst?](#)

[Strengthening Urban Resilience through Managing Risks and Grasping Opportunities](#)

[Future Proofing our Built Environment](#)

CURRENT VACANCIES

Below are our current job openings:

Associate - Infrastructure Sustainability

Department: Infrastructure



G R E S B

ABOUT

ASSESSMENTS

MEM

Disasters like Rena Plaza in 2013 keep reminding us of the still existing risks in many global supply chains. This is a real issue for companies since their suppliers' practices deeply impact their environmental and social footprint and can harm their reputation.

In fact, customers are increasingly aware of the issues surrounding sustainable procurement and supply chain control.

The challenge here is to make sure that the sustainable procurement objectives comply with the company's expectations in terms of performance objectives since according to the Sustainable Procurement Barometer made in 2017 by HEC and EcoVadis, cost savings remain as the main priority of procurement organization (see figure below).

HOW IMPORTANT ARE THE FOLLOWING PRIORITIES FOR YOUR PROCUREMENT/ SUPPLY CHAIN ORGANIZATION?

Main priorities of procurement organizations 2013 vs 2017

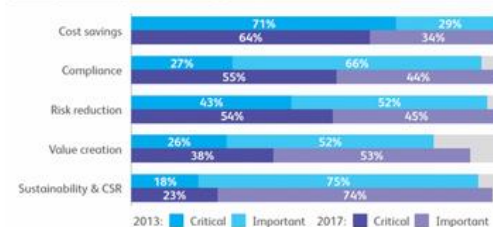


Illustration of the main priorities of procurement organizations in 2013 and 2017. Source: Scaling Up Sustainable Procurement, White paper based on the 2017 HEC/EcoVadis Sustainable Procurement Barometer

Towards a different relationship with suppliers

When they are defined, sustainable procurement criteria are, in the case of real estate, very general. There is a lack of specialization based on the categories of goods and services companies purchase. This makes such policies very weak and suppliers have difficulty implementing them because they aren't specialized in their business. Differentiated criteria according to sectorial issues are one key solution to involve all stakeholders, including suppliers, in the process. That's what the [toolkit](#) developed by OJD tried to do in contacting different sectorial professional organizations to challenge with them the stakes of each sector.

An increased engagement from the companies is necessary but not enough to develop a sustainable procurement policy that works in the long run. Indeed, the policy should be developed hand in hand with the suppliers to include them in the transformation and innovation process around CSR and sustainable procurement.

On the other side, since CSR requirements ask for efforts from suppliers, real estate companies should as well complete with other requirements like payment deadlines.

The co-construction of the sustainable procurement policy and the dialogue with suppliers are a source of a new relationship between a company and its suppliers around CSR objectives. It should no longer be seen as a constraint but rather as an opportunity to change practices and innovate.

A window is open, it only remains for real estate companies to take inspiration from and adapt this initiative to their internal context!

Disponible au lien suivant : <https://gresb.com/sustainable-procurement-real-estate-industry-better-involvement-supply-chain/>

Horizon AM recrute un directeur du développement durable

Boursorama – 16/07/2019

(NEWSManagers.com) - Horizon Asset Management a recruté Cédric Nicard en qualité de directeur du développement durable. Auparavant, il occupait ce même poste au sein du groupe Perial.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, Cédric Nicard aura pour mission d' identifier les acteurs du monde de l' investissement socialement responsable (ISR) et de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans l' univers du non coté (private equity) et de l' investissement immobilier. Il sera également chargé d' identifier des partenaires potentiels susceptibles de collaborer avec Horizon AM en matière de développement durable dans la gestion d' actifs immobiliers.

Il devra, par ailleurs, coopérer avec les différents services internes au groupe chargés de la définition et la rédaction des critères de développement durable (gestion d' actifs, ressources humaines, finances). Son principal objectif sera de structurer la démarche d' investissement responsable d' Horizon AM, initiée dès sa création, afin de renforcer l' engagement de la société en matière de gestion immobilière ISR.

Enfin, Cédric Nicard sera plus particulièrement en charge du nouveau fonds Horizon Impact, lancé en avril et dont l' objectif est d' accompagner le financement d' opérations immobilières à vocation sociale et écoresponsable sur le marché français. Son rôle consistera à analyser les projets afin d' accompagner les gérants dans leurs prises de décision et structurer la mesure d' impact du fonds sur chacune des opérations immobilières réalisées.

Cédric Nicard, 31 ans, a débuté sa carrière comme ingénieur en charge de projets environnementaux au sein de sociétés industrielles. En 2011, il intègre le cabinet de conseil Altran comme consultant et ingénieur qualité, environnement, sécurité. Avant de rejoindre Horizon il a travaillé pendant 7 ans chez Perial. Depuis janvier 2018, il est également vice-président de l' Observatoire de l' immobilier durable. Cédric Nicard est aussi enseignant en Master 2 à l' Institut Supérieur de l' Environnement depuis quatre ans.

Disponible au lien suivant : <https://www.boursorama.com/bourse/actualites/horizon-am-recrute-un-directeur-du-developpement-durable-d8b52dbeea84989298696ea60c11606d>

Qui sont les occupants des immeubles de bureaux ?

Workplace Magazine – 16/07/2019



L'observatoire de l'immobilier durable publie une étude intitulée : « Confort et bien-être, quelle traductions à l'heure des nouveaux modes de travail ? ». Elle identifie des portraits d'occupants selon leurs attentes en termes de confort et de bien-être. Loin d'être génériques, ces derniers sont une méthode à s'appropriier pour prendre en compte la diversité des besoins des utilisateurs des espaces de travail.

L'évolution des espaces de travail doit prendre en compte le confort et le bien-être des occupants. C'est en tout cas la conviction de l'observatoire de l'immobilier durable (OID). Entre 2018 et 2019, l'observatoire a mené une série d'ateliers animés par Stéphane Chevrier, sociologue MANA, et l'Ademe, avec une mission : élaborer des portraits sociologiques d'occupants et imaginer les traductions pour les immeubles de bureaux et les autres espaces de travail. Ces rencontres, qui ont réuni une trentaine d'acteurs immobiliers, ont permis d'identifier des déterminants du confort et du bien-être selon quatre dimensions :

- Fonctionnelle: connectivité, matériel, ergonomie des lieux de travail et services à la vie quotidienne
- Sociale : sociabilité, convivialité, accueil
- Psychologique : bien être, reconnaissance, sentiment de liberté, sentiment de sécurité, image de l'entreprise, respect des valeurs personnelles
- Physiologique : température, lumière, acoustique, qualité de l'air, santé environnementale, biophilie.

Lors des ateliers, les participants répartis en sous-groupes ont également proposé des axes de structuration, concernant des caractéristiques liées aux modes de travail et aux espaces de travail. Les axes portent par exemple sur la personnalité, sur la nature du lien contractuel à l'entreprise (salarié ou indépendant), sur la sédentarité et sur les aspirations par rapport au travail. Ces axes définissent, pour les participants au groupe de travail, des attentes différentes en termes de confort et de bien-être. Ces axes ont permis de suggérer différents portraits d'occupants d'espaces de travail.

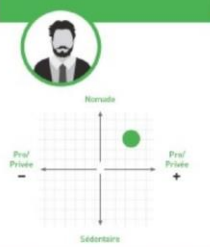
Sédentaire concentré solo (l'expert)



LE SÉDENTAIRE CONCENTRÉ SOLO

l'expert, souhaite un bureau individuel. La frontière entre professionnel et personnel est marquée, et l'expert n'est pas en recherche d'évolution sur les usages des espaces de travail.

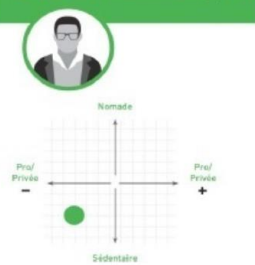
Nomade sociale individualiste (free-lance)



LE NOMADE SOCIALE INDIVIDUALISTE

ne partage pas les valeurs avec tout le monde. Il est free-lance. Il recherche la dimension sociale dans l'entreprise et se caractérise par une forte porosité entre vies professionnelle et vie personnelle.

Sédentaire engagé sociale (fonctions support)



LE SÉDENTAIRE ENGAGÉ SOCIALE

est en recherche d'échanges. Il apprécie la diversité des lieux et des temps, les espaces ouverts. La dimension sociale dans l'immeuble est importante.

Nomade engagé avec valeur (Fellow)



LE NOMADE ENGAGÉ AVEC VALEUR

profil Fellow, est de passage. Il recherche avant tout la fonctionnalité de l'espace, le critère physiologique est important.

Exemples de portraits selon les axes nomade/sédentaire et séparation vie pro-vie privée/mélange vie pro-vie privée.

Les portraits ne sont ni exhaustifs, ni fixes. La démarche de l'observatoire est avant tout de « proposer une méthodologie librement appropriable par les acteurs immobiliers souhaitant comprendre et répondre à la diversité des attentes des occupants vis-à-vis de leur lieu de travail, qu'il s'agisse d'aménagement intérieur, d'accès à des services ou d'opportunités de lien social. » Ils sont une aide à la matérialisation de pistes d'action pour améliorer la qualité de vie dans les bureaux et à l'identification des risques d'apparition de tension sur certains espaces.

« A moyen terme, nous pensons que le monde du travail tel que nous le connaissons, structuré autour d'un lieu de travail, d'horaires définis et d'un lien de subordination, n'existera plus. »

L'étude se conclut par sa vision de l'avenir : « à moyen terme, nous pensons que le monde du travail tel que nous le connaissons, structuré autour d'un lieu de travail, d'horaires définis et d'un lien de subordination, n'existera plus. Ne poussons pas le trait à son excès, nous ne serons pas tous indépendants en espaces de coworking. Néanmoins, quelques tendances de fond ressortent. L'uniformité laissera place à une plus grande diversité de situations et d'espaces. Les espaces de travail favoriseront les échanges et la convivialité. »

Disponible au lien suivant : <http://workplacemagazine.fr/Actualites/Immobilier-et-exploitation/Fiche/6293731/Qui-sont-les-occupants-des-immeubles-de-bureaux-%253F#.XTGTcOgzbD4>

Contribuez à la collecte de données pour le Baromètre de la performance énergétique de La Défense

Construction 21 – 30/07/2019



Publié par [Observatoire de l'Immobilier Durable](#)

Paris La Défense et l'OID collectent jusqu'au 13 septembre les données énergétiques des bâtiments du quartier de La Défense.

Dans le cadre de l'Observatoire de la performance énergétique des bâtiments, l'aménageur de Paris La Défense publie depuis 2015 des indicateurs sur la performance énergétique des bâtiments de bureaux sur le quartier. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de suivre dans le temps et de piloter la performance énergétique du quartier.

En 2019, Paris La Défense s'associe avec l'OID, qui publie depuis 2012 des indicateurs sur la performance énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires en France.

Le Baromètre permettra une meilleure connaissance des consommations énergétiques et des facteurs d'impact. Au-delà, cette année, l'ambition est de croiser les données des immeubles avec des données plus macros sur les catégories d'actifs du quartier, et également de pouvoir les utiliser pour simuler le fonctionnement énergétique du quartier dans son ensemble et identifier des possibilités de mutualisation énergétique. Les contributeurs recevront un rapport d'analyse des données fournies.

La collecte de données porte sur les consommations énergétiques totales et les informations caractéristiques des bâtiments (surface, certification, etc.).

L'OID est joignable à l'adresse benchmark@o-immobilierdurable.fr pour toute question.

Vous pouvez également contacter Paris La Défense à l'adresse suivante : energie-carbone@parisladefense.com

Disponible au lien suivant : <https://www.construction21.org/france/articles/fr/contribuez-a-la-collecte-de-donnees-pour-le-barometre-de-la-performance-energetique-de-la-defense.html>

ASSURER LE CONFORT À L'HEURE DES NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL – LECTURE DE L'ÉTÉ #4

Smart Builders – 01/08/2019

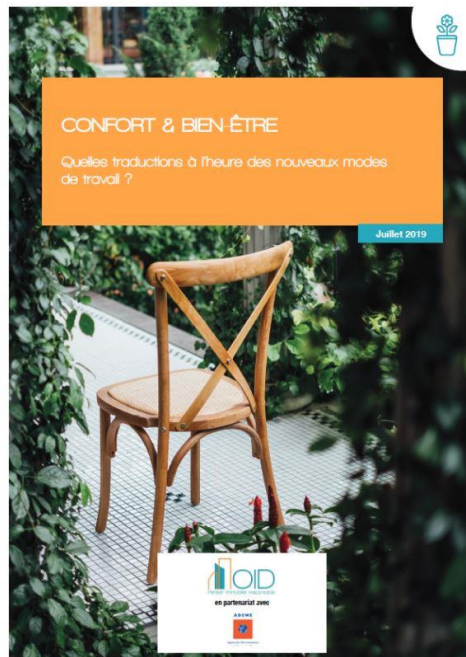
 Smart Builders

Valoriser ses bâtiments grâce au Smart Building avec 

Décryptage : actualités et innovation

Efficacité énergétique

Que vous soyez juilletistes ou aoûtistes, pourquoi ne pas profiter de la saison estivale pour quelques lectures. Les doigts de pieds en éventail au bord de l'eau ou derrière son bureau, cette semaine on vous parle de confort à l'heure des nouveaux modes de travail.



Dans ce guide, l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) a réalisé des ateliers pour répondre à la question suivante : Comment identifier et répondre à la diversité des attentes des occupants sur le confort et le bien-être au travail ?

Vous y trouverez l'essentiel pour bien penser vos espaces de travail et satisfaire les besoins de chacun.

Disponible au lien suivant : https://ems.deltadore.fr/valorisation-de-lespace/assurer-le-confort-a-lheure-des-nouveaux-modes-de-travail-lecture-de-lete-4/?utm_source=twitter&utm_medium=reseaux%20sociaux&utm_campaign=lecture%20de%20l%27%C3%A9t%C3%A9%204

L'OID, la Ville de Paris et le Plan Bâtiment organisent une conférence sur l'adaptation au changement climatique le 30 septembre

Plan Bâtiment Durable – 02/08/2019

Pour cette nouvelle conférence du cycle Immobilier & Prospectives de l'OID et du Plan Bâtiment Durable, nous explorerons les stratégies d'adaptation au changement climatique dans le bâtiment. Dans un contexte où les aléas climatiques chroniques et extrêmes affecteront fortement les bâtiments, qu'il s'agisse des dimensions techniques ou organisationnelles, l'ensemble des acteurs immobiliers sont concernés.



Le 30 septembre prochain, le Plan Bâtiment Durable, l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) et la ville de Paris organisent la conférence Immobilier et Prospectives autour du thème suivant : **comment l'adaptation au changement climatique se traduit-elle concrètement ? Comment appréhender les enjeux du secteur immobilier dans un monde à +2°C ?** L'objectif de la conférence est de présenter les perspectives envisagées dans un monde soumis aux changements climatiques, l'évolution des aléas climatiques et les solutions d'adaptation entreprises par les différents acteurs, publics et privés.

Disponible au lien suivant : <http://www.planbatimentdurable.fr/l-oid-la-ville-de-paris-et-le-plan-batiment-a1411.html>

Un Mooc sur l'amélioration énergétique des bâtiments tertiaires disponible en novembre

Tec Hôpital – 26/08/2019

Un cours gratuit en ligne sur l'amélioration énergétique des bâtiments tertiaires sera proposé à partir de novembre par l'Observatoire de l'immobilier durable (OID).

Le décret "tertiaire" fixant les objectifs de réduction des consommations énergétiques des bâtiments tertiaires a été publié le 25 juillet dernier au Journal officiel (cf dépêche [TechHopital](#)).

Il entrera en vigueur le 1er octobre 2019 et concernera tous les établissements de santé et médico-sociaux de plus de 1.000 m².

Pourquoi et quand améliorer l'efficacité énergétique d'un patrimoine? Quels sont les objectifs d'une telle démarche? Quels sont les différents leviers pour l'amélioration énergétique et comment l'organiser? Comment la rénovation énergétique s'intègre dans un projet de rénovation? Comment s'assurer de la réussite de cette démarche?

Ce Mooc (*massive open online course*) contribuera à poser les bases du modèle économique, juridique et technique de l'amélioration énergétique d'un bâtiment. Il s'adresse aux détenteurs, gestionnaires, occupants de bâtiments tertiaires ainsi qu'à tous les acteurs de l'amélioration énergétique.

Disponible au lien suivant : https://www.techopital.com/un-mooc-sur-l-amelioration-energetique-des-batiments-tertiaires-disponible-en-novembre-NS_4420.html

L'urbanisme transitoire, quand la valeur ne peut attendre

Business Immo – 02/09/2019



L'urbanisme transitoire contribue à dessiner le futur visage de Saint-Vincent-de-Paul dans le 14e arrondissement de Paris © @Anyoji

Beltrando - Diane Berg / PBA

nouveaux usages : collectifs d'artistes, foyers d'hébergement pour des personnes en situation de précarité ou d'exclusion, incubateur de start-up...

« L'urbanisme temporaire fait partie des solutions à déployer à grande échelle dans l'urbanisme de demain », plaident **Joachim Azan (Novaxia)**, **Simon Laisney (Plateau Urbain)** et **Loïs Moulas (OID)** dans une tribune publiée sur **Business Immo** en juin dernier.

L'exécutif parisien a fait sa rentrée en présentant lundi dernier une charte de l'urbanisme transitoire. Une charte censée donner un cadre à des pratiques de bon sens, initiées la plupart du temps par des opérateurs immobiliers – privés comme publics – le temps d'obtenir toutes les autorisations administratives et réglementaires pour débiter le chantier.

Cette méthode, habile pour éviter squats et dégradations de tous genres, est devenue au fil du temps un laboratoire vivant pour tester de

Cette charte peut être un premier élément de réponse si elle ne devient pas une énième récupération politique d'une forme d'incurie administrative. Car plane toujours le risque d'ajouter une couche supplémentaire à un mille-feuille devenu indigeste.

Jean-Louis Missika, adjoint à la maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité, justifie la nécessité de cette charte par la volonté de ne pas « geler des m2 » à l'heure où celui-ci flambe dans la Capitale. Il ne faudrait pas que cette charte soit juste un cache-sexe des immeubles vides. Après tout, il faut assumer les chantiers quand on a l'ambition de vouloir transformer la ville. Paris n'est pas à une palissade près. La cellule Data du quotidien Le Parisien ne recense pas moins de 8 000 chantiers en cours, dont une minorité (moins de 700) pilotée par la Ville de Paris.

Le temporaire ne doit pas masquer la nécessité de réinventer un urbanisme plus flexible, plus agile, plus souple pour répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux qui se polarisent sur les grandes métropoles.

Et surtout, le temporaire doit rester... temporaire. Le fond du problème est quand même de redonner des usages permanents à des lieux laissés en jachère par une mécanique administrative devenue trop complexe et par conséquent trop lente. L'engagement de "mobiliser les autorités publiques afin d'assurer un examen plus rapide des autorisations" est un peu léger.

Guillaume Poitrinal, co-président de **Woodeum** et auteur du livre « Plus vite, la France malade de son temps », rappelait dans un tweet que la décision de fermeture de l'hôtel Saint Vincent de Paul – symbole de la réussite de l'urbanisme transitoire - date de... 2004.

La Sécurité sociale amorce son plan de rénovation énergétique

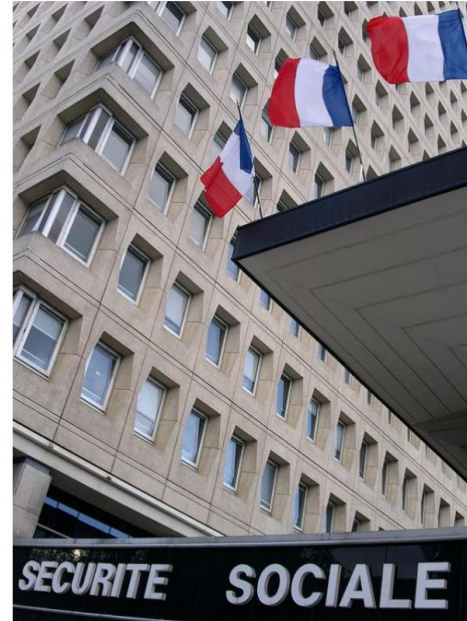
Green Univers – 10/09/2019

Qui occupe plus de 4,1 millions de mètres carrés en France, dans 5 116 implantations ? Les 145 000 salariés des organismes de Sécurité sociale, dans des bâtiments construits à différentes époques mais pour la majorité dans les années 1970, avec des performances énergétiques hétéroclites ; plus de 2 millions de mètres carrés se situent en classes D et E (entre 151 et 330 kWh/m²/an d'énergie primaire) et la moyenne globale est à 288 kWh/m²/an. Pas terrible mais pas catastrophique, puisque pour rappel, la moyenne des bâtiments de bureaux en France, selon l'Observatoire de l'immobilier durable, se situe en 2018 à pas moins de 394 kWh/m²/an d'énergie primaire...

Bonne nouvelle, pour la planète et tous les acteurs de la rénovation énergétique, la Sécurité sociale veut prendre sa part du [plan gouvernemental d'avril 2018](#), l'État prévoyant de baisser la consommation énergétique de ses propres bâtiments de 15% en 2022, par rapport à 2010.

Un « PPP » pour la Sécu

Les objectifs et surtout les moyens que mobilisera la Sécurité sociale sont en train d'être définis. Pour l'instant, on en sait un peu plus sur ...



L'immeuble de la Sécurité sociale de Rennes, oeuvre personnelle libre de droit .

La SCPI PFO2 fête ses 10 ans et franchit le cap des 2 milliards d'euros de capitalisation !

Edubourse – 17/09/2019

En 2009, PERIAL Asset Management lance la SCPI PFO2 animée par une conviction forte: intégrer le Développement Durable au cœur de la stratégie de gestion d'une SCPI est une démarche créatrice de valeur partagée et durable.

Annonce inappropriée

Contenu masqué

Annonce affichée trop souvent

Annonce inintéressante

Téléchargez gratuitement le guide Dopez vos plus-values

Alors que le secteur immobilier est en émulation autour de la mise en application de la première Loi Grenelle de l'environnement et du Plan bâtiment durable, PERIAL Asset Management se fixe à l'époque des objectifs ambitieux.

PERIAL Asset Management ambitionne ainsi d'améliorer la consommation d'énergie des immeubles 8 ans après leurs acquisitions en :

- réduisant de 40% de la consommation d'énergie primaire de référence (ou en atteignant un seuil de 2007kWhEP/m²/an) réduisant de 30% de la consommation d'eau de référence (ou en atteignant un seuil de 45 litres/jour/personne.

10 ans après son lancement : des objectifs tenus qui positionnent PFO2 en avance sur le marché

10 ans plus tard, l'année 2019 est marquée par la publication du Décret relatif aux obligations d'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments tertiaires qui durcit les obligations réglementaires d'amélioration des performances énergétiques du parc français.

PERIAL Asset management, dont la stratégie et les méthodes environnementales ont fait leur preuve depuis 10 ans, a pris de l'avance sur le marché : le patrimoine de la SCPI PFO2 surperforme ainsi depuis 6 ans le Benchmark de l'Observatoire de l'Immobilier Durable, pourtant déjà basé sur des acteurs concernés par le Développement Durable.

100% des parties communes ou des immeubles vacants, gérés par la société de gestion, sont par exemple alimentés en électricité verte.

« L'amélioration de la qualité environnementale comme moteur de performance est validée par le succès rencontré par PFO2 depuis son lancement, avec désormais une capitalisation de plus de 2 Milliards d'euros ce qui en fait une des 10 plus importantes SCPI du marché. » explique Eric Cosserrat, Président du Groupe PERIAL.

Des dividendes et une collecte en hausse

En 2018, PFO2 a vu son dividende augmenter de 1,74%. Cela porte le dividende annuel à 8,75€ par part contre 8,60€ en 2017.

Cette augmentation de dividende s'accompagne en 2019 d'une augmentation du prix de la part de PFO2, qui a été portée le 1er avril 2019 de 194€ à 196€, soit une hausse de 1%.

Avec une collecte nette de 167 millions d'euros au 1er semestre 2019, déjà investie, PFO2 se classe dans le TOP 10 des SCPI qui ont le plus collecté sur cette période**, lui permettant ainsi de franchir le cap symbolique des 2 milliards d'euros de capitalisation.

Ces performances sont le reflet d'une gestion dynamique du patrimoine de PFO2, tant au niveau des investissements que des arbitrages.

Les performances passées ne préjugent pas les performances futures.

Tournée vers l'Europe

La taille acquise par PFO2, lui permet en effet aujourd'hui de considérer de nouveaux horizons, notamment hors de France, en zone Euro, conformément à sa politique d'investissement.

Depuis l'acquisition d'un parc de 10 Immeubles répartis dans le land du Hesse en Allemagne en 2017, la SCPI continue d'investir en Europe et notamment aux Pays-Bas et en Italie. Au 1er Trimestre 2019, 12,5% du patrimoine de la SCPI est ainsi localisé hors de France, en Europe.

Exemple d'acquisitions récentes :

L'immeuble Village 2 à Puteaux (92) répond à la volonté de PERIAL AM de prendre position sur le marché de Paris-La Défense. Idéalement situé à proximité immédiate des transports, offre un excellent rapport qualité-prix aux utilisateurs, et bénéficie de l'attractivité du plus grand quartier d'affaires européen. L'immeuble bénéficie d'une double certification Breeam In Use et HQE Exploitation

L'immeuble Irdeto à Hoofddorp (Pays-Bas) s'inscrit dans le cadre de la diversification des acquisitions de PFO2 dans la zone euro sur des zones dynamiques et portant sur des immeubles de qualité bénéficiant d'une excellente accessibilité

Antony Parc I, à Antony (92), pour un montant de 82 millions d'euros. Situé à proximité de la gare RER La Croix-de-Berny (ligne B), il dispose d'une localisation stratégique dans le sud francilien. Cet immeuble à usage de bureaux de 18 826 m², bénéficie d'une certification environnementale BREEAM « exploitation ».

L'immeuble Horizon Défense à Suresnes (92), entièrement rénové en 2012 est positionné sur le marché dynamique de la Péri-Défense, au sein d'un parc de bureaux de plus de 400 000 m² constituant un pôle tertiaire à part entière, et assurant la jonction entre les marchés de Paris Centre Ouest, La Défense et la boucle Sud.

Exemples d'investissements déjà réalisés. Ne constituent pas un engagement quant aux futures acquisitions.

Les critères ESG au cœur de la stratégie

PERIAL Asset Management entend poursuivre la construction d'un portefeuille immobilier de qualité, localisé dans les grandes métropoles en France et en Europe et passer un cap supplémentaire dans sa démarche responsable en basant désormais sa stratégie sur les trois critères ESG : Les critères Environnementaux donc, mais également Sociétaux et de Gouvernance.

L'objectif de PFO2 étant de devenir en 2019 l'une des toutes premières SCPI du marché à bénéficier du label « ISR Immobilier » (Investissement Socialement Responsable), en cours d'élaboration.

Pour ses 10 ans, PFO2 reste donc plus que jamais une SCPI innovante qui fait référence sur le marché.

Disponible au lien suivant : <https://www.edubourse.com/finance/actualites.php?actu=109461>

La SCPI PFO2, 10 années de succès, avec la qualité environnementale comme moteur de la performance

France Transactions – 19/09/2019

La SCPI PFO2 fête ses 10 ans

et franchit le cap des 2 milliards d'euros de capitalisation !

10 ANS
PfO₂

2 162 M€
capitalisation globale

838 216 M²
de surfaces gérées

217
immeubles

580
baux

21 453
associés

90%
du portefeuille
investi en bureaux

Chiffres au 30/06/2019

SCPI PFO2, 10e anniversaire ©Perial AM

La qualité environnementale comme moteur de la performance, les investisseurs particuliers ont bien compris le sens donné à leurs investissements via la SCPI PFO2, dont le succès depuis 10 ans est un exemple de réussite.

Capitalisation D'une SCPI

Perial SCPI

PERIAL Asset management, dont la stratégie et les méthodes environnementales ont fait leur preuve depuis 10 ans, a pris de l'avance sur le marché : le patrimoine de la SCPI PFO2 surperforme ainsi depuis 6 ans le Benchmark de l'Observatoire de l'Immobilier Durable, pourtant déjà basé sur des acteurs concernés par le Développement Durable.

100% des parties communes ou des immeubles vacants, gérés par la société de gestion, sont par exemple alimentés en électricité verte.

« L'amélioration de la qualité environnementale comme moteur de performance est validée par le succès rencontré par PFO2, depuis son lancement, avec désormais une capitalisation de plus de 2 Milliards d'euros ce qui en fait une des 10 plus importantes SCPI du marché. [1] » explique Eric Cosserat, Président du Groupe PERIAL.

Des dividendes et une collecte en hausse

En 2018, PFO2 a vu son dividende augmenter de 1,74%. Cela porte le dividende annuel à 8,75€ par part contre 8,60€ en 2017. Cette augmentation de dividende s'accompagne en 2019 d'une augmentation du prix de la part de PFO2, qui a été portée le 1er avril 2019 de 194€ à 196€, soit une hausse de 1%.

Avec une collecte nette de 167 millions d'euros au 1er semestre 2019, déjà investie, PFO2 se classe dans le TOP 10 des SCPI qui ont le plus collecté sur cette période [2], lui permettant ainsi de franchir le cap symbolique des 2 milliards d'euros de capitalisation.

Ces performances sont le reflet d'une gestion dynamique du patrimoine de PFO2, tant au niveau des investissements que des arbitrages. Les performances passées ne préjugent pas les performances futures.

Tournée vers l'Europe

La taille acquise par PFO2, lui permet en effet aujourd'hui de considérer de nouveaux horizons, notamment hors de France, en zone Euro, conformément à sa politique d'investissement. Depuis l'acquisition d'un parc de 10 immeubles répartis dans le land du Hesse en Allemagne en 2017, la SCPI continue d'investir en Europe et notamment aux Pays-Bas et en Italie. Au 1er Trimestre 2019, 12,5% du patrimoine de la SCPI est ainsi localisé hors de France, en Europe.

10 années de clairvoyance sur le marché de l'immobilier

En 2009, PERIAL Asset Management lançait la SCPI PFO2, animée par une conviction forte : intégrer le Développement Durable au cœur de la stratégie de gestion d'une SCPI est une démarche créatrice de valeur partagée et durable. Alors que le secteur immobilier est en émulation autour de la mise en application de la première Loi Grenelle de l'environnement et du Plan bâtiment durable, PERIAL Asset Management se fixe à l'époque des objectifs ambitieux.

PERIAL Asset Management ambitionne ainsi d'améliorer la consommation d'énergie des immeubles 8 ans après leurs acquisitions en réduisant de 40% de la consommation d'énergie primaire de référence (ou en atteignant un seuil de 200 kWhEP/m²/an) réduisant de 30% de la consommation d'eau de référence (ou en atteignant un seuil de 45 litres/jour/personne).

10 ans après son lancement : des objectifs tenus qui positionnent PFO2 en avance sur le marché

10 ans plus tard, l'année 2019 est marquée par la publication du Décret relatif aux obligations d'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments tertiaires qui durcit les obligations réglementaires d'amélioration des performances énergétiques du parc français.

[1] IEIF – Marché des parts des SCPI au 31 mars 2019

[2] IEIF - Collecte nette et capitalisation des SCPI d'entreprises au 1T 2019 - En millions d'euros (M€)

Disponible au lien suivant : <https://www.francetransactions.com/actus/immobilier/taux-immo/la-scpi-pfo2-fete-son-10e-anniversaire-en-franchissant-la-barre-des-2-milliards.html>

Amélioration énergétique des bâtiments tertiaires

MOOC Bâtiment Durable – 19/09/2019

À propos de la formation

Le MOOC Amélioration énergétique des bâtiments tertiaires est un MOOC développé par AI Environnement - FACEA groupe - et l'OID, deux acteurs engagés pour la transition énergétique et environnementale des bâtiments. Ce cours en ligne est gratuit et ouvert à tous. Il permet de découvrir les enjeux et outils de l'amélioration énergétique tertiaire ainsi que l'évolution du contexte réglementaire. Il donne des pistes d'actions et aide les acteurs immobiliers à tracer une feuille de route, en leur donnant une assistance méthodologique et transversale.

Format et organisation de la formation

Pré-requis et public visé

Objectifs pédagogiques

Plan de la formation

Evaluation

Equipe pédagogique

Disponible au lien suivant : <https://www.mooc-batiment-durable.fr/courses/course-v1:AIEnvironnement-OID+2019MOOCBAT05+SESSION01/about>

Cinq nouveaux MOOC Bâtiment Durable à suivre en novembre

Plan Bâtiment Durable – 30/09/2019

Dans la continuité des MOOC proposés à la rentrée de septembre, la plateforme Bâtiment Durable propose ainsi à ses adhérents la possibilité de suivre **cinq nouvelles formations en ligne à partir du 5 novembre prochain**. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

LES FORMATIONS A SUIVRE EN NOVEMBRE 2019



Les nouvelles formations en ligne, disponibles le 5 novembre prochain, porteront ainsi sur les thèmes suivants :

• MOOCBIM : Devenez acteur de la transition numérique – GA Smart Building et l'INSA Toulouse [Session 3]

Le BIM (Building Information Modeling) est une véritable révolution dans le domaine de l'immobilier. Tous les acteurs du secteur sont concernés par cette transition numérique. En 3 séquences, GA Smart Building et l'INSA Toulouse vous accompagnent dans la découverte des spécificités de cette transition dans le secteur (postures, processus, outils, dimensionnement...) et des transformations que doivent opérer les entreprises pour intégrer le BIM.

Début de la formation : **5 novembre 2019**

[Infos et inscriptions](#)

• MOOC Proximité et Gestion locative : accompagner et sensibiliser à la maîtrise de l'énergie – USH [Session 4]

Au travers de témoignages et d'interviews de professionnels de la proximité et de la gestion locative, découvrez comment accompagner et sensibiliser les habitants à la maîtrise de l'énergie. Les équipements performants ou encore la prise en compte des comportements et usages des habitants seront notamment abordés dans cette formation.

Début de la formation : **12 novembre 2019**

[Infos et inscriptions](#)

• MOOC Maîtrise d'ouvrage Hlm et Maintenance : Améliorer la performance énergétique, en rénovation comme dans le neuf – USH [Session 4]

Au travers de 5 séquences, ce MOOC propose de vous accompagner dans l'évolution de vos pratiques professionnelles : renforcement de la transversalité, polyvalence des compétences, numérisation des métiers de la maîtrise d'ouvrage et du patrimoine... Il vous permettra d'enrichir votre méthodologie de gestion de projets dans un objectif de performance énergétique, en rénovation comme dans le neuf.

Début de la formation : **12 novembre 2019**

[Infos et inscriptions](#)

• MOOC Habitants : Optimiser son confort et consommer mieux ! – USH [Session 4]

De la ventilation à l'éclairage, en passant par les consommations d'eau et d'énergie, ce MOOC vous donnera les clés pour situer vos pratiques et identifier de nouvelles actions à mettre en place afin de profiter au mieux des performances de votre logement. Quinze minutes par semaine vous suffiront pour suivre cette formation et ainsi améliorer votre confort et réaliser des économies !

Début de la formation : **12 novembre 2019**

[Infos et inscriptions](#)

• MOOC Amélioration énergétique des bâtiments tertiaires – AI Environnement et l'OID [Nouveau]

AI Environnement - FACEA groupe - et l'OID, deux acteurs engagés pour la transition énergétique et environnementale des bâtiments, vous proposent un MOOC sur l'amélioration énergétique des bâtiments tertiaires. En 5 séquences, ce cours en ligne, gratuit et ouvert à tous, vous fera découvrir les enjeux et outils de l'amélioration énergétique tertiaire ainsi que l'évolution du contexte réglementaire. Des pistes d'actions vous seront présentées au travers de vidéos, de témoignages et d'activités. Acteurs de l'immobilier, une assistance méthodologique et transversale vous sera proposée pour vous aider à tracer une feuille de route.

Début de la formation : **19 novembre 2019**

[Infos et inscriptions](#)

Disponible au lien suivant : <http://www.planbatimentdurable.fr/cinq-nouveaux-mooc-batiment-durable-a-suivre-en-a1423.html>

Health & Well-being in offices: are you a Squirrel or a Beaver?

GRESB – 15/10/2019

With a group of real estate professionals, OID conducted a study on well-being in offices, approached through sociological profiles. The publication was released in July 2019.

Health and well-being have come to the forefront of ESG stakes for the real estate industry. Three among many examples illustrate this underlying trend: real estate projects now include plenty of services to tenants, certifications focused on health and well-being gain in popularity, and research projects try to quantify the impact of well-being on productivity.

This trend translates into similar layouts, often following the codes of start-ups. However, at OID, we are convinced that each of us has specific expectations resulting from different sociological factors. In 2018 and 2019, we gathered in workshops an expert group of real estate actors and a sociologist to answer the following questions:

- Which factors have an impact on expectations towards well-being in offices?
- Which sociological portraits can we draw from them?
- How this can be translated into interior layouts?



Photo Credit: Chris Barbalis on Unsplash

Perhaps quite surprisingly, both the generation and the gender were questioned in the workshops. Nevertheless, what participants favored as explanatory factors for well-being expectations are personality traits. Is the person an introvert or an extrovert? Are they motivated firstly by individual performance or by social interactions at the workplace?

From these factors, we derived sociological portraits with different expectations. Two of them are the Squirrel and the Beaver. The Squirrel is looking to engage within the organization, is hyperactive and an extrovert. On the other hand, the Beaver is an introvert, his motivation is individual performance. Possible portraits are countless, each organization can involve their employees to define their own portraits. Portraits help better understand how expectations can be answered through interior layouts, and they also help identify possible conflicts between expectations, for instance, someone willing to have a quiet space versus someone inspired by a buzzing area.

What our project offers to real estate actors is a methodology to understand the various expectations of occupiers, how they match or collide, and how they can be translated into real estate projects. As food for thought, we also presented a few possible actions in the workplace around 3 themes: spaces & layout, links & interaction between people, and management.

This article was written by Oriane Cebile, Project Manager at OID.

Disponible au lien suivant : <https://gresb.com/health-wellbeing-offices-squirrel-beaver/>

Séminaire de restitution du Cahier technique tertiaire

ALEC Plaine Commune – 15/10/2019



SÉMINAIRE DE RESTITUTION DU CAHIER TECHNIQUE TERTIAIRE

Ce séminaire du 27 septembre 2019 a réuni plus de 80 personnes qui ont échangé sur le thème des économies d'énergie dans les bâtiments tertiaires privés et publics !

Le tertiaire a une part importante dans les enjeux aujourd'hui préoccupants de l'énergie et du climat.

En France il s'agit du 4^e secteur le plus consommateur d'énergie et à Plaine Commune, c'est le 2^e.

En ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre, que ce soit à Plaine Commune ou en France, c'est le 4^e secteur le plus émetteur.

C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser cet événement au 6B, un bâtiment ayant vocation à être rénové. Il abrite 200 structures résidentes et fait 7 000 m². Ancien site industriel d'ALSTROM, il est à l'image des anciens sites industriels qui étaient le long du canal, et ont disparu avec la désindustrialisation.

Lors de cette matinée de restitution du cahier technique de l'ALEC, **Jérôme Gatier** - Directeur du Plan Bâtiment Durable, **Oriane Cebile** - Responsable des projets et coordinatrice, **Pierre-Olivier VIAC** - Chef de projet transition énergétique et **Corinne Mignot** - Chargée de mission immobilier d'entreprise et implantations d'entreprises, ont échangé sur le sujet.

Retrouvez ci dessous le cahier technique et le compte rendu du séminaire :

[Le compte rendu du séminaire](#)

Disponible au lien suivant : <https://www.alec-plaineco.org/ressources/archives-de-l-alec/seminaire-de-restitution-du-cahier-technique-tertiaire>

L'immobilier social et alternatif, une nouvelle source de rendement pour les investisseurs

Horizon AM – 22/10/2019



Dans le cadre de la Semaine de la Finance Responsable, Horizon Asset Management, société de gestion de portefeuille du groupe Horizon, a le plaisir de vous convier à une conférence consacrée à l'immobilier social et alternatif :

Depuis quelques mois, les investisseurs institutionnels affichent de nouveau un appétit pour l'immobilier résidentiel traditionnel et alternatif. Selon une récente étude de l'Institut de l'Épargne Immobilière et Foncière (IEIF), l'immobilier résidentiel et l'habitat alternatif dominent en effet largement dans les choix des investisseurs européens en 2019. Un choix qui répond également à la demande des investisseurs institutionnels d'intégrer dans leurs allocations d'actifs des critères extra-financiers.

Quels sont les **nouveaux attraits de l'immobilier** résidentiel pour les investisseurs ? Comment soutiennent-ils la démarche ISR et éco-responsable mises en place par les compagnies d'assurance et les mutuelles ? Quelles nouvelles opportunités émergent ?

INTERVENANTS

Cette conférence sera animée par **Stéphane Le Page**, Journaliste



Arnaud MONNET
Directeur général d'Horizon Asset Management



Cédric NICARD
Directeur du développement durable d'Horizon Asset Management



Lois MOULAS
Directeur général OID



Mikael MATINGOU
Responsable du développement Horizon Medicis



Emmanuelle COSSE
Ancienne ministre du logement



Eric LECOQ
Directeur Général ELGEA

Disponible au lien suivant : <https://www.horizon-am.fr/semaine-de-la-finance-responsable-22-octobre-2019>

Perial explique sa stratégie ISR

Perial – 22/10/2019

LA MISE EN PLACE DE L'ISR CHEZ PERIAL

Le déploiement d'une démarche ISR (Investissement Socialement Responsable) chez PERIAL s'est traduit par un certain nombre d'engagements concrets permettant de formaliser la conviction du Groupe.

En 2016, PERIAL est devenu signataire de la « **Charte d'engagement en faveur du développement de la gestion ISR en immobilier** » de l'ASPIM (Association française des Sociétés de Placement Immobilier). PERIAL a également élaboré **sa propre charte ISR** dont la mise en œuvre est assurée par un groupe de travail interne constitué de membres du Directoire et de collaborateurs impliqués dans les enjeux ESG.

Dans le prolongement, le Groupe a adhéré aux **6 Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies** en 2017 et fournit chaque année un reporting sur la mise en œuvre de la démarche ISR. L'organisation des PRI a attribué

à PERIAL le score de A (notations allant de E à A+), attestant de la solidité de sa stratégie.

L'implication dans les initiatives de place en faveur de la diffusion des bonnes pratiques et de l'intégration des questions ESG est également un élément central de notre vision ISR. **En effet, PERIAL a participé activement à l'élaboration du label ISR dédié aux FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) en immobilier**, au sein d'un groupe de travail placé sous l'égide de l' ASPIM.

PERIAL est également impliqué dans les travaux de l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) notamment sur la Finance Responsable et participe chaque année au Baromètre de l'Immobilier Responsable.



https://www.o-immobilierdurable.fr/hc_ressources/publication-barometre-immobilier-responsable/

Disponible au lien suivant : https://www.perial.com/sites/default/files/atoms/files/livret_isr_0.pdf

Confort du salarié : les quatre dimensions de l'espace de travail

Info Bureau Mag – 10/10/2019

Comment assurer le bien-être et le confort de ses collaborateurs malgré la diversité de leurs attentes ?

L'Observatoire de l'immobilier durable ([OID](#)) et l'agence de l'environnement de la maîtrise de l'énergie ([Ademe](#)) ont tenté de répondre à cette question dans l'étude *Confort et bien-être : quelles traductions à l'heure des nouveaux modes de travail ?* publiée en juillet 2019.

Le groupe de recherche établit un point de départ : les espaces de travail de demain seront divers, aménagés pour répondre aux différents besoins des collaborateurs et favoriser le lien social. Ainsi, le confort et le bien-être des salariés peuvent être divisés selon quatre dimensions :

- **L'aspect fonctionnel**, qui regroupe la connectivité, le matériel, l'ergonomie des lieux et les services de la vie quotidienne.
- **Le social**, comportant la convivialité ou encore l'accueil réservé à chacun.
- **La dimension psychologique**, comprenant la reconnaissance, le sentiment de liberté, l'appartenance, l'image de l'entre prise et le respect des valeurs professionnelles.
- **Les facteurs physiologiques**, rassemblant la température, la lumière, l'acoustique, la qualité de l'air etc.

Une fois cette base établie, il est nécessaire de prendre en compte la personnalité de chaque collaborateur, précise le rapport. « Le positionnement le long de chaque dimension n'est pas fixe : il dépend des personnes ainsi que des situations de travail. » De cette manière, chacun sera plus sensible à l'un ou l'autre des quatre aspects évoqués.

Amélioration de la performance énergétique des bâtiments tertiaires : comment répondre aux obligations du Décret tertiaire ?

Construction 21 – 25/10/2019



[ACTUS](#) ▾ [DOSSIERS](#) ▾ [COPROD'](#) ▾ [ETUDES DE CAS](#) ▾ [A](#)
[FORMATIONS](#) ▾ [MEMBRES](#) ▾ [NOUS](#) ▾

[🏠](#) / Actualites

Amélioration de la performance énergétique des bâtiments tertiaires : comment répondre aux obligations du Décret tertiaire ?

[📌 performance énergétique](#) [📌 Décret tertiaire](#)



Publié par [Observatoire de l'Immobilier Durable](#)

L'obligation d'amélioration de la performance énergétique dans le secteur tertiaire se décline en 3 textes : la Loi codifiée au Code de la construction et de l'habitation qui est né de l'article 175 de la loi ELAN publiée le 23 novembre 2018, un décret, qui vient préciser les contours de la loi, c'est le « décret tertiaire », publié le 25 juillet 2019, et enfin un arrêté, en cours de concertation.

Il s'agit de réaliser 40% d'économie d'énergie en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050, par rapport à année de référence au choix qui ne peut être antérieure à 2010, ou de viser un seuil de consommation énergétique en valeur absolue déterminé par typologie d'activité. Cette obligation concerne les propriétaires occupants ou non et

Disponible au lien suivant : <https://www.construction21.org/france/articles/fr/amelioration-de-la-performance-energetique-des-batiments-tertiaires-comment-repondre-aux-obligations-du-decret-tertiaire.html>

Conférence Immobilier & Prospectives : l'adaptation au changement climatique dans le bâtiment : comment imaginer un avenir à °2°C voire +4°C

Paris Action Climat – 23/10/2019



A propos Charte Communautés Actualités



Conférence Immobilier & Prospectives : l'adaptation au changement climatique dans le bâtiment : comment imaginer un avenir à +2°C voire +4°C

Cette conférence organisée par Conférence Immobilier & Prospectives a été animée par l'[OID](#) au **Pavillon de l'Arsenal à Paris**.

Pour cette conférence du cycle Immobilier & Prospectives, l'OID et le Plan Bâtiment Durable explorent les stratégies d'adaptation au changement climatique dans le bâtiment. Dans un contexte où les aléas climatiques chroniques et extrêmes affecteront fortement les bâtiments, qu'il s'agisse des dimensions techniques ou organisationnelles, l'ensemble des acteurs immobiliers sont concernés. Les constructeurs devront prendre en compte de nouvelles contraintes liées aux changements climatiques. Les bailleurs devront anticiper les risques sur leurs actifs. Assureurs, collectivités, gestionnaires de bâtiments, gouvernements, occupants, toute la chaîne de valeurs est concernée.

L'objectif de la conférence était de présenter, à travers deux temps forts, les perspectives envisagées dans un monde soumis aux changements climatiques, l'évolution des aléas climatiques et les solutions d'adaptation entreprises par les différents acteurs, publics et privés.

Disponible au lien suivant : <https://parisactionclimat.paris.fr/fr/revoir-la-conference-immobilier-et-prospectives-adaptation-au-changement-climatique>

« L'investissement immobilier, une dynamique au service des territoires » selon l'ASPIM

ASPIM – Octobre 2019



L'investissement immobilier, une dynamique au service des territoires

1^{re} étude socio-économique des fonds d'investissement immobilier non cotés

Octobre 2019

Sources principales

- ▶ Annuaire des OPCI 2018, 10^e édition, Institut de l'Épargne Immobilière et Foncière (IEIF, 2018)
- ▶ Annuaire des SCPI 2018, 32^e édition, Institut de l'Épargne Immobilière et Foncière (IEIF, 2018)
- ▶ Atlas des entrepôts et aires logistiques en France en 2015, ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (2017)
- ▶ Baromètre de l'Attractivité de la France (EY, 2018)
- ▶ Baromètre de l'épargne immobilière, édition 2018, Perial - IFOP (2018)
- ▶ Fact book 2018, European Fund and Asset Management Association (EFAMA, 2018)
- ▶ Le baromètre de l'immobilier responsable 2018, Observatoire de l'immobilier durable (OID, 2018)
- ▶ Le marché des OPCI au 31 décembre 2016, Association française de la gestion financière (AFG) / ASPIM / IEIF (2017)

Disponible au lien suivant : <https://www.ideal-investisseur.fr/economie/investissement-immobilier-une-dynamique-au-service-des-territoires-aspim-7660.html>

RSE: répondre ensemble à cet enjeu citoyen.

EGF.BTP – octobre 2019



Accueil / RSE: répondre ensemble à cet enjeu citoyen

RSE: répondre ensemble à cet enjeu citoyen



Pour débattre de ce sujet d'actualité, EGF.BTP organise une soirée le 7 novembre à 17h30 avec Brune Poirson (secrétaire d'Etat), Véronique Bédague (Nexity), Patrick Braouezec (Plaine Commune), Stéphane Dauphin (Paris Habitat), Gérard Degli Esposti (La Française REM et OID), Sabine Desnault (Gecina), Thierry Fistarol (EGF.BTP), Christine Leconte (CROAIF), Stanislas Pottier (Amundi et BBKA), Daniel Rigout (EGF.BTP).

[Télécharger le programme](#)

Le débat sera animé par la journaliste Nathalie Croisé

Inscrivez-vous !

Si le lien ne fonctionne pas, écrire à contact@egfbtp.com

Disponible au lien suivant : <http://www.egfbtp.com/rse-repondre-ensemble-cet-enjeu-citoyen>

Un MOOC sur l'amélioration énergétique des bâtiments tertiaires.

CTB – 7/11/2019

Menu **CTB** LES CAHIERS TECHNIQUES DU BATIMENT

Nous suivre    | **ABONNEZ-VOUS**

Un MOOC sur l'amélioration énergétique des bâtiments tertiaires

Publié le 07/11/2019 à 11h58

Sujets relatifs :
Transition numérique, Environnement,
Performance énergétique

SOYEZ LE PREMIER À RÉAGIR



AI Environnement et l'OID lancent un MOOC sur l'amélioration énergétique des bâtiments tertiaires.

Dans le contexte d'entrée en vigueur du Décret tertiaire au 1er octobre 2019, la formation vise à accompagner les acteurs immobiliers dans le développement d'une vision stratégique de leur patrimoine. Elle leur permettra de connaître les différentes étapes et les différents acteurs d'un

Disponible au lien suivant : <https://www.cahiers-techniques-batiment.fr/article/un-mooc-sur-l-amelioration-energetique-des-batiments-tertiaires.42544>

A venir : MOOC amélioration énergétique des bâtiments tertiaires.

Construction 21 – 12/11/2019



ACTUS ▾ DOSSIERS ▾ COPROD' ▾ ETUDES DE CAS ▾ AWARDS ▾
NOUS ▾

🏠 / Actualités

A venir : MOOC amélioration énergétique des bâtiments tertiaires

🏠 décret tertiaire performance énergétique rénovation



📍 En ligne 📅 12/11 - 12/11/2019

Alors que le décret tertiaire a troqué ses habits d'arlésienne pour investir les pages du Journal Officiel, la rénovation des bâtiments tertiaires revient sur le devant de la scène. Ai Environnement (Groupe FACEA) et l'OID proposent un MOOC sur le sujet à partir du 19 novembre. Retour sur son contenu et ses enjeux avec Paul-Étienne DAVIER son coordinateur.

Pourquoi proposer un MOOC sur la rénovation des bâtiments tertiaires ?

Nous sommes partis d'un constat : la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires ne se développe pas au rythme où elle devrait le faire. Il s'agit pourtant d'un enjeu majeur car le neuf n'est que la partie émergée de l'iceberg sur le secteur. Il existe pourtant des offres clés en main que ce soit chez nous à Ai Environnement (Officiency®) ou chez nos concurrents qui ont une vraie logique économique d'engagement de charges avec retour sur investissements et même bénéfiques d'usage, pourtant elles ne se vendent que difficilement. Les acteurs du tertiaire sont peu sensibilisés, et la rénovation reste le parent pauvre de la réglementation thermique. Si nous remontons dix ans en arrière, rien n'a vraiment été fait en dehors de labels comme BBC Effinergie rénovation.

Avec une RE2020 qui sera limitée au neuf, il est essentiel de déclencher une dynamique par d'autres moyens et anticiper sur

Disponible au lien suivant : <https://www.cahiers-techniques-batiment.fr/article/un-mooc-sur-l-amelioration-energetique-des-batiments-tertiaires.42544>

L'OID lance un programme de travail dédié à l'adaptation des bâtiments au changement climatique.

Business Immo – 13/11/2019

Actualités > Green Publié le 13/11/2019 à 17:42



© AdobeStock - ra2 studio

Quelques mois après la présentation du second Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-2), qui a pour but de mobiliser l'ensemble des secteurs sur ces problématiques, **l'OID** lance un groupe de travail, baptisé Bat-Adapt, dédié à cet enjeu au cœur des considérations actuelles.

Ce programme de travail, soutenu par la Ville de Paris, **l'Ademe**, **l'Agence parisienne du climat**, **l'Association des directeurs immobiliers** et le **Plan bâtiment durable** a plusieurs objectifs. D'abord, la montée en compétence de tous les acteurs du secteur : publics, privés et usagers. Ensuite, il prévoit l'accompagnement et l'autonomisation vers des solutions durables pour faire face aux



Disponible au lien suivant : <https://www.businessimmo.com/contents/114364/loid-lance-un-programme-de-travail-dedie-a-ladaptation-des-batiments-au-changement-climatique>

Le marché se transforme.

Echos judiciaires girondins – 15/11/2019

moyen (sur 12 mois) de 430 euros /m², soit 18,3 % de plus que l'an dernier : il offre encore un « excellent rapport qualité prix » d'après BureauxLocaux. Apprécié des jeunes actifs, il abrite la Gare de l'Est et la Gare du Nord, deux dessertes stratégiques, y compris à l'international. Autre tendance forte, à l'Est de la capitale, les prix ont augmenté de 20 %. Certains quartiers résidentiels, comme le XX^e arrondissement, qui disposent de grandes surface et sont bien desservis en transports, attirent de plus en plus les entreprises qui ne peuvent pas aborder les prix de l'Ouest parisien.

L'ÈRE DU « JUNGLEUR » EST-ELLE VENUE ?

Tendance émergente, le coworking ne représente d'après BureauxLocaux encore que 1,5 % des mètres carrés de bureaux en France, et l'offre est encore peu présente en régions. Mais d'ici dix ans, ce chiffre devrait être multiplié par 20, car cette formule correspond aux attentes de flexibilité des entreprises, en particulier du secteur numérique. Une projection qui va dans le sens de l'étude « Confort et bien-être. Quelles traductions à l'heure des nouveaux modes de travail ? », publiée en juillet dernier par L'Observatoire de l'Immobilier Durable, qui émane de professionnels du secteur. L'étude pointe, en effet, une progression « fulgurante » des nouveaux modes de travail : en 2017, la France comptait 600 espaces de coworking, soit dix fois plus qu'il y a cinq ans. Par ailleurs, le télétravail également est en augmentation, même s'il demeure à évaluer : il concernerait de 8 % à 17,7 % des actifs français.

Et pour l'Observatoire de l'Immobilier Durable, à cette tendance correspond une « notion-clé » : « jungler », c'est à dire « la capacité à jongler avec les lieux et services dans la « jungle urbaine » physique et virtuelle (...). Il ne s'agit pas d'une typologie de personnes mais d'une échelle sur laquelle chacun peut se placer à des degrés divers et selon les situations. Le « jungleur » a ainsi recours à des espaces de travail diversifiés, et dont ce n'est pas la destination initiale, à l'image des cafés ou des transports ».

L'évolution actuelle du monde du travail, rappelle l'étude, va dans le sens d'une flexibilité accrue. C'est ce que montre l'évolution du contrat de travail, avec ceux centrés sur la réalisation d'une mission. Et, également, la progression de l'emploi indépendant : depuis 2003, le nombre d'indépendants a progressé dix fois plus vite que la population salariée, une augmentation tirée par des emplois peu qualifiés dans la construction et des emplois très qualifiés dans les services. Autre

MOOC sur l'amélioration énergétique des bâtiments tertiaires.

XPair – 18/11/2019

Pourquoi et quand améliorer l'efficacité énergétique de son patrimoine ? Quels sont les leviers pour l'amélioration énergétique ? Comment l'amélioration énergétique s'intègre-t-elle dans un projet de rénovation ?



Le MOOC Amélioration énergétique des bâtiments tertiaires est un MOOC développé par le bureau d'étude Ai Environnement – FACEA GROUP – et l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OïD), deux acteurs engagés pour la transition énergétique et environnementale des bâtiments, avec l'appui de l'ADEME et du Plan Bâtiment Durable.

Dans le contexte d'entrée en vigueur du Décret tertiaire au 1er octobre 2019, la formation vise à accompagner les acteurs immobiliers dans le développement d'une vision stratégique de leur patrimoine.

Elle leur permettra de connaître les différentes étapes et les différents acteurs d'un projet d'amélioration énergétique et de comprendre comment réaliser la planification. Pour cela et en complément des formations présentielles déjà proposées par ses consultants, Ai Environnement a développé avec l'OïD ce MOOC (Massive Open Online Courses) dédié aux professionnels du secteur de l'immobilier.

Pour répondre aux exigences du décret tertiaire, il est urgent de sensibiliser et former les professionnels de l'immobilier tertiaire

Un MOOC sur l'amélioration énergétique des bâtiments tertiaires

RSEDataNews – 20/11/2019



Le média professionnel RSE-ESG, Développement Durable, Gouvernance et Finance Responsable

ENQUÊTES INTERVIEWS EMPLOIS DATA RSE

INITIATIVES RSE-ESG FINANCE RESPONSABLE INFRA & TERRITOIRES DURABLES GOUVERNANCE - REGLEMENTATION VEILLE RSE-ESG-DD
NOMINATIONS EMPLOIS AGENDA OUTILS RSE PARTENAIRES VOIR TOUT

ACCUEIL > ACTUALITÉ > INFRASTRUCTURES & TERRITOIRES DURABLES > LOGEMENT-URBANISME

Un MOOC sur l'amélioration énergétique des bâtiments tertiaires

OUVRAGE



INFRASTRUCTURES & TERRITOIRES DURABLES LOGEMENT-URBANISME OUTILS RSE

STRATÉGIE RSE OUTILS RSE IMPLÉMENTATION RSE

Sophie Chauillac | 20 Novembre 2019 | 219 mots



Quelques semaines après l'entrée en vigueur du décret dit "tertiaire" qui impose une réduction progressive de la consommation énergétique du parc tertiaire en France, A3 Environnement et

Innovation RSE DATANEWS :
L'analyse simple et rapide des rapports RSE



Comment ça marche ? Voir en vidéo



Disponible au lien suivant : <https://www.rsedataneWS.net/article/article-infrastructures--territoires-durables-un-mooc-sur-l-amelioration-energetique-des-batiments-t>

A savoir ! Une formation en ligne : le MOOC !

XP Air– 21 novembre 2019

A savoir ! Une formation en ligne : le MOOC !

Un MOOC soutenu par l'ADEME pour mieux comprendre l'amélioration énergétique des bâtiments tertiaires.

Dans le cadre de l'application du décret, l'OID et Ai Environnement, deux acteurs de la transition énergétique tertiaire, vous proposent une formation en ligne gratuite sur ce thème. Le MOOC (Massive Open Online Courses) Amélioration énergétique des bâtiments tertiaires, réalisé avec l'appui de l'ADEME et du Plan Bâtiment Durable, sera disponible sur la plateforme MOOC bâtiment durable. Cette formation vise à accompagner les acteurs immobiliers dans le développement d'une vision stratégique de leur patrimoine. Elle leur permettra de connaître les différentes étapes et les différents acteurs d'un projet d'amélioration énergétique et de comprendre comment réaliser la planification. Pourquoi et quand améliorer l'efficacité énergétique de son patrimoine ? Quels sont les leviers pour l'amélioration énergétique ? Comment l'amélioration énergétique s'intègre-t-elle dans un projet de rénovation ? Les réponses à vos questions sont dans le MOOC Amélioration énergétique des bâtiments tertiaires.



« Ce cours en ligne est gratuit et ouvert à tous. Il permet de découvrir les enjeux et outils de l'amélioration énergétique tertiaire ainsi que l'évolution du contexte réglementaire. Il donne des pistes d'actions et aide les acteurs immobiliers à tracer une feuille de route, en leur donnant une assistance méthodologique et transversale. L'organisation d'actions groupées doit devenir un réflexe de performance énergétique », analyse Loïs Moulas, Directeur de l'OID.

Par Damien MATHIS, docteur des sciences du bois, Ai Environnement

Amélioration énergétique des bâtiments tertiaires

My MOOC – novembre 2019

AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS TERTIAIRES

Programme Intervenants Concepteur Plateforme Avis

Avis de la communauté 21 membres sont intéressés

★ ★ ★ ★ ★

Les infos clés

- Formation **gratuite**
- Certification **gratuite**
- 5 heures de cours

En résumé

Le MOOC Amélioration énergétique des bâtiments tertiaires est un MOOC développé par AI Environnement - FACEA groupe - et l'OID, deux acteurs engagés pour la transition énergétique et environnementale des bâtiments. Il permet de découvrir les enjeux et outils de l'amélioration énergétique tertiaire ainsi que l'évolution du contexte réglementaire. Il donne des pistes d'actions et aide les acteurs immobiliers à tracer une

... Lire plus

Teaser du MOOC Amélioratio...



ADENE Agence de l'Environnement et de la Transition de l'énergie

MOOC BÂTIMENT DURABLE

ACCÉDER AU COURS →

- Début le 19 novembre 2019
- Se termine le 10 décembre 2019
- 5 séquences
- Niveau : Introductif
- Génie civil
- Langue : Français
- 40 points

Disponible au lien suivant : <https://www.my-mooc.com/fr/mooc/amelioration-energetique-des-batiments-tertiaires/>

[Bat-ADAPT] Atelier adaptation au changement climatique

APC – 26 novembre 2019



The screenshot shows the website of the Agence Parisienne du Climat (APC). At the top right, there is a phone number: 01 58 51 90 20. The navigation menu includes: PARTICULIER, PROFESSIONNEL, AGENCE, LE CLIMAT À PARIS, LE PLAN CLIMAT, ACTUALITÉS, AGENDA, and MÉDIATHÈQUE. The main content area features a banner for an event on November 29th from 09:30 to 12:30. The event is titled "[Bat-ADAPT] Atelier adaptation au changement climatique" and is categorized as "Animation". It is marked as "PROFESSIONNEL" and "OID". The text below the banner reads: "Publié le 26 novembre 2019 par Agence Parisienne du Climat".

Agence Parisienne du Climat

PRENDRE RDV AVEC UN CONSEILLER
01 58 51 90 20

PARTICULIER PROFESSIONNEL AGENCE LE CLIMAT À PARIS LE PLAN CLIMAT ACTUALITÉS AGENDA MÉDIATHÈQUE

Accueil » Agenda

Bat-ADAPT [Bat-ADAPT] Atelier adaptation au changement climatique
Animation

PROFESSIONNEL
OID

Publié le 26 novembre 2019 par Agence Parisienne du Climat

Les spécificités des bâtiments affectent ou renforcent la résilience au changement climatique du bâti. L'usage, la typologie, l'âge, la hauteur, les raccordements aux réseaux et d'autres facteurs sont déterminants dans l'évaluation des risques, en fonction des vulnérabilités ou opportunités que présente le bâtiment. Quelles sont les solutions qui permettent de renforcer la résilience du bâti vis-à-vis de ces vulnérabilités ?

Disponible au lien suivant : <https://www.apc-paris.com/agenda/bat-adapt-atelier-adaptation-changement-climatique>

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE DE L'OID Comment adapter le secteur immobilier à un monde à + 2° voire + 4° C ?

Newsletter de la Française – 29 novembre 2019

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE DE L'OID Comment adapter le secteur immobilier à un monde à +2° voire +4° C ?

L'OID (Observatoire de l'Immobilier Durable) a abordé ce sujet dans le cadre de la 11^e conférence du **cycle Immobilier & Prospectives qui s'est tenue au siège de La Française** en partenariat avec le Plan Bâtiment Durable et la ville de Paris.

La conférence a été introduite par **Laurent JACQUIER-LAFORGE**, Global head of Sustainable Investing – La Française, et animée par **Gérard DEGLI-ESPOSTI**, Directeur ISR Immobilier et Président de l'OID.

La première partie a vu intervenir **Catherine LARRERE**, Philosophe et professeure émérite – Université de Paris-La Sorbonne, qui a abordé ce sujet complexe sous l'angle de l'éthique environnementale, en citant un extrait de L'Esprit des Lois de Montesquieu (1689-1755).

Cette prise de recul nous permet de recadrer la question du rapport entre homme et nature. Catherine Larrere nous invite à y réfléchir. Aujourd'hui, le système Terre dans son ensemble est affecté par les sociétés industrielles parce que les ouvrages des hommes survivent aux hommes (Henning Mankell). Le changement climatique est au fond le résultat, non pas de ce que nous avons voulu, mais de ce que à quoi nous n'avons pas pensé !

La période durant laquelle l'homme a façonné très fortement la nature (anthropocène) aura des conséquences qui se produiront bien au-delà de l'extinction de l'humanité (ex : les déchets radioactifs, le changement climatique, l'érosion de la biodiversité etc.).

Habiter la terre autrement

Il ne suffit pas de savoir quoi faire mais de savoir comment faire, et en cela, le travail philosophique peut être utile. Notre attitude a été longtemps de conquérir, dominer discipliner la nature dans une posture de pouvoir, d'exploitation, de destruction... mais faut-il pour autant totalement tourner le dos au passé ? Comment alors inclure la nature dans la moralité ?

Notre existence est confrontée à des temps courts (le temps humain, de l'économie, de la politique) et les temps longs de la nature.



La question est :
**Quelle signature
laissons-nous ?**

Disponible au lien suivant : <https://blueroom.la-francaise.com/wp-content/uploads/2019/12/XX3443-Strategie-et-durabilite-Newsletter-5-Dec-2019.pdf>

MOOC « Amélioration énergétique des bâtiments tertiaires » : il est encore temps de vous inscrire.

Plan Bâtiment Durable – 2 décembre 2019

Accueil > Actualités

ACTUALITÉS

MOOC "Amélioration énergétique des bâtiments tertiaires" : il est encore temps de vous inscrire

publié le 2 décembre 2019

[+ PARTAGER](#)

Depuis le 9 novembre dernier, vous pouvez suivre le MOOC sur l'amélioration énergétique des bâtiments tertiaires lancé conjointement par AI Environnement et l'OID, disponible sur la plateforme MOOC Bâtiment Durable jusqu'au 31 décembre 2019. Vous pouvez rejoindre le MOOC en cours de session.

AUTRES RUBRIQUES

- ▶ Actualités de la plateforme

VOIR AUSSI

- ▶ >Appel à candidature pour créer votre MOOC Bâtiment Durable
- ▶ >Appel à candidatures : créez votre MOOC Bâtiment Durable
- ▶ >Cinq nouveaux MOOC Bâtiment Durable à suivre en novembre
- ▶ >Cinq nouveaux MOOC et un SPOC et à suivre avant l'été
- ▶ >La filière bâtiment durable se lance dans les MOOCs
- ▶ >La plateforme MOOC Bâtiment Durable est ouverte !

Disponible au lien suivant : <http://www.planbatimentdurable.fr/mooc-amelioration-energetique-des-batiments-a1439.html>

NDC Hub: Embedding buildings and construction into NDCs.

GABC – 5 décembre 2019



BUILDINGS @COP25



GlobalABC | COP25

What's happening today?

NDC Hub: Embedding buildings and construction into NDCs

09:00 - 10:00 | NDC Partnership Pavillion - Hall 6 (next to Hall 8), blue zone

Organizers: GlobalABC PEEB and PEEB countries: Mexico, Morocco, Vietnam; BPIE, GlobalABC Mexico

Speakers :

- Mr Thibaut Voita, NDC Partnership
- Ms Oriane Cebile, Observatoire de l'immobilier durable
- Mr Carlos Gentile, Secretaria de Ambiente y Desarrollo Sustentable, Argentina
- Dr. Luong Quang Huy, Ministry of Natural Resource and Environment, Vietnam
- Mr Carlos Carrazco Director Alliance for Energy Efficiency (ALENER) and GlobalABC Mexico
- Ms Rana Adib, Executive Secretary, REN21

09:40 - 09:55 Q&A with Audience

09:55 - 10:00 Closing remarks

Disponible au lien suivant : <https://us4.campaign-archive.com/?e=&u=4bd4b906c821699770c2ab33a&id=81df87c03f>

L'OID lance Bat-ADAPT : un programme de travail dédié à l'adaptation des bâtiments au changement climatique

Plan Bâtiment Durable – 9 décembre 2019



The screenshot displays the website interface for 'Plan Bâtiment Durable'. At the top left, there are logos for the French Republic, the Ministry of Ecological and Solidarity Transition, and the Ministry of Territorial Cohesion. The main navigation bar includes 'Présentation', 'Actualités' (highlighted), 'Nos publications', and 'Nos travaux'. The article title is 'L'OID lance Bat-ADAPT : un programme de travail dédié à l'adaptation des bâtiments au changement climatique', published on December 9, 2019. A 'PARTAGER' button is visible. The article text states that the OID has launched a working group on building adaptation to climate change, supported by the Plan Bâtiment Durable. Below the text is a photograph of a modern building with a green wall and the text 'BAT-ADAPT' overlaid.

Accueil > Actualités

ACTUALITÉS

L'OID lance Bat-ADAPT : un programme de travail dédié à l'adaptation des bâtiments au changement climatique

publié le 9 décembre 2019

+ PARTAGER

Quelques mois après la présentation du second Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC-2), qui a pour but de mobiliser l'ensemble des secteurs sur ces problématiques, l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) lance un groupe de travail dédié à cet enjeu au cœur des considérations actuelles, avec le soutien du Plan Bâtiment Durable.

BAT-ADAPT

Des Bâtiments adaptés au changement climatique

Disponible au lien suivant : <http://www.planbatimentdurable.fr/l-oid-lance-bat-adapt-un-programme-de-travail-a1440.html>

L'OID estime le poids carbone global réel d'un bâtiment de bureaux à 3,9 teqCO₂/m² sur son cycle de vie.

Business Immo – 11 décembre 2019

BUSINESS IMMO

Rechercher un article, une étude, un individu, une société ...

ACTUALITÉS **Bi TV** ÉTUDES ANNUAIRE TRANSACTIONS EMPLOI FORMATIONS KIOSQUE INNOVATION IMMOBILIER iIN

Bureau Commerce Logistique Logement Hôtels / Loisirs Santé Carrières Territoires **Green** Juridique Finance Bourse

ENER MEETING PARIS 2020

JOURNÉE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DU BÂTIMENT

REGLEMENTATIONS & TENDANCES 2020

L'OID estime le poids carbone global réel d'un bâtiment de bureaux à 3,9 teqCO₂/m² sur son cycle de vie

Actualités > **Green** Publié le 11/12/2019 à 14:42

Le poids carbone global réel d'un bâtiment de bureaux à 3,9 teqCO₂/m² sur son cycle de vie, estime l'OID après la consolidation d'un certain (...)

Bi TV

Disponible au lien suivant : <https://www.businessimmo.com/contents/115239/loid-estime-le-poids-carbone-global-reel-dun-batiment-de-bureaux-a-3-9-teqco2-m2-sur-son-cycle-de-vie>

Simi 2019 : les bureaux pèsent trop lourd en carbone selon l'OID.

Le Moniteur – 11 décembre 2019



SIMI 2019

Simi 2019 : les bureaux pèsent trop lourd en carbone selon l'OID

Comptabilité des émissions de gaz à effet de serre dans l'immobilier : une publication pour mieux comprendre l'observatoire de l'immobilier durable (OID).

Plan Bâtiment Durable – 12 décembre 2019



The screenshot shows the website for the Plan Bâtiment Durable. At the top, there is a navigation bar with four items: 'Présentation', 'Actualités' (highlighted), 'Nos publications', and 'Nos travaux'. Below the navigation bar, the breadcrumb 'Accueil > Actualités' is visible. A dark grey box with the word 'ACTUALITÉS' in white is positioned above the article title. The article title is 'Comptabilité des émissions de gaz à effet de serre dans l'immobilier : une publication pour mieux comprendre l'observatoire de l'immobilier durable (OID)', published on 12 December 2019. To the right of the title is a '+ PARTAGER' button with a share icon. The article text states: 'En partenariat avec l'ADEME, l'observatoire de l'immobilier durable (OID) propose une courte publication sur la comptabilité des émissions de gaz à effet de serre dans l'immobilier, afin d'expliquer de manière concise la démarche et trouver les axes d'une comptabilité commune pour les bâtiments tertiaires. Cette publication est le résultat d'une réflexion collective et s'appuie sur un travail de décryptage élaboré au premier semestre 2019, sur des points d'attention à identifier dans l'immobilier sur le sujet carbone.' Below the text is a thumbnail image of a book cover with the title 'COMPRENDRE LA COMPTABILITÉ DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS L'IMMOBILIER TERTIAIRE' and the date 'Septembre 2019'.

Disponible au lien suivant : <http://www.planbatimentdurable.fr/comptabilite-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-a1442.html>

Simi 2019 : les opérations « vertes » encore dans les cartons.

Batirama – 12 décembre 2019

BATIRAMA

L'INFO DOSSIERS NEWSLETTER WEBSERIES REVUES PRODUITS CHIFFRAGE BOUTIQUE MON COMPTE

Actualités Immobilier-Logement



Simi 2019 : les opérations « vertes » encore dans les cartons

par Batirama.com 12/12/2019 0



L'an dernier, le Salon parisien de l'Immobilier d'entreprise battait son plein avec plus de 30 000 visiteurs, entre deux actes des gilets jaunes. Cette année, c'est comme si tout le monde, dans ce milieu, habitait le long de la ligne 1 du métro, automatisée et donc en fonctionnement. La fête bat son plein.

Selon un habitué, ce salon est le grand rendez-vous de l'immobilier, on s'y montre, on réseaute, on tâte le terrain si on veut changer de travail, et on peut assister à des conférences parfois très pointues sur des sujets d'intérêt pour les professionnels. L'observatoire de l'immobilier durable a ainsi révélé lors d'une conférence que les immeubles de bureaux pesaient trop lourd en carbone (calcul sur l'ensemble de leur cycle de vie...)

Sur le salon, les grandes maquettes de présentation de projets pharaoniques ont un peu cédé la place à des espaces conviviaux, où le bois s'affiche dans sa matérialité et sa chaleur, un peu comme lors de la dernière édition du salon Batimat.

Disponible au lien suivant : <https://www.batirama.com/article/28217-simi-2019-les-operations-vertes-encore-dans-les-cartons.html>

L'énergie et le carbone en tête des préoccupations des acteurs immobiliers (Baromètre de l'immobilier responsable).

Business Immo – 12 décembre 2019

The screenshot shows the Business Immo website interface. At the top left is the 'BUSINESS IMMO' logo. A search bar contains the text 'Rechercher un article, une étude, un individu, une société ...'. To the right is a yellow 'SA' button. Below the search bar is a navigation menu with categories: ACTUALITÉS, Bi TV, ÉTUDES, ANNUAIRE, TRANSACTIONS, EMPLOI, FORMATIONS, KIOSQUE, INNOVATION IMMOBILIER, and iin. A secondary menu lists sectors: Bureau, Commerce, Logistique, Logement, Hôtels / Loisirs, Santé, Carrières, Territoires, Green (highlighted), Juridique, Finance, and Bourse. A date banner indicates 'Mardi 14 janvier 2020'. A promotional banner for 'Les Matins de Business Immo' features the text 'Le bazar de la fiscalité !' and a 'S'inscrire' button. The main article title is 'L'énergie et le carbone en tête des préoccupations des acteurs immobiliers (Baromètre de l'immobilier responsable)'. Below the title, it says 'Actualités > Green' and 'Publié le 12/12/2019 à 13:18'. Social media icons for LinkedIn, Facebook, and Twitter are present. A snippet of the article text reads: 'En direct du Simi (Paris) - Les enjeux énergie et carbone restent les enjeux environnementaux prioritaires des acteurs de l'immobilier, alors que la santé (...)'. A 'Bi TV' logo is visible in the bottom right corner of the article area.

Disponible au lien suivant : <https://www.businessimmo.com/contents/115274/lenergie-et-le-carbone-en-tete-des-preoccupations-des-acteurs-immobiliers-barometre-de-limmobilier-responsable>

Immobilier durable : l'OID lance un nouveau centre de ressources en ligne.

RSE DATANEWS – 17 décembre 2019



L'information professionnelle RSE-ESG, Développement Durable, Gouvernance et Finance Responsable

ENQUÊTES INTERVIEWS EMPLOIS DATA RSE

INITIATIVES RSE-ESG FINANCE RESPONSABLE INFRA & TERRITOIRES DURABLES GOUVERNANCE - REGLEMENTATION VEILLES RSE-ESG-DD
NOMINATIONS EMPLOIS AGENDA OUTILS RSE PARTENAIRES VOIR TOUT

ACCUEIL > ACTUALITÉ > INFRASTRUCTURES & TERRITOIRES DURABLES > LOGEMENT-URBANISME

Immobilier durable : l'OID lance un nouveau centre de ressources en ligne

ARTICLE



INFRASTRUCTURES & TERRITOIRES DURABLES LOGEMENT-URBANISME OUTILS RSE

IMPLÉMENTATION RSE

Sophie Chauillac | 17 Décembre 2019 | 258 mots



L'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) lance cette semaine Taloen, son nouveau site internet à destination des professionnels de l'immobilier

Innovation RSEDATANEWS :

L'analyse simple et rapide des rapports RSE



Comment ça marche ? Voir en vidéo



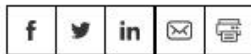
Disponible au lien suivant : <https://www.rsedatanews.net/article/article-infrastructures--territoires-durables-immobilier-durable--l-oid-lance-un-nouveau-centre-de-r>

ISR immobilier : un marché en construction (1/2).

L'Info Durable – 19/12/2019

DOSSIER

ISR immobilier : un marché en construction (1/2)



©Nat Mikles



18/12/2019 - Mise à jour 19/12/2019

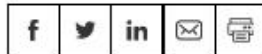
Pressés en particulier par des enjeux réglementaires et environnementaux, les acteurs de la pierre-papier ont accéléré ces

ISR immobilier : un marché en construction (2/2).

L'Info Durable – 18/12/2019

FINANCE

ISR immobilier : un marché en construction (2/2)



©Pavlo Glazkov/Shutterstock



18/12/2019 - Mise à jour 19/12/2019

Où en est le secteur en termes de démarches ESG, mais également de reporting et d'indicateurs d'impact ?

Disponible au lien suivant : <https://www.linfordurable.fr/finance/isr-immobilier-un-marche-en-construction-22-15318>

Des charges énergétiques suivies de plus en plus près

Notre étude sur les charges immobilières constatées sur les immeubles en gestion

CBRE – 18/12/2019

CBRE

SERVICES

ANNONCES IMMOBILIÈRES

ÉTUDES

IMPLANTATIONS

À PROPOS DE CBRE

Source : CBRE Property Management

Dans un contexte d'augmentation des coûts d'énergie, maintenir des dépenses énergétiques stables nécessite d'agir dès maintenant pour diminuer de façon considérable les consommations énergétiques des bâtiments.

Sur la voie de la transition énergétique ?

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) fixe des objectifs ambitieux de réduction des consommations énergétiques pour les immeubles tertiaires (voir encadré « décret tertiaire » ci-dessous).

Sur les sept dernières années, les gains en efficacité énergétique du parc tertiaire ont été de l'ordre de 1,3 %/an (source OJD). Or, pour atteindre 60 % d'économies d'énergie d'ici 2050, il est nécessaire d'atteindre une amélioration de 1,5 %/an.

L'immobilier, guidé par les récentes réglementations, est sur la voie de l'efficacité énergétique toute-fois les tendances observées sont encore trop éloignées de la trajectoire fixée par le décret tertiaire et nécessitent un sursaut de l'ensemble des acteurs pour atteindre les objectifs escomptés.

DECRET TERTIAIRE

Le décret tertiaire (« décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 ») demande aux propriétaires et locataires de bureaux de plus de 1 000 m² d'effectuer 40 % d'économies d'énergie d'ici 2030, 50 % d'ici 2040, et 60% d'ici 2050, par rapport à 2010. Des dérogations à cet objectif sont possibles, notamment si l'actif atteint déjà une certaine performance énergétique calculée en kWhEF/m²/an. Les seuils seront définis par des arrêtés qui devraient être publiés fin 2019.

Disponible au lien suivant : <https://www.cbre.fr/fr-fr/a-propos-de-cbre/blog/article/immobilier%20responsable/des-charges-energetiques-suivies-de-plus-en-plus-pres>

Phosphorons pour le bâtiment bas carbone !

Immo Week – 19/12/2019

Phosphorons pour le bâtiment bas carbone !

ACTUALITÉS GREEN & INNOVATIONS le 19 Déc 2019



3,9 tonnes par mètres carrés. Voilà la quantité d'équivalent CO2 qu'aura émis un bâtiment de bureaux au bout de 50 ans, selon les derniers chiffres de l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID). Bien sûr, le lissage sur 50 ans peut faire dédramatiser les plus sceptiques, mais le secteur du bâtiment porte tout de même une bien lourde croix qu'il faut absolument alléger ;



Disponible au lien suivant : <https://www.immoweek.fr/bureaux/actualite/phosphorons-pour-le-batiment-bas-carbone/>

Participation d'Horizon AM à l'élaboration du baromètre 2019 de l'Immobilier Responsable

Horizon – 19/12/2019

**PARTICIPATION D'HORIZON AM À L'ÉLABORATION DU BAROMÈTRE
2019 DE L'IMMOBILIER RESPONSABLE**

19 décembre 2019



Disponible au lien suivant : <https://actualites.groupe-horizon.fr/actualites/groupe/barometre-2019-de-l-immobilier-responsable.html>

Baromètre 2019 de l'Immobilier Responsable

Magazine Immobilier – 19/12/2019

ACTUALITÉS, NEWS IMMOBILIÈRES

Baromètre 2019 de l'Immobilier Responsable

PAR MAG IMMO · PUBLIÉ 19 DÉCEMBRE 2019 · MIS À JOUR 19 DÉCEMBRE 2019

Les acteurs de l'immobilier d'investissement sont de plus en plus enclins à intégrer des préoccupations environnementales, sociales/sociétales et de gouvernance (ESG) dans leurs investissements immobiliers. Le suivi de la performance et les plans d'actions se structurent.

Après une analyse de près de 70% du secteur de l'immobilier d'investissement, le Baromètre présente des chiffres clés pour cette année 2019 et vise à répondre aux interrogations suivantes :

Quels sont les enjeux ESG identifiés comme les plus matériels par les différentes typologies d'acteurs du secteur ?

Quel est le niveau d'avancement des acteurs de l'immobilier d'investissement sur l'intégration des enjeux ESG dans leurs stratégies ?

Baromètre 2019 de l'Immobilier Responsable

IEIF – décembre 2019

IEIF INSTITUT DE L'ÉPARGNE IMMOBILIÈRE & FONCIÈRE

HOME L'IEIF ÉTUDES INDICES PRESSE BOUTIQUE ADHÉRENTS

L'IEIF

ACTUALITÉS NOTRE MISSION NOTRE OFFRE L'ÉQUIPE LES ADHÉRENTS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION CONTACT

Baromètre de l'immobilier responsable 2019

Réalisé par l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID), en partenariat avec l'IEIF, l'ASPIM, la FSIF et la FFA, le Baromètre de l'Immobilier Responsable 2019 constitue **un des outils ESG de référence** pour les acteurs de l'immobilier professionnellement géré.

Après une analyse de près de 70% du secteur de l'immobilier d'investissement, le Baromètre présente des chiffres clés pour cette année 2019 et vise à répondre aux interrogations suivantes :

- Quels sont les enjeux ESG identifiés comme les plus importants par les différentes typologies d'acteurs du secteur ?
- Quel est le niveau d'avancement des acteurs de l'immobilier d'investissement sur l'intégration des enjeux ESG dans leurs stratégies ?

RÉSUMÉ EXÉCUTIF **LES CHIFFRES 2019** DU BAROMÈTRE DE L'IMMOBILIER RESPONSABLE

NOTRE PÉRIMÈTRE D'OBSERVATION

Investisseurs institutionnels	SGP	SBC
-------------------------------	-----	-----

OID - PIONEER L'IMMOBILIER RESPONSABLE - 2019

REPORTING ESG INVESTISSEMENT

L'IMMOBILIER RESPONSABLE 2019

GOUVERNANCE CLIMAT INVESTISSEMENT PLANÈTE TRANSPARENTIE SOCIÉTALE BIODIVERSITÉ

OID

en partenariat avec ASPIM FSIF FFA

Disponible au lien suivant : <https://www.ieif.fr/actualites/barometre-de-limmobilier-responsable-2019>

Immobilier : comprendre la comptabilité des émissions de gaz à effet de serre.

Le blog des institutionnels – 26/12/2019

Source : Plan Bâtiment Durable



En partenariat avec l'ADEME, l'observatoire de l'immobilier durable (OID) propose une courte publication sur la comptabilité des émissions de gaz à effet de serre dans l'immobilier, afin d'expliquer de manière concise la démarche et trouver les axes d'une comptabilité commune pour les bâtiments tertiaires. Cette publication est le résultat d'une réflexion collective et s'appuie sur un travail de décryptage élaboré au premier semestre 2019, sur des points d'attention à identifier dans l'immobilier sur le sujet carbone.

Face à l'urgence climatique, les acteurs de l'immobilier sont de plus en plus incités à intégrer la dimension carbone et à comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre (GES) de leurs bâtiments, afin de déployer les plans d'actions pour les réduire. Bien que la comptabilité GES soit utilisée depuis plus de 15 ans par toute sorte d'organisation, il s'agit d'un nouveau challenge pour ces acteurs. Elle peut s'avérer complexe à comprendre et à mettre en œuvre, les périmètres d'étude étant variés, les données difficiles à obtenir lors d'un premier exercice et le nombre d'acteurs à solliciter important.

[>En savoir plus](#)

REMERCIEMENTS

Site web : www.o-immobilierdurable.fr

Bureaux : Chez Au Cœur Des Villes, 16 rue Saint-Fiacre 75002 Paris

E-mail : contact@o-immobilierdurable.fr